

Fonction publique

Québec étudie des projets de compromis

par Gilles Lesage

QUÉBEC - C'est une journée cruciale aujourd'hui dans les négociations entre le gouvernement et le Front commun intersyndical.

Après un répit de deux jours, à la demande du gouvernement, les pourparlers reprennent cet après-midi.

La tenue d'une grève générale des 210-000 syndiqués du secteur public et par-

public, plus tard cette semaine, dépend de la réponse gouvernementale à trois questions formulées vendredi par le Front commun. Ces questions portent sur le \$100 minimum, le taux de salaire unique pour les ouvriers, et l'identité de taux de salaires.

De son côté, le gouvernement attend également des réponses de la partie syn-

dicale. Il veut savoir si elle est disposée à réévaluer les critères qui l'ont amené à demander une hausse générale de salaire de 8 pour cent l'an et à souscrire au principe de la "moyenne généralement observée" au Québec en vertu duquel le gouvernement n'a offert que 4,8 pour cent d'augmentation moyenne.

Les pourparlers d'aujourd'hui en diront donc long sur la possibilité ou non d'en venir à un règlement négocié du litige, ce qui implique des compromis importants de part et d'autre.

Vendredi, les deux parties ont mis fin à "l'exercice intellectuel" qui durait depuis une semaine et ont entrepris de discuter à partir de nouvelles "hypothèses" plus concrètes. En d'autres termes, elles ont cessé de faire un "shadow boxing" et se sont lancées dans un prudent corps-à-corps. Alors que, depuis huit jours, les deux parties poursuivaient des routes parallèles, elles ont établi vendredi des points de contact.

Les pourparlers devaient se poursuivre samedi et faire relâche hier. En fin de soirée, vendredi, la partie patronale a demandé et obtenu que les discussions ne reprennent que cet après-midi.

Les échanges intervenus vendredi ont été positifs, estime le porte-parole patronal, Me Reynald Langlois. La complexité et les implications de ces dernières discussions centrales doivent faire l'objet en fin de semaine d'études plus approfondies par le gouvernement et ses partenaires. C'est ce qui a nécessité cet ajournement de deux jours.

À la lumière des propos tenus par les porte-parole des deux parties, tentons de cerner la teneur des échanges intervenus vendredi.

Le Front commun a demandé au gouvernement d'accorder le salaire minimum de \$100 par semaine, rétroactif à la fin des dernières conventions collectives. Pour un grand nombre de syndiqués, les conventions sont échues depuis plusieurs mois, dans certains cas depuis un an.

Pour l'instant, il ne serait pas question de modifier les échelles de salaires dans le sens voulu par le Front commun, pour qu'elles soient cohérentes avec la demande prioritaire de \$100 minimum. En d'autres termes, le rattrapage serait limité, pour la période écoulée, aux quelque 80,000 salariés qui ne recevraient pas encore, en vertu des offres originales du gouvernement, \$100 par semaine.

Selon une source syndicale, il en coûterait \$38 millions au gouvernement pour se rendre à cette demande. Ce calcul a été fait rapidement par les syndicats, qui ne comprennent pas pourquoi le gouvernement a besoin d'un aussi long délai pour le faire, les deux parties ayant en main tous les chiffres requis depuis plusieurs mois.

Le Front commun attend de savoir si le gouvernement prendra au sérieux cette "ouverture" a commenté M. Marcel Pepin, président de la CSN, selon qui le Front veut faire "un effort maximum pour protéger les plus bas salaires".

Outre le \$100 minimum, le Front attend des réponses du gouvernement sur deux points fort importants pour lui. Le Front veut ramener à un seul les deux taux de salaires prévus pour plusieurs catégories d'ouvriers, tels les garçons d'ascenseurs.

Il veut d'autre part obtenir des salaires identiques pour des fonctions identiques dans le secteur public et parapublic. Ainsi, un cuisinier aurait un salaire semblable, qu'il travaille pour le gouvernement, dans un hôpital ou ailleurs.

Voir page 6: Fonction publique



Le pape Paul VI portant un des rameaux de palmier tressés qu'il a distribué dimanche lors de la messe solennelle qui a marqué l'ouverture de la Semaine Sainte à Rome. (Téléphoto AP)

\$260 millions en 7 ans

Malte loue ses bases à Londres

LONDRES (d'après AP et l'AFP) - Un pacte de \$260 millions a été signé hier à Londres entre Malte et la Grande-Bretagne. Cet accord de défense a été précédé de neuf mois de suspense mais le document signé hier par M. Mintoff, premier ministre maltais, et Lord Carrington, établit pour les sept prochaines années un modus vivendi "qui protège complètement les intérêts de la Grande-Bretagne et ceux de l'Otan", selon le ministre britannique de la défense.

Le secrétaire général de l'Otan, M. Joseph Luns, assistait à la cérémonie mais n'a pas signé le document.

Peu à peu, les britanniques reconstitueront leur garnison de 3,000 hommes à Malte, 5,000 épouses et enfants devraient aussi venir s'ajouter à ces soldats stationnés dans les bases navales et aériennes.

Mintoff avait d'abord fixé l'ultimatum à la fin de mars pour le départ des Britanniques. Le fait que 5,000 civils maltais travaillaient dans les bases britanniques aurait pu mener à une situation désastreuse sur le marché du travail dans cette île déjà aux prises avec de graves difficultés économiques.

M. Mintoff, qui a regagné La Valette hier soir dans un avion de la RAF, doit s'adresser aujourd'hui à la Chambre des représentants ou son parti ne détient qu'une voix de majorité; il est prévu que le premier maltais s'adressera ensuite à la nation pour lui expliquer les répercussions immédiates de l'accord de défense conclu hier à Londres.

Ces neuf mois de négociations sur

Voir page 6: Malte loue

Pas de pourparlers canado-américains avant les élections?

OTTAWA (d'après CP) - Les pourparlers canado-américains sur les échanges commerciaux ne reprendraient pas avant la tenue des prochaines élections générales.

C'est du moins ce que laissait entendre hier au réseau anglais de télévision CTV, le ministre fédéral du commerce, M. Jean-Luc Pépin en exprimant son pessimisme sur les chances de succès d'une reprise des négociations à ce moment-ci de l'année.

Participant à l'émission "Question Period", M. Pépin a émis l'opinion que la période pré-électorale n'est peut-être pas le moment le plus opportun pour reprendre des négociations rompues depuis deux mois.

Plus tard, le ministre a voulu nuancer sa réponse en précisant que

le Canada serait disponible à reprendre les pourparlers "s'il croyait à quelque possibilité d'aboutir à une entente".

Et le ministre fédéral du commerce ajoutait: "J'aimerais pouvoir dire aujourd'hui que nous avons réussi à applanir plusieurs points litigieux avec les États-Unis. C'est ce qui serait le plus souhaitable mais les Américains n'ont pas trouvé nos offres suffisantes."

C'est précisément au moment d'aborder la délicate question de la balance commerciale canado-américaine que les choses se sont gâtées et que les pourparlers ont cessé, a souligné le ministre.

Nous ne pouvons pas accepter, a déclaré M. Pépin, que le Canada ne puisse avoir le droit d'imaginer

Voir page 6: Les pourparlers

Sous Frank Moores

Terre-Neuve prendrait exemple sur la Norvège

SAINT-JEAN, N.N. (CP) - Terre-Neuve va prendre modèle plus sur la Scandinavie que sur l'Amérique du Nord continentale, a déclaré le premier ministre Frank Moores, à la suite de la victoire retentissante du parti conservateur aux élections de vendredi dernier.

M. Moores a parlé de la Norvège comme d'un endroit où les gens peuvent vivre dans un environnement propre tout en excellant dans les domaines qui leur sont le plus familiers.

Au cours de l'entrevue qu'il a accordée en fin de semaine, le premier ministre de 39 ans a dit que le fait que son gouvernement revient au pouvoir avec 33 des 42 sièges de la législature est la preuve non équivoque que la plupart des habitants de Terre-Neuve acceptent les politiques qu'il a exposées dès son élection comme chef du parti en mai 1970.

Les libéraux de M. Edward Roberts ont remporté les neuf autres sièges, mais il y aura probablement recomptage dans Labrador-Sud où le libéral Jos Harvey a défait par trois voix seulement le chef du New Labrador Party, M. Michael Martin.

Les projets que M. Moores a annoncés en fin de semaine sont ceux qu'il avait déjà mis de l'avant le 18 janvier, en prenant le pouvoir à la suite de la confirmation, par la Cour suprême, de la victoire conservatrice du 28 octobre. Les voici en résumé:

● Les provinces de l'Atlantique seront priées d'accorder leur appui à Terre-Neuve qui demande à Ottawa de déclarer, unilatéralement s'il le faut, que les bancs de poissons sur le seuil continental sont des richesses canadiennes.

● Les provinces maritimes et le Québec seront priées d'appuyer le principe que la majeure partie des bénéfices financiers provenant des découvertes de pétrole au large des côtes doivent être retenus par les provinces.

● Les personnes valides qui retirent des prestations de bien-être social seront priées d'accepter les emplois qui sont offerts.

● Il ne sera plus question, comme sous le gouvernement libéral de Joseph Smallwood, de faire garantir par le gouvernement les prêts consentis à ceux qui veulent implanter des industries dans la province.

● Un programme de longue durée sera établi pour la mise en valeur des richesses forestières et la récupération des concessions qui sont demeurées inexploitées.

M. Moores dit que le seul moyen de sauver les pêcheries du nord-ouest de l'Atlantique est le contrôle par le Canada de toutes les eaux du seuil continental. Et le Canada devra agir unilatéralement, car il est peu probable que l'on réussisse par la diplomatie à éloigner les centaines de navires étrangers qui pêchent présentement sur les bancs de Terre-Neuve.

Souvent, dans le passé, le premier ministre avait dit que le Canada devrait fixer des contingentements à tous les pays étrangers qui font la pêche sur le seuil continental dont certaines parties s'étendent jusqu'à 300 milles à l'est du cap Race qui est l'extrémité sud-est de Terre-Neuve.

Il est essentiel qu'il y ait toujours du poisson, dit M. Moores, car l'avenir de Terre-Neuve en dépend, puisque le cinquième de la population vit au moins partiellement de la pêche.

Le gouvernement se propose également d'encourager la préparation sur place du poisson. Présentement, ce poisson est exporté aux États-Unis comme produit mi-préparé, c'est-à-dire surgelé.

Quant aux droits pouvant être perçus de l'extraction du pétrole au large des côtes, il n'est pas du tout question de les partager avec Ottawa. M. Moores affirme que son gouvernement va lutter

Voir page 6: Terre-Neuve

Le Front étudiant du Québec est fondé

de notre envoyé spécial, Gérald LeBlanc

RIMOUSKI - Le Front étudiant du Québec (FEQ) est fondé et une demande d'incorporation a été déposée auprès du gouvernement. Afin de permettre une étude plus approfondie au niveau des régions, l'adoption des "règlements corporatifs" a cependant été remise à un congrès spécial qui se tiendra en mai.

Malgré les effets persistants de la tempête qui s'est abattue sur l'est du Québec, 86 des cent délégués des congrès régionaux ont participé au congrès de fondation du FEQ au Cégep de Rimouski durant le week-end.

Ne pouvant quitter Rimouski que par train, à 23h10 hier soir, les étudiants

sont tous demeurés jusqu'à la fin.

Sous la direction extraordinaire du président du congrès, M. Gérald Lafleur, du département "parallèle" de service social de l'université de Sherbrooke, les délégués ont débattu pendant deux jours les recommandations faites par les congrès régionaux: Montréal, Québec, Estrie, cœur du Québec, est du Québec et Saguenay.

La tenue de ces congrès régionaux avait été décidée au congrès préparatoire, à Trois-Rivières à la fin de janvier.

Malgré les nombreux affrontements et l'usage d'à peu près tous les articles du code de procédures Morin, une constante se dégage du congrès de Rimouski: les adhérents à l'idée du front commun se font de plus en plus nombreux et de plus en plus décidés à mener le projet à terme.

En reportant l'adoption des règlements corporatifs à une date ultérieure, les étudiants ont voulu s'assurer que le front étudiant n'avorte pas parce qu'on n'y aurait pas mis le temps nécessaire.

La discussion de ces règlements a donné lieu à un débat de fond sur l'opportunité de créer des maintenant un front étudiant.

Certains considèrent qu'il est prématuré et illogique de créer un front qui représente au plus 258 des 200,000 étudiants québécois. Ils ont menacé un certain moment de se retirer si l'étude de ces règlements n'était pas retardée.

D'autres voient dans ce front l'instrument pour consolider ce qui existe (plusieurs institutions possèdent déjà des associations bien structurées) et pour faciliter la promotion d'une plus grande participation des étudiants. Ces derniers se sont opposés à toute action reportant à plus tard la création du front.

Grâce à l'autorité du président de l'assemblée et à l'intense lobbying intervenu à l'heure du souper, on est arrivé au compromis suivant: le conseil exécutif national fera parvenir d'ici peu le texte des règlements corporatifs aux responsables régionaux. Après étude à ce niveau, un congrès spécial sera convoqué à la fin de mai pour l'adoption

Voir page 6: Le Front

Incendie rue Delorimier: deux vieillards meurent

par Jean-Pierre Charbonneau

Deux vieillards, dont un infirme, ont perdu la vie et deux pompiers ont été blessés, hier soir dans un violent incendie qui a détruit une maison de chambres pour personnes âgées, au 4293 rue Delorimier, à Montréal et endommagé gravement deux maisons adjacentes, près de la rue Rachel.

Les deux victimes ont été identifiées comme étant M. Emilien Laplante, 71 ans, et son compagnon de chambre, M. André Girouard 73 ans. Les deux hommes sont morts asphyxiés dans leur chambre, située à l'avant, au troisième étage de l'édifice.

Les deux pompiers blessés qui ont été conduits à l'hôpital Notre-Dame, l'un souffrant d'une coupure à la main gauche et l'autre ayant été blessé après avoir été projeté du troisième au deuxième étage par une explosion survenue une dizaine de minutes après l'arrivée des sapeurs, sont M. Guérin et le chef intrimaire de la division ouest, M. Tremblay.

Au moment où l'incendie s'est déclaré, une vingtaine de personnes âgées se trouvaient à l'intérieur de la maison de chambre mais, à l'exception des deux victimes, elles ont toutes été évacuées à temps. Il en est de même des familles qui habitaient les logements situés dans les maisons adjacentes.

Selon la police, la maison de chambres pour vieillards abritait des personnes placées par le bien-être so-

cial de Montréal.

Plus de 200 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu pendant plus de trois heures le sinistre avant de pouvoir contrôler la situation.

On ignore pour l'instant l'origine de l'incendie mais l'explosion survenue une dizaine de minutes après l'arrivée des pompiers serait attribuable à l'éclatement d'une fournaise.

Les pertes sont considérables et pourraient se chiffrer à près de \$100,000.

Nationalisation au Bangla Desh

DACCA (d'après l'AP) - Le premier ministre Mujibur Rahman a annoncé hier la nationalisation des principales industries du Bangla Desh.

Dans une allocution qui marquait le premier anniversaire du début de la guerre civile qui a mené à la naissance de cet Etat, le leader bengali a précisé que toutes les usines de jute, de textile et du sucre ainsi que les banques domestiques et les compagnies d'assurance propriété de Bengalis étaient nationalisées.

Seules les banques étrangères et les compagnies d'assurance contrôlées par

Voir page 6: Bangla Desh

Ulster: grève générale de deux jours

BELFAST (d'après l'AFP, CP et Reuter) - On s'attend qu'environ 180,000 travailleurs de l'Ulster observent deux jours de grève générale - aujourd'hui et demain - en guise de protestations contre "l'administration directe" décrétée par Londres.

Malgré la mise en garde faite samedi par le commissaire William Whitelaw, qui n'a pas éliminé la possibilité de faire intervenir l'armée, malgré l'appel lancé aussi par l'intersyndicale de l'Ulster dont le président Bleasé déconseille l'obéissance au mot d'ordre de grève lancé par le mouvement "Vanguard", il semble bien que les travailleurs des docks et des chantiers navals seront suivis par ceux des chemins de fer, des commu-

nications téléphoniques et du réseau de distribution d'électricité. On pensait également hier à Belfast qu'il y aurait pénurie de lait et de pain et que de nombreux commerçants fermentaient boutique, malgré l'avis contraire de leur syndicat.

Au cours du week-end, on a signalé deux morts en Ulster où ont eu lieu quelques fusillades et quelques explosions. Le fait le plus marquant semble bien la déclaration du révérend Ian Paisley, qui, bien qu'opposé au mouvement "Vanguard" de William Craig, n'en a pas moins invité hier soir ses concitoyens à respecter la consigne de grève si c'était là pour eux le seul moyen de marquer leur désaccord vis-à-vis de l'initiative britannique.

A Londres, hier, 6,000 marcheurs

ont répondu à l'appel des comités "anti-internement en Ulster" et ont écouté la jeune députée du Mid-Ulster, Mlle Bernadette Devlin, qui s'est attaquée au "capitalisme et à l'impérialisme de la Grande-Bretagne".

D'autre part, le haut commandement de l'armée provisoire de l'Irish Republican Army a annoncé que celle-ci cesserait ses attaques sur des cibles civiles en Irlande du Nord pendant un mois. Les chefs de l'IRA cèdent ainsi aux pressions des groupes catholiques qui lui avaient demandé une trêve depuis que la Grande-Bretagne a mis en tutelle le parlement d'Irlande du Nord. L'Association des droits civiques a de son côté décrété une trêve de 30 jours dans les manifestations en

Ulster comme geste de bonne volonté à l'endroit des autorités de Londres.

M. William Whitelaw, désigné au poste récemment créé de ministre chargé de l'Irlande du Nord, a lancé une mise en garde samedi soir, au cours d'une conférence de presse contre la désobéissance civile.

"J'espère beaucoup que personne, dans la situation actuelle, n'y aura recours", a-t-il dit.

Depuis l'annonce du plan britannique vendredi, il n'y a pas eu de désordres graves ni d'explosion mortelle. Les barricades ne sont pas multipliées dans les quartiers catholiques comme on avait pu le craindre. On a retrouvé toutefois dimanche matin dans un quartier pro-

Voir page 6: Ulster

au gré du temps

Procédure

Le ministre québécois de la justice promet pour bientôt l'aide juridique gratuite à tous les assistés sociaux, service qui sera étendu à toute personne qui risquerait, en ayant recours à un avocat, de voir baisser son niveau de vie. Cela fait bien du monde.

On voit clair dans les intentions du gouvernement: il spéculer sur le goût bien connu pour la plaidoirie des Canadiens français, dignes fils de Normands.

Bientôt, les prétroires seront encombrés par des milliers de causes toutes justes et dignes d'intérêt; chacun, soucieux de sa propre affaire, oubliera celles de l'Etat. Finies les revendications collectives, la justice pour soi seul et pour chacun.

La chicane va devenir gratuite, sinon obligatoire.

Louis-Martin TARD

Eaton mise sur le prêt-à-porter québécois

par Monique Roy, collaboration spéciale

Le prêt-à-porter québécois se porte très bien merci! Après les peintres, les poètes, les chansonniers, les dramaturges, voilà maintenant que les modélistes rêvent de faire résonner le nom du Québec aux États-Unis et en Europe. Pourquoi pas? Le prêt-à-porter québécois n'a pas la prétention de détrôner Paris, Rome, Milan, Londres, mais de prendre simplement la place qui lui revient sur la scène internationale de la mode. Nos modélistes sont devenus adultes. Pourquoi ne pas parier sur eux, sur nous?

La maison Eaton a décidé de parier sur le prêt-à-porter québécois. La semaine dernière, au grand restaurant du magasin, elle présentait trois défilés-spectacles entièrement consacrés à la mode québécoise. Au menu: Donald Richer, Léo Chevalier, Marielle Fleury et Lydia Sperlich, Margaret Goodfrey et Lilly Dee, De Passillé Sylvestre, Lucille Faucher et Nina Wills, Hugh Garber, Elvia et Tom, Vali.

Défilés-spectacles dynamiques, enlevés et vivants, à l'image de cette mode du Québec. Des diapositives présentaient chaque modéliste, les mannequins défilant accompagnées en musique par Vigneault, Pauline Julien, Renée Claude, Félix Leclerc, Isabelle Pierre et Charlebois.

La mode québécoise printemps-été est éclectique. On y retrouve les grands thèmes de la saison: le style marin et le style écolière sage, mais aussi des robes très féminines, vaporeuses et sophistiquées. On a pensé à la femme petit garçon, à la nymphe et à la femme-femme.

Puisqu'au Québec le début de printemps ressemble étrangement à l'hiver, soyons logiques! Logiquement donc, le défilé a débuté avec la présentation de paletots de fourrure de Donald Richer pour finir l'hiver... ou commencer le printemps en beauté. La veste trois-quart (qu'on appelait il y a deux décennies le manteau 7/8) revient chez la plupart des modélistes. Chez Léo Chevalier, on la retrouve en blanc. Les



Sarabande évoquant le "Train pour Sainte-Adèle" de Félix Leclerc qui, des pays d'en-haut, a transporté ces bijoux réalisés par De Passillé Sylvestre. (Photos Le Devoir par Bernard Lauze)

tailleurs ou ensembles-pantalons presque toujours un gilet et on les porte sur un chemisier avec l'omniprésente cravate. Interviewée par la commentatrice Mireille Lemelin au cours du défilé, il a déclaré que, pour le jour, il préfère nettement le pantalon à la robe qui, d'après lui, limite trop la femme moder-

ne. Pour lui, la robe est faite pour le soir, la détente, les vacances.

Il pleut souvent au Québec. Marielle Fleury et Lydia Sperlich ont décidé d'ensoleiller les jours gris et ont créé des impers quadrillés, imprimés, fleuris, qu'on porte indifféremment sous la pluie ou le soleil. Margaret Goodfrey

opte pour le long: longues jupes plaid accompagnées de blazer et de gilet, ensembles-pantalons aux teintes acidulées. Les t-shirts et les robes à dos dénudé se portent sans soutien-gorge. La femme québécoise est déjà libérée... on le savait. Mais attention! Seules les minces (comme la pétillante Ulla peuvent s'offrir cette liberté tout en restant élégantes et gracieuses.

Lilly Dee signe pour la maison Bilboquet des ensembles-pantalons merveilleusement pratiques et très réussis: cabans et blousons zippés accompagnent les pantalons de denim brossé et de coton. D'avril à octobre vous porterez ces ensembles pour travailler, faire vos courses, voyager, promener vos enfants, manifester. Lucille Faucher et Nina Wills aiment la femme sophistiquée, aérienne. Là aussi, on retrouve le trio jupe, blazer et gilet.

Contrairement à Léo Chevalier, Hugh Garber croit à la robe pour le jour. Cette robe, il la veut classique et fonctionnelle. Elvia, pour sa part, aime les longues robes fluides fleuries, le style marin et le style petite fille. Tom, qui a représenté la mode canadienne à Paris cette année, mise sur des modèles fous, fous: longues jupes et corsages courts, pantalons à revers et couleurs franches. Vali voit la Québécoise dans de longues jupes romantiques, des robes avec boléros, des robes imprimées qu'on porte avec un turban.

De Passillé et Sylvestre, artisans de Sainte-Adèle, ont créé bijoux et ceintures qui s'harmonisent bien avec les vêtements des modélistes.

Quoi porter? Quoi choisir? C'est à vous, madame, de jouer. Jeune ou moins jeune, riche ou moins riche, mince ou moins mince, vous trouverez parmi les créations des modélistes québécois le vêtement qui vous conviendra. Vous êtes la meilleure ambassadrice, la publicité la plus convaincante pour ce prêt-à-porter québécois qui ne demande qu'à vous suivre à travers le monde.



Robe fluide et raffinée de Vali. Ne dirait-on pas un tableau de Touseignant? A noter le turban qui accentue l'originalité de cet ensemble.



Long manteau blanc signé Marielle Fleury. Sous la pluie ou les rayons de lune, vous serez belle jour et nuit.

Radio-Un et Radio-Deux

Le CRTC se met à l'étude du projet de Radio-Canada

OTTAWA (PC) — Une proposition de Radio-Canada visant à établir deux systèmes radiophoniques différents à l'intérieur des réseaux français et anglais fera le sujet des audiences du Conseil de la radio-télévision canadienne qui doivent débiter demain à Ottawa.

Radio-Canada veut obtenir l'autorisation de créer deux services distincts, Radio-Un et Radio-Deux, à l'intérieur de ses deux réseaux. L'objectif final de ce projet est de transmettre les émissions de Radio-Un sur modulation AM et celles de Radio-Deux sur modulation FM.

Les émissions de Radio-Un seraient un mélange de musique légère et d'information, tandis que Radio-Deux mettrait l'accent sur la musique, le théâtre et les arts. Radio-Canada promet par ailleurs de transmettre une combinaison des stations Un et Deux dans les endroits où les deux fréquences ne sont pas disponibles.

Le CRTC doit d'autre part traiter d'une requête de Radio-Canada visant à établir six nouvelles stations FM, trois françaises et trois anglaises. Les stations francophones seraient installées à Québec, Chicoutimi et Ottawa, tandis que les stations anglophones seraient implantées à Saint-Jean de Terre-Neuve, Halifax et Calgary.

Actuellement, Radio-Canada possède une station FM francophone à Montréal et cinq stations FM anglophones à Montréal, Toronto, Ottawa, Winnipeg et Vancouver.

La demande de Radio-Canada concernant l'implantation de six nouvelles stations FM fait partie d'un programme consistant à établir 16 nouvelles stations sur une période de cinq ans.

La Société a en outre l'intention de conclure des ententes avec des stations AM et FM privées afin d'en faire des affiliées qui transmettraient les nouvelles émissions. Radio-Un a été conçue pour diffuser un certain nombre d'émissions régionales.

Le Conseil a reçu de nombreuses lettres de gens exprimant leur appui ou leur désaccord avec les projets de Radio-Canada. Certaines critiques ont laissé entendre par exemple que les stations FM du réseau ne pourraient toucher les régions rurales. D'autres se

sont élevées contre la formule du réseau AM en disant qu'elle semblait vouloir concurrencer avec le secteur privé. Les habitants des villes ont de leur côté manifesté un vif enthousiasme pour ce projet.

M. Raymond Crépault président de Radio-Mutuelle qui détient de nombreux intérêts radiophoniques en Ontario et au Québec, s'est opposé à l'implantation des stations FM francophones. D'après lui, ce supplément de stations FM nuirait aux stations FM privées.

M. Crépault a accusé Radio-Canada d'attirer les employés de stations privées en leur versant des salaires que les entreprises privées ne peuvent se permettre d'offrir.

DÉCÈS

ARSENAULT Blandine. A l'hôpital du Saint-Sacrement, à Québec le 24 mars 1972, à l'âge de 66 ans, est décédée après une longue maladie, Madame Blandine Bernard, épouse de Monsieur Bon Arsenaux. Elle demeurait au 1330 rue de Montmorency à Québec. Les funérailles auront lieu à Bonaventure, Cité de Bonaventure, mardi le 28 mars à 11 heures. Avant son départ pour Bonaventure, la dépouille mortelle sera exposée au Salon funéraire J. Bouchard et fils, 945 Marguerite-Bourgeoys, Québec, et le jour précédent les funérailles au Salon J. A. René LeBlanc, de Bonaventure. Elle était la mère de feu Soeur Pauline au Japon. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres, et belle-filles: Me et Mme Jean Arsenaux, (Micheline Bujold) de Bonaventure, M. et Mme Richard Dumas, (Marcelle) de Sainte-Foy, M. Réal Arsenaux, des Îles de la Madeleine, M. et Mme Paul Teller, (Lise) de Sainte-Foy, M. et Mme Julien Arsenaux, (Lucie Boutet) de Sainte-Foy, M. et Mme Jacques Dupuis, (Lyna) de Longueuil, M. et Mme Pierre Arsenaux, (Carmen Larochelle) de Sainte-Foy. Sa soeur, ses frères, belle-soeurs et beaux-frères: M. et Mme Gabriel Morin (Blanche Bernard) de Longueuil, M. et Mme Aubin Bernard, M. et Mme Phocas Bernard, M. et Mme Phaniel Bernard, M. Edmond Bourdages, M. Jean W. Arsenaux, de Bonaventure, ainsi que 19 petits-enfants S.V.P. Compenser les envois de fleurs par des offrandes à l'Institut de Cardiologie de Québec, 2725 Chemin Sainte-Foy, Québec 10.

élection à québec

Texte: Robert Toupin - Dessins: Liceras



LE LIVRE QUE TOUT LE MONDE DOIT LIRE EN VENTE ACTUELLEMENT

Savez-vous où vous allez retenir des chambres pour les visiteurs de marque, Mlle Rivard?



Meilleur est l'hôtel, meilleur est le séjour. A Montréal, exigez

Le Château Champlain.

Pour des réservations dans les 14 hôtels du Canadien Pacifique, ou leurs affiliés partout au Canada, appelez 866-3048.



PAESANO

Le Restaurant Italien de Montréal - 731-8221

M Q F

NOTRE ÉTAT FRANÇAIS NOUS L'AURONS!

Voulez-vous vivre en français! Voulez-vous travailler en français? Voulez-vous que vos enfants puissent s'instruire, vivre et travailler en français au Québec!

PARTICIPEZ À LA GRANDE ASSEMBLÉE POPULAIRE DU 28 MARS À 8.00 HEURES P.M. au Centre Paul Sauvé

Lancement de l'opération 200,000

Pétition

qui réclame la proclamation du français langue officielle du Québec et l'abrogation du "bill 63"

Orateurs invités :

François-Albert Angers - Robert Chagnon
Michel Chartrand - Fernand Daoust
Marcel Pepin - Matthias Rioux
Marcel Perreault



VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR

LA CHAISE DU MARÉCHAL-FERRANT

roman de JACQUES FERRON

Un grand Ferron, un conte inoubliable, la légende des Goupils.

En vente partout au prix de \$3.00 - distribué par le Service des Éditions du Jour, 1651, Montréal 129 - Tél. : 849-8328. (si la ligne est occupée : 2228)



ÉDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

Les conflits d'intérêt gardent le haut du pavé

Dans la construction règne toujours la 'loi de la jungle'

par Gisèle Tremblay

Le débat qu'a suscité l'adoption vendredi à l'aube du bill 15, qui rend passible de lourdes amendes tout contrevenant à la loi des relations de travail dans l'industrie de la construction, ira sans doute en s'amplifiant dans la mesure où la situation qui incite les parties à contrevir à cette loi demeure inchangée.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, et le président de la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois (CSN), M. Renald Carey, ont déclaré ce week-end dans un communiqué commun que le bill 15 doit être abrogé parce qu'il est "vicieux" dans sa conception même et "hypocrite" dans ses objectifs.

La Fédération regroupe tous les syndicats de la construction affiliés à la CSN, à l'exception du Syndicat de la construction de Montréal qu'elle a expulsé de ses rangs il y a deux ans parce qu'à l'encontre de ses directives, il

s'était allié aux syndicats de la FTQ lors d'un conflit dans la construction de Montréal.

MM. Pepin et Carey soutiennent que le bill 15 retire aux travailleurs leur seule arme de protestation collective, c'est-à-dire la grève, contre la politique d'embauche d'un entrepreneur qui favoriserait un syndicat au détriment d'un autre.

Certes, ajoutent les deux leaders syndicaux, le bill 15 prétend assurer la liberté d'allégeance syndicale en reconnaissant au travailleur victime de discrimination syndicale le droit de porter plainte auprès du procureur général; celui-ci doit alors enquêter et, s'il y a lieu, intenter une poursuite, mais outre que cette procédure est fort longue l'entrepreneur coupable, s'il doit payer \$500 d'amende, n'est en rien tenu d'embaucher ensuite le plaignant.

Bref, concluent MM. Pepin et Carey,

les entrepreneurs restent libres d'embaucher qui ils veulent et de favoriser par ce biais l'organisation syndicale de leur choix alors que seul un régime de sécurité d'emploi, qui obligerait notamment les entrepreneurs à s'adresser à des bureaux de placement gouvernementaux, mettrait de l'ordre dans cette industrie.

Plus tôt vendredi, M. Pepin et M. Louis Laberge, président de la FTQ, ainsi que deux associations d'entrepreneurs avaient déjà exprimé leur profond scepticisme quant à l'efficacité du bill 15, conçu en fonction de l'affrontement intersyndical survenu mercredi sur un chantier de Sept-Îles, et avaient réclamé plutôt une révision de la législation générale qui régit l'industrie de la construction.

Celle-ci, en réalité, s'est développée au Québec dans un état qu'on pourrait qualifier de "pré-législatif", dominé par

les conflits d'intérêt et source de privilèges divers. C'est ce qui fait dire aux centrales syndicales que dans cette industrie règne depuis toujours et aujourd'hui encore, "la loi de la jungle".

N'importe qui, par exemple, peut devenir entrepreneur du jour au lendemain, faire faillite et recommencer. Le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, qui déplore volontiers ce fait, dit songer depuis longtemps à réglementer la profession d'entrepreneur en établissant un système de permis accordés et renouvelés à certaines conditions. Pour des raisons obscures, cependant, le projet de loi n'est pas encore passé.

Désireux de réglementer au moins les relations de travail, jusque-là anarchiques, le gouvernement a adopté en décembre 1968 le bill 290 qui imposait la négociation sectorielle dans l'industrie de la construction. Deux centrales syndicales, la FTQ et la CSN, et cinq as-

sociations d'entrepreneurs sont reconnues comme parties à cette négociation.

Le bill 290 reconnaissait ainsi la liberté individuelle d'allégeance syndicale aux travailleurs de cette industrie; des ouvriers de la FTQ et de la CSN peuvent donc se retrouver sur un même chantier, au sein d'un même métier, contrairement à la situation dans les entreprises où un vote de représentation syndicale assure le monopole d'un syndicat.

Mais les conflits d'intérêt entre chacune des sept parties sont tels que la négociation sectorielle n'a jamais abouti à la signature d'une convention collective et que les conditions de travail des ouvriers de la construction sont régies depuis par décret. Cet échec, entre autres motifs, a même amené le ministre du travail à abandonner temporairement son projet d'instituer la négociation sectorielle dans d'autres secteurs de l'économie.

Ces conflits opposent non seulement les parties patronale et syndicale, mais aussi la CSN et la FTQ. Il se trouve en effet que les deux centrales défendent des intérêts différents parmi les ouvriers de la construction.

La FTQ représente en l'occurrence les sections québécoises de syndicats internationaux, dont le siège social est aux États-Unis. Ces syndicats regroupent surtout des travailleurs des métiers mécaniques de la construction (plomberie, électricité, structure métallique...) et sont majoritaires dans la région de Montréal.

Les ouvriers spécialisés de ces syndicats sont habitués à suivre les entrepreneurs, de chantier en chantier, là où il y a du travail pour eux. Les grands entrepreneurs américains et canadiens, d'autre part sont habitués à traiter avec

Voir page 6: Construction

3 restaurants incendiés; pertes de \$1.5 million

Trois gros incendies se sont déclarés tôt samedi matin au motel-restaurant La Barre 500 sur le boul. Taschereau, à Longueuil, au restaurant Le Bocage de Hull et au restaurant l'Auberge Dupont de Gaspé. Ces incendies ont fait plus de \$1.5 million de dommages et légèrement blessé quelques personnes.

Le premier incendie a débuté vers 1h40 samedi matin au restaurant l'Auberge Dupont, dans le centre-ville de Gaspé. Le feu qui s'est rapidement propagé dans le restaurant a par la suite gagné un magasin adjacent, le Continental, pour, enfin, ravager la Pharmacie Gagnon.

Le sinistre a fait rage au moment où une violente tempête de neige s'abattait sur Gaspé et alors que l'électricité avait été coupée isolant la municipalité des régions avoisinantes. Ce sont des pompiers volontaires commandés et assistés par des policiers municipaux, provinciaux et fédéraux qui ont combattu pendant 11 heures le sinistre. Aucune personne n'a été blessée même si une jeune fille a dû sauter du haut du deuxième étage pour éviter les flammes.

Pendant que se poursuivait cet incendie, un second prenait naissance à l'autre extrémité de la province, à Hull, à la suite d'une explosion survenue dans le restaurant Le Bocage de la rue Leduc. L'incendie qui a suivi l'explosion a détruit le restaurant ainsi que trois autres commerces adjacents, soit une pharmacie, un magasin de meubles et une Société préteuse.

Six personnes, dont trois pompiers, ont été hospitalisées quelques heures, souffrant de légères brûlures et d'asphyxie partielle.

Dans ce cas, les pertes ont été évaluées à \$500,000. A Gaspé, les premiers rapports faisaient état d'une perte de plus de \$600,000.

Enfin vers 9h, un incendie prenait naissance au restaurant-motel de la rive-sud de Montréal, La Barre 500, et le ravageait presque complètement.

Cependant, les motels adjacents n'ont pas été endommagés. Grâce à l'intervention des pompiers, les studios de la station radiophonique CHRS, au sous-sol de l'édifice, ont aussi été épargnés. Malgré tout, la station radiophonique a dû cesser de diffuser de ce studio pour déménager temporairement ses pénates dans le bâtiment émetteur de Saint-Jean.

On évalue les dommages à cet édifice vieux d'une vingtaine d'années à environ \$500,000.

Par ailleurs, signalons que quatre autres incendies survenus dans la nuit de vendredi à samedi à Montréal ont endommagé sérieusement l'hôtel de Province, angle des rues Dorchester et Biane; ainsi que des maisons de rapports sur les rues Sainte-Famille, Boyer et Panet. Quelques familles ont perdu leur logis mais personne n'a été blessé gravement.

COURS DE POTERIE PRINTEMPS /72
à la
Poterie Bonsecours
427 est, Notre-Dame
844-6253
Durée des cours - 10 avril à la fin de juin



Au rythme du tam-tam, quelque 250 Indiens et Esquimaux ont manifesté calmement samedi après-midi devant les bureaux de l'Hydro-Québec. Ils voulaient ainsi protester contre le projet d'aménagement hydroélectrique de la baie James qui, selon eux, détruirait leur style de vie.

(Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

La police met le cadenas sur un hôtel de banlieue

L'Hôtel Maple Inn de Pointe-Claire, en banlieue nord-ouest de Montréal, a été fermée samedi après-midi par l'escouade des alcools de la Sûreté du Québec à la suite d'une ordonnance de la Commission de contrôle des permis d'alcools du Québec.

Les permis de même que toutes les boissons alcooliques ont été saisis par les enquêteurs policiers qui agissaient sous les ordres de l'inspecteur Maurice Baril.

L'ordonnance de la CCPAQ, signée par le juge Jacques Trahan et le commissaire Albert Tanguay, rappelait que la preuve présentée lors de l'audition publique révélait que cet endroit était devenu depuis environ un an le lieu de recensement de jeunes délinquants fort turbulents.

Les commissaires ont rappelé que le propriétaire Willie Constant, un des directeurs de l'Association des hôteliers du Québec, avait même dû avouer qu'il lui était devenu impossible de maintenir l'ordre dans son établissement.

Par ailleurs, les enquêteurs de la Commission de contrôle et les policiers du Bureau de recherche sur le crime organisé attendent toujours avec impatience la décision de la CCPAQ relativement à une dizaine d'établissements de Montréal contre lesquels ils ont présenté une preuve, il y a quelques mois maintenant. Parmi ces établissements, on retrouve la Taverne Radisson sur la rue Ontario, l'Esquire Show Bar de la rue Stanley, le Café Domino sur le boul. Pie-IX, et quelques autres.

Dominion: la grève est évitée

Lors d'une assemblée hier au Centre Paul-Sauvé, les employés des magasins Dominion ont voté en faveur de leur nouvelle convention collective de travail par une faible majorité.

La hausse de salaire est de \$15 par semaine. Elle est rétroactive au 21 septembre 1971. Une deuxième hausse de

\$15 est prévue pour la deuxième année. Les conditions de travail ont été améliorées ainsi que la sécurité d'emploi.

Les employés des magasins Dominion sont au nombre de 1,300. L'Union des employés de commerce signera cette nouvelle convention collective dans les prochains jours.

Le voyageur qui reste en plan, complice ou victime d'une combine?

par Urgel Lefebvre

Une centaine de personnes qui s'apprêtaient à faire un beau voyage à prix réduit ont eu des ennuis la semaine dernière à l'aéroport de Dorval. Il n'y avait point de places pour elles dans l'avion qu'elles comptaient prendre. Dans certains cas, le prix des billets a été remboursé; dans d'autres cas, les voyageurs ont pu prendre place dans d'autres avions. Toutes dépendant ont vu leurs projets chambardés et quelques poursuites judiciaires ont été intentées.

Que s'est-il passé? ... ou plutôt, que se passe-t-il, car il semble que des centaines d'autres voyageurs connaîtront les mêmes ennuis au cours des semaines qui vont suivre.

Il se passe qu'à l'approche de la période d'achalandage, les compagnies de transport aérien ouvrent l'oeil, après avoir longtemps fermé les deux yeux sur une petite combine de billets bon marché.

On sait qu'il y a des tarifs spéciaux pour les groupes dits d'affinité, comme les membres d'un même club, d'une même association. Et lorsque, en période creuse, une compagnie parvient à vendre à un agent un bloc de quarante ou quatre vingt sièges, elle n'éprouve pas toujours le besoin de vérifier l'identité des détenteurs de billets qui se présentent ensuite à ses guichets pour prendre l'avion. Les sièges se remplissent, tout est pour le mieux, se dit-elle.

Or, il arrive que des agents ou simples organisateurs de voyages achètent des blocs de billets au nom d'un club ou d'une association en donnant au transporteur aérien une liste de noms fictifs. Les billets ainsi obtenus ne coûtent à l'organisateur qu'une couple de cent dollars chacun pour l'Europe, aller-retour.

L'organisateur écoule ensuite ses billets un à un, mais pour l'aller seulement, ce qui lui permet d'offrir à un voyageur un billet simple au prix de \$130 avec privilège de revenir quand bon lui semblera, ce qui est vraiment une proposition fort avantageuse.

Quant aux billets de retour, ils sont écoulés de la même façon, mais à l'autre bout de la chaîne. Et c'est ce qui explique comment il se fait que des touristes se retrouvent en plan à quelque aéroport lorsqu'ils veulent revenir d'Europe après s'y être rendus pour presque rien. Le mécanisme de la combine est plutôt complexe est il arrive qu'il y ait accrochage, soit à l'aller, soit au retour.

Il suffit que la compagnie de transport aérien découvre la supercherie (par exemple en demandant au détenteur du billet de s'identifier au moyen de son passe-

port) pour que le voyageur reste en plan. Et la compagnie a tout intérêt à découvrir la supercherie des qu'elle peut remplir les sièges de ses appareils avec des clients payant le tarif régulier.

Mais ce n'est pas là le seul aspect du problème. Il peut arriver en effet que l'organisateur fasse faillite si un accrochage sérieux se produit. En outre, l'existence même d'une telle combine nuit considérablement aux agents ou agences de voyages dont la réputation

est à toute épreuve. Il en va de même pour les honnêtes courtiers en vols nationaux.

Il y a déjà longtemps que le problème est signalé par ASTA-Canada (la section canadienne de l'American Society of Travel Agents) et cette société fait de grands efforts pour soumettre les agents de voyages à une réglementation, soit fédérale, soit provinciale. Au Québec l'ASTA propose une législation comme

Voir page 6: Voyageur

Rosemont

La grève des professeurs 'suit son cours' au Cégep

par Pierre-L. O'Neill

Les professeurs du Cégep de Rosemont à Montréal poursuivent aujourd'hui la grève entreprise vendredi.

Le vice-président du syndicat, M. Paul Duperron, a expliqué hier au Devoir que cette décision de l'assemblée générale des membres vise à forcer la direction de l'institution à réintégrer un professeur congédié plus tôt dans la semaine.

Selon M. Duperron, il ne fait aucun doute dans l'esprit du syndicat que le professeur Jacques Morin fut congédié pour activités syndicales.

M. Morin est professeur permanent au Cégep de Rosemont et il agit également comme conseiller syndical. A ce titre, il avait récemment tenté de régler un conflit survenu entre professeurs d'un même département. Le 15 mars, la direction du Cégep adressait un avis de congédiement à trois des sept professeurs impliqués dans le conflit ainsi à M. Jacques Morin qu'elle tenait responsable.

Le Cégep de Rosemont, compte 2,200 étudiants et 148 professeurs syndiqués. A compter de ce matin, les lignes de piquetage seront établies et "maintenues jusqu'à ce que la direction revise son attitude".

En conséquence, les cours ne seront pas dispensés aujourd'hui au Cégep de Rosemont et l'assemblée générale du syndicat des professeurs se réunira pour étudier l'opportunité de nouvelles mesures.

D'autre part, au Cégep de Victoria, la situation entre les enseignants et l'administration s'est détériorée. Les autorités de l'institution ont annoncé que trois professeurs ne recevront pas de nouveau contrat.

Il y a deux semaines, la direction du service pédagogique recommandait

qu'un professeur de mathématiques, M. Ménard, ne soit pas réengagé, alléguant qu'il s'était rendu coupable d'infractions aux règlements de l'institution. Sans attendre l'application de cette recommandation, les étudiants décidaient d'occuper le Cégep.

Voir page 6: Grève

EDITIONS DU JOUR



Reçemment aux Editions du Jour avait lieu le lancement de LA CHAISE DU MARECHAL-FERRON de Jacques Ferron. Il s'agit d'un long conte qui se déroule en trois temps, celui de trois générations de Goupil, compte quelques unes des meilleures pages qu'ait écrites Jacques Ferron.

TIERS-MONDE ET DÉVELOPPEMENT

Cours par correspondance sur la question du Tiers-Monde et de son développement

- Outre l'introduction et la conclusion, ce cours comprend quatre chapitres principaux sur les aspects géographiques, économiques, sociologiques et politiques du développement.
- Pour information ou/et inscription, s'adresser au

Centre d'Étude et de Coopération Internationale, a/s Cours par correspondance 4824, Côte des Neiges, Montréal 247



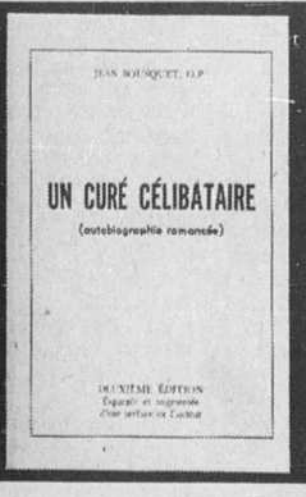
VIENT DE PARAÎTRE... UN CURÉ CÉLIBATAIRE

par JEAN BOUSQUET, O.P.

(seconde édition augmentée d'une préface de l'auteur et expurgée de deux paragraphes que réprobaient quelques lecteurs...)

Cet ouvrage à contre-courant accepte sans biaiser les encycliques de Paul VI. Il ne saurait plaire à ceux qui prétendent que l'histoire de l'Eglise commence avec le Saint Pape Jean XXIII et Vatican II.

En vente au prix de \$2.00 (\$2.15 par la poste) aux Editions Paulines, 3965 est, Henri-Bourassa, Montréal 459; aux Editions Cosmos, C.P. 580, Succ. Snowdon, Montréal; à Variété arc-en-ciel, 262 est, rue Ste-Catherine; aux Buissonnets, 6300, rue Saint-Denis; au Rayon du Livre du magasin Eaton, 677 ouest, Ste-Catherine; chez l'auteur, Département of Romance Languages, Mont Allison University, Sackville, N.B.



éditorial

Ulster : Londres tourne la page

En suspendant le parlement de Stormont et en plaçant l'administration de l'Ulster sous l'autorité directe de Westminster, le gouvernement Heath s'est enfin résigné à la seule initiative susceptible de mettre fin à la campagne terroriste de l'IRA et de rétablir l'ordre dans les six comtés.

"Dernier recours", a commenté la presse britannique, en n'osant trop espérer qu'il mette fin aux affrontements inter-communautaires, aux attentats à la bombe et aux assassinats perpétrés surtout par les plus militants de la minorité catholique, ainsi qu'aux mesures de répression policière et à l'occupation militaire que ces crimes ont entraînés. Mais à vrai dire, dès l'instant où la minorité, les armes à la main, s'insurgeait contre les innombrables dénis de justice dont elle a été victime depuis un demi siècle, le seul recours de Londres était de mettre fin au régime administratif mis en place en 1921 et qui, à toutes fins utiles, conférait à la majorité protestante l'exclusivité du pouvoir politique en Irlande du Nord. Pour avoir trop tardé à le faire, les gouvernements Wilson et Heath ont inutilement donné libre cours à la violence et avivé le sectarisme inter-communautaire en Ulster; ils ont également maintenu la vraisemblance des motifs invoqués par l'IRA pour justifier son action terroriste et rendu suspectes et odieuses, aux yeux des catholiques, toutes les initiatives prises par Londres depuis deux ans pour rétablir l'ordre.

Le Stormont était en effet devenu à juste titre, aux yeux des Catholiques de l'Ulster, le symbole de la répression. L'autonomie administrative confiée aux six comtés, conjuguée au scrutin uninominal à un tour, au "gerrymandering" de la carte électorale et au clivage des partis politiques selon l'affiliation religieuse, assurait au parti Unioniste des protestants le monopole du pouvoir et, par voie de conséquence, toute latitude pour restreindre à sa guise, par une multitude de mesures législatives et de pratiques administratives, les droits civiques, politiques et économiques des Catholiques.

Aucune dynamique sociale, à l'intérieur de ces paramètres institutionnels, ne pouvait modifier cet état de choses. Si un redécoupage de la carte électorale pouvait donner aux catholiques le contrôle des municipalités où ils sont majoritaires, il ne pouvait mettre leur coreligionnaires des autres municipalités à l'abri des brimades, vexations et mesures discriminatoires de la part de leurs majorités protestantes. Et comment pouvait-on attendre de Stormont l'intervention vigoureuse qui s'imposait pour établir graduellement l'égalité de droit

et de fait entre catholiques et protestants? Les Unionistes y étaient installés à demeure; et ni une nouvelle carte électorale, ni un scrutin proportionnel n'aurait pu les en déloger.

A vrai dire, seul un renouvellement radical du système des partis aurait permis au régime de Stormont de réformer l'Ulster; il aurait fallu que les Unionistes se désolidarisent de la communauté protestante, et sollicite activement l'appui des catholiques; que les partis d'opposition — entre autres le Parti travailliste social-démocratique, — cessent d'être identifiés à la minorité catholique. En un mot, il aurait fallu abolir le sectarisme qui est à la base de la vie politique nord-irlandaise, pour y substituer "le clivage plus ou moins marqué entre des partis progressistes — "la gauche" — et des partis conservateurs — "la droite" — clivage que l'on trouve dans la plupart des démocraties, dont celles de Westminster et de Dublin. Voilà justement ce qui, pour des raisons d'ordre historique et idéologique, ne peut être accompli spontanément et de manière autonome en Ulster. Jusqu'ici et jusqu'à nouvel ordre, on ne peut discerner, dans cette société, aucun mouvement susceptible de permettre aux nombreux conflits d'intérêt et d'opinion entre catégories diverses de citoyens de relativiser et de transcender des solidarités, politico-religieuses rendues perverses par leur absolutisme. Il fallait briser ce cercle vicieux; c'est ce que M. Edward Heath vient de faire.

Placées sous la tutelle du nouveau secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. William Whitelaw, la force constabulaire ulstérienne et l'armée britannique devraient retrouver, aux yeux des catholiques, le minimum d'impartialité et, partant, d'autorité sans lesquelles leur action sera impuissante à juguler le terrorisme de l'IRA. Mais la manœuvre des prochaines semaines sera extrêmement délicate. Pour vaincre la méfiance des Catholiques, M. Whitelaw devra faire preuve de générosité, en atténuant le caractère répressif de certaines mesures de sécurité publique, notamment le régime de détention préventive institué il y a un an; mais "toute mesure en ce sens risque d'être interprétée par les Protestants comme laxisme excessif à l'endroit des terroristes et d'inciter par conséquent à la rébellion les troupes — sans jeu de mot — du pasteur Paisley et de William Craig.

Dans une certaine mesure, les autorités britanniques se trouvent donc à la merci des principaux acteurs de cette tragédie: les premières répliques de ces acteurs au coup d'éclat de M. Heath fournissent néanmoins quelques motifs d'espoir. L'intransigeance

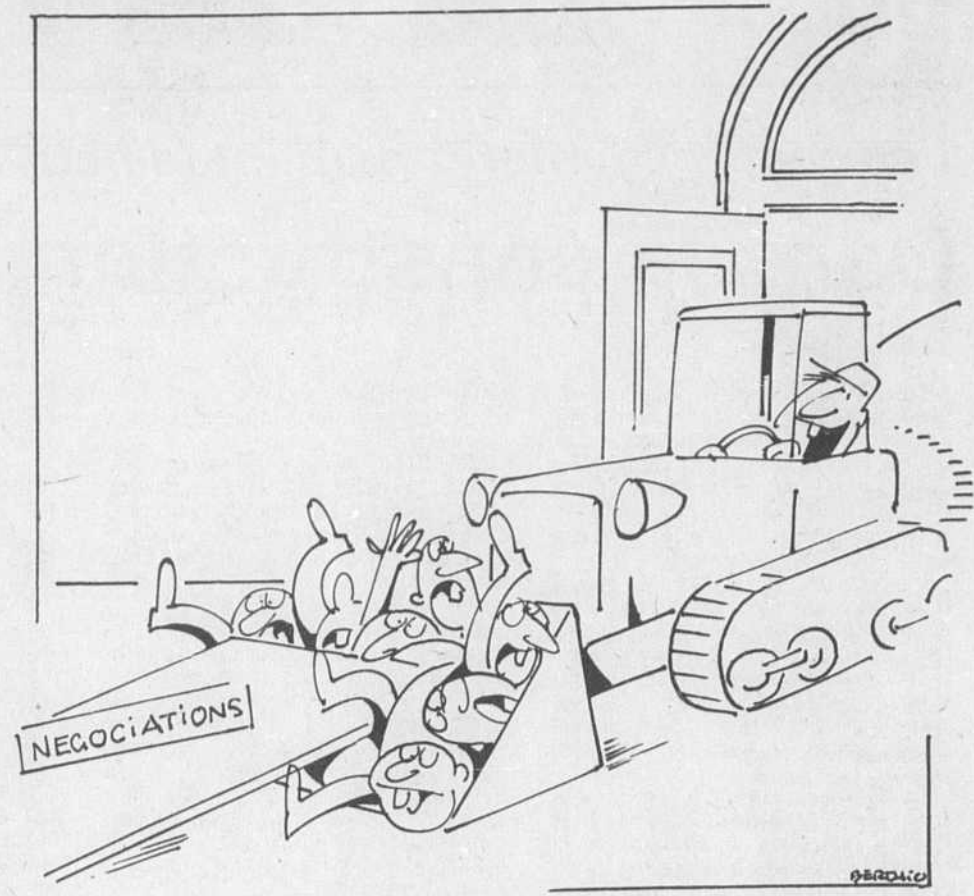
verbale des ultra-protestants et de l'IRA était attendue; ce qui est encourageant, à ces deux extrêmes, c'est que les "Vanguards" de M. Craig ne soient pas encore manifestés et que les attentats terroristes se soient fait plus rares depuis 48 heures. Il convient aussi de signaler que le gouvernement de Dublin a approuvé publiquement le geste de M. Heath, de même que le Parti travailliste social-démocrate de l'Ulster; tandis que l'Association pour les droits civiques, qui regroupe surtout des militants catholiques, a fait la preuve de sa bonne volonté en ajournant tout projet de manifestation.

Si M. Whitelaw gagne le pari des prochaines semaines et parvient à garrotter l'hémorragie de violence qui épuise l'Irlande du Nord, il pourra amorcer la reconstruction sociale de l'Ulster. Car avant même de songer à définir une "solution finale" du problème ulstérien, il est essentiel de corriger les erreurs et les injustices tragiques du dernier demi siècle.

Inutile, en effet, d'envisager l'intégration des deux Irlandes, avant que les Protestants du Nord y consentent; ce qu'ils ne feront sûrement pas avant que Dublin fasse preuve de générosité, de sollicitude, même, à leur endroit; ce qu'aucun gouvernement irlandais n'osera faire dans le climat survolté qui dure depuis deux ans. Inutile, de même, d'envisager le rattachement définitif de l'Irlande du Nord au Royaume-Uni; il ne saurait constituer une "solution finale" à moins que la majorité des catholiques n'y consentent; ce qui est exclu aussi longtemps qu'on n'aura pas restauré leurs droits civiques. Quant à une nouvelle partition, qui permettrait aux catholiques ulstériens de rejoindre le giron de l'Eire tout en laissant aux trois comtés à majorité protestante la faculté de demeurer au sein du Royaume-Uni, elle ne saurait s'effectuer à brève échéance sans risque de nouvelles flambées de violence.

L'intractabilité du problème ulstérien, du moins en courte période, rend d'ailleurs pour le moins douteuse l'utilité des référendums périodiques dont M. Heath a annoncé l'institution prochaine. Lors même qu'il faut organiser une attaque sans quartiers contre le sectarisme, ces référendums ne risquent-ils pas de perpétuer l'infâme polarisation entre communautés politico-religieuses? Car en toutes hypothèses, les Irlandais du Nord sont condamnés à apprendre la tolérance, la justice et l'équité. Vertus que Londres, après avoir tout fait pour enlever jusqu'au goût aux Irlandais, a aujourd'hui l'obligation de leur inculquer coûte que coûte.

Claude LEMELIN



lettres au DEVOIR

Les 38 écoles projetées par la CECM seront-elles construites quand même ?

Mme Thérèse Lavoie-Roux, Présidente de la CECM. Le 26 mai 1971, un groupe de huit spécialistes, assistés dans son étude par seize consultants, remettait à la CECM un rapport sur la vie étudiante dans ses écoles. Dénué de toute agressivité, ce rapport met en lumière toutes les lacunes dénoncées par les parents. Depuis plus de sept ans, on a déshumanisé l'école, nombre de facteurs ont provoqué une désaffection de l'étudiant; désaffection provoquée par un nouveau contexte social, par les conditions de travail des enseignants, par les polyvalents et la standardisation des mécanismes d'opération des nouvelles écoles secondaires. Ce rapport n'a pas été rendu

public, si ce n'est par une heureuse insouciance de l'Action Nationale (mars 1972). L'étude sérieuse de ce document nous amène à nous poser deux questions. 1) La CECM, après ce mémoire, poursuivra-t-elle ses plans pour la construction de 38 écoles dépassant 1000 à 2000 élèves ou entreprendra-t-elle une réforme dans le sens des recommandations? Nous n'avons rien vu qui pourrait nous le faire espérer. 2) La CECM doit-elle continuer la déformation scolaire ressentie par tous, même par ses propres dirigeants? Suivra-t-elle aveuglément la politique du ministre de l'Éducation. Nous croyons que la CECM doit entreprendre une réforme.

sinon, nous glisserions de plus en plus vers l'absurde. Si les commissaires ont voulu cette enquête sur la vie étudiante, c'est que déjà ils récoltaient les fruits amers du gigantisme dans les écoles et de la déshumanisation. Nous remercions l'Action Nationale de nous dévoiler, en premier, "ce premier redressement substantiel de la Bible du monde scolaire", dont l'application naïve continue à grever le budget de la Province au détriment des autres ministères, sans même apporter le minimum de résultats valables. M me Jacques GRONDINES, présidente du comité consultatif de Marie-Reine-des-Coeurs Montréal, le 22 mars 1972

La formation d'éducateurs spécialisés dans les cegep

J'aimerais apporter une correction et quelques précisions concernant l'article: "Les cegep forment trop d'éducateurs spécialisés" (Le Devoir, 15 mars 1972, page 2). Il ne s'agit évidemment pas de 12.000 étudiants qui seront acceptés en septembre en première (1ère) année, dans les 17 cegep offrant l'option en Éducation spécialisée. Pour le moment, le nombre de demandes d'admission au secteur régulier, est d'environ 3.000 dans ces cegep. Dans une proportion de 80% il s'agit de filles. Dans plusieurs cegep, il s'agit du cours où il y a le plus de demandes (il faudrait s'interroger plus longuement sur cette situation, sur les exigences du cours et sur l'importance d'une sélection sérieuse...). Si les cegep ne s'imposent pas un engagement en fonction des ressources et des besoins, c'est-à-dire, en fonction d'une planification réaliste au niveau provincial, ceux-ci accueilleraient plus de 1.250 étudiants... A la suite d'une prise de cons-

science des exigences qu'entraîne une formation adéquate, plusieurs cegep (nous espérons, tous) s'imposent un contingentement, ce qui limitera le nombre d'inscription à environ 750. Plusieurs cegep organiseront un examen de sélection, présenté par des spécialistes, de façon à choisir des étudiants capables de répondre aux exigences nombreuses d'un travail très difficile. Les cegep forment trop d'éducateurs spécialisés dans des endroits mal répartis (trop isolés ou rapprochés) ce qui évidemment a un effet néfaste sur la qualité de la formation. Les cours collégiaux en éducation spécialisée, nous semble valable dans son ensemble. Notre inquiétude est liée au manque de critères en ce qui concerne l'autorisation de donner l'option (champs cliniques valables, professeurs spécialisés, étudiants sélectionnés, etc.), et au manque de coordination entre les différents centres de formation, collégiaux et universitaires. Faute de ressources et de dis-

ponibilité, on risque, comme c'est le cas, de donner un cours à rabais... et d'offrir à la population concernée des services inadéquats. Faute de coordination, on favorise une explosion de spécialistes voués à l'inquiétude face aux perspectives d'emploi. Nous souhaitons donc que le ministre de l'éducation organise un comité chargé de préciser et de faire respecter ces critères assurant l'excellence de la formation et des services; d'établir les besoins et les ressources; d'assurer la création de pôles de formation et d'organiser une politique de formation collégiale et universitaire unifiée et réaliste. Sinon, avant longtemps, nos spécialistes de l'inadaptation se retrouveront dans une "situation inadéquate"... Claude PELLETIER, psycho-éducateur, Collège de Saint-Jérôme, Saint-Jérôme, le 20 mars 1972.

bloc-notes

La querelle du stade

Dans le plus grand secret, comme s'il s'agissait de ses seules affaires personnelles, le maire de Montréal prépare les Jeux olympiques de 1976. Il aurait même déjà confié à l'architecte français Roger Taillibert la conception du fameux stade tant attendu. La Montreal Architectural Society a raison de dénoncer la tactique secrète qui nous tient lieu d'administration publique à Montréal. Faut-il pour autant souscrire aux protestations de l'Association des architectes du Québec? Rien n'est moins certain.

L'Association se prépare à invoquer sa loi professionnelle pour bloquer la venue de l'architecte français. Même si elle avait une bonne cause en main, cette corporation serait bien mal venue d'invoquer son corporatisme en cette affaire. La loi lui permet, il est vrai, d'imposer un permis aux architectes étrangers et de pourchasser les architectes qui n'ont pas voulu s'inscrire dans l'Association. Tout ce légalisme, malheureusement, ne garantit ni une architecture valable, ni une protection réelle du public contre les projets farfelus ou inutilement coûteux. Mais revenons à notre stade.

Il y a une indéfinie part de vérité dans l'affirmation de l'Association, quand elle dit que "l'identité culturelle ne peut être développée ni affirmée si une société doit finir par toujours se regarder à travers le miroir des autres". On combat déjà l'invasion américaine dans la télévision et les périodiques. On dénonce l'usage trop servile que certaines universités peuvent faire de manuels traduits de l'américain. Ce qui est important dans la radio, le livre, l'école, ou le cinéma, l'est également dans l'architecture.

Cependant, pour appliquer cette politique de protectionnisme culturel au cas qui nous occupe, il faudrait d'abord pouvoir répondre à quelques questions. Ainsi, tous les ouvrages publics doivent-ils nécessairement être conçus par les autochtones? Et à ceux qui s'aventureraient à répondre oui, il resterait à nous expliquer qui, en matière d'architecture, est un authentique autochtone au Canada!

Pas plus en architecture qu'ailleurs, le nationalisme le plus vigilant ne saurait tenir au bout de la fourche tous les "étrangers" et l'apport qu'ils peuvent représenter pour la culture d'ici. La Montreal Architectural Society soutient

que les travaux olympiques de Rome, Mexico, Tokyo et Munich ont été d'abord confiés à des gens du pays, qui ont su produire des réalisations étonnantes. Si telle est la pratique suivie par les pays qui ont accueilli les jeux, il faut au moins s'étonner que le maire Drapeau n'ait pas sollicité la collaboration des architectes d'ici.

La Gazette suggérait la semaine dernière que le maire aurait pu procéder par concours international. Une telle politique eut été en effet plus rassurante pour le public, qui a droit non seulement aux comptes de taxes mais à une gestion publique de ses affaires; elle eut été également plus équitable à l'endroit des architectes, canadiens et étrangers. Si un jury impartial avait alors retenu un nom étranger, l'Association autochtone n'aurait alors eu qu'à s'honorer de sa présence et à lui faciliter les choses.

Faute d'avoir, une fois de plus, fait confiance aux méthodes ouvertes d'administration publique, le maire Drapeau s'est aliéné une nouvelle classe de citoyens. Il fait ainsi tomber sur son projet, avant même de le dévoiler, un voile d'amertume qui ne fait honneur à personne.

Un 3ème règlement illégal

Les prétentions de l'administration Drapeau de légiférer à la place du Parlement d'Ottawa et les tentatives de l'avocat en chef de la ville de Montréal d'améliorer le code criminel viennent de nouveau d'être déboutées en Cour supérieure. Le juge Jean Saint-Germain vient de déclarer ultra vires le règlement municipal 4176 édicté en décembre 1970 et interdisant "de pratiquer les sciences occultes et de prédire l'avenir moyennant considération".

La cour supérieure a déjà cassé le règlement contre les manifestations. Elle vient de rappeler à l'ordre municipal, pour une deuxième fois, le maire Drapeau et les soi-disant juristes qui donnent à ses prétentions arbitraires les formes "légal" réglementaires. J'espère bien que la ville de Montréal ira en appel comme elle l'a fait pour son règlement anti-manifestation, et si besoin est en Cour suprême. Le maire et ses juristes se sont déjà fait débouter par la Cour suprême dans l'affaire de la loterie qu'ils avaient camouflée en taxe volontaire. Il ne serait pas mauvais qu'ils se fassent juger une nouvelle fois par les plus hauts magistrats.

Les hommes politiques d'Ottawa et de Québec se laissent souvent intimider en effet par les soup-

gues alarmistes du maire de Montréal. Il n'en va pas de même heureusement dans la magistrature. Un simple citoyen a pu obtenir jugement contre le règlement anti-manifestation. C'est encore un simple citoyen qui vient de faire déclarer ultra vires le règlement interdisant l'astrologie. Il est heureux de constater que si le silence tient lieu de responsabilité civique à l'hôtel de ville, la loi continue d'être ouvertement affirmée au palais de justice. Tout ce qui est ainsi gagné par l'effort de quelques-uns bénéficie aux libertés de tous.

Jean-Claude LECLERC

Le français rentable

La traduction, on le sait, est à peu près le sport national des Canadiens français. La bonne agence de publicité traditionnelle et anglo-saxonne se gourme de fierté quand elle a greffé un quelconque traducteur à son "département de création": son effort de bilinguisme est fait et tout est dit. Tout est dit, en effet, mais le résultat est affreux. La publicité supporte mal la traduction.

Avec les années, on a fini par admettre dans les faits que la publicité rentable auprès du public francophone se crée en français et ne constitue pas un simple décalage de la présentation anglaise. Le comité québécois chargé d'étudier l'utilisation de la langue française en publicité vient de rendre publiques des informations qui permettent d'aller plus loin encore. Le comité affirme, au terme d'une étude scientifique menée en collaboration avec Sorocom, que "la compréhension des messages presse est directement proportionnelle à la qualité du français employé".

L'Office de la langue française s'est empressé, on le comprend, d'exploiter la constatation au maximum. N'importe quelle agence tiendra compte, sinon par respect pour le français, du moins par goût du profit, de cette nouvelle rentabilité du français correct. En effet, tant que l'Office de la langue française s'en tient à cette constatation scientifique, il force efficacement les annonceurs et leurs agences à une évaluation de leurs méthodes publicitaires. Pas un annonceur n'oubliera que "l'indice de compréhension des annonces dites en français incorrect est de 32 contre un indice de 46 en faveur des annonces considérées en bon français par nos experts".

En revanche, l'Office se montre beaucoup moins convaincant quand il prête aux interviewés des mo-

tifs d'une indicible grandeur: "Il se dégage de ce rapport une préférence nette des interviewés pour un français de qualité, car bien parler c'est se respecter, c'est aussi respecter autrui". Peut-être, en effet, le mot d'ordre a-t-il fait son chemin. Peut-être a-t-il convaincu une majorité de consommateurs que le bon français de l'annonce est un hommage à l'intelligence du client. On peut douter cependant qu'il en soit déjà ainsi.

L'Office de la langue française nous livre là une étude valable à laquelle on devrait laisser le soin de se défendre elle-même. Essayer de torde cette enquête pour lui faire dire plus qu'elle ne peut en dire, on ne fait qu'édulcorer sa force de frappe. Il est déjà amplement suffisant de faire savoir que le français correct rapporte plus que les "deux piasses-tu" ou les "Asteure on fête ça au Jack".

A quand des moniteurs?

De lundi matin en lundi matin, on nous séréne des tristes championnats québécois en matière de tueries routières. De temps à autre, nos chauffeurs se reposent sur leurs couronnes mortuaires et laissent l'Ontario tuer plus de monde que nous, mais les choses reviennent à la normale dès la fin de semaine suivante.

Le gouvernement du Québec a commencé à se préoccuper plus directement et plus intelligemment du problème quand il a décrété que les écoles de conduite devraient à l'avenir mettre des moniteurs hautement qualifiés au service de leur clientèle. On a même créé l'obligation pour ces moniteurs de suivre un cours de 320 heures. C'est là frapper à la racine d'un problème épineux: c'était s'attaquer à la délinquance routière (si une telle expression ne fait pas bondir) au moyen d'une meilleure formation des moniteurs, puis des conducteurs.

Malheureusement, ce genre de cours demande à celui qui le suit à ses frais des sacrifices énormes et on ne peut guère les exiger du commun des mortels. C'est là que le bât blesse. D'une part, les écoles de conduite ont fait savoir par les canaux les plus officiels qu'elles sont prêtes à embaucher au moins 400 moniteurs possédant les qualifications définies par le code de la route. D'autre part, les centres de main-d'oeuvre du Canada ne semblent pas pressés de financer ces cours. Les cours déboucheraient pourtant dans les huit semaines sur la création de plusieurs cen-

Suite à la page 6

des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

La grande misère des bibliothèques publiques au Québec

par ÉMILIE TREMBLAY, bibliothécaire

Les bibliothèques publiques au Québec ne sont pas ce qu'elles devraient être. La vérité est que les bibliothèques publiques constituent un cas patent de sous-développement. Les Québécois à quelques exceptions près n'ont pas pris conscience de cet état de chose. Nos intellectuels, nos gens des médias, nos hommes publics se paient de mots; ils pronent l'information pour tous, la participation des masses, l'éducation permanente et veulent à l'indifférence les bibliothèques publiques conçues pour la diffusion de la documentation et de l'information à l'intention des masses.

Il est temps que les Québécois réalisent qu'ils ne peuvent vivre leur vie en connaissance de cause sans accès à de vastes ressources documentaires.

Si individus et groupes sociaux doivent rassembler eux-mêmes la documentation et l'information nécessaires à leurs activités quotidiennes, les bibliothèques publiques constituent à leur intention d'abondantes ressources documentaires au-delà de leurs besoins habituels. Les bibliothèques proposent aux individus et aux groupes, à travers les documents graphiques et audiovisuels, des connaissances et des expériences nouvelles vers une réévaluation et un enrichissement d'eux-mêmes et de leur milieu.

Aussi riches et variées que soit la culture humaine, l'individu "participe de chacun des éléments qui la constituent dans la mesure où ceux-ci accèdent à sa conscience". (Abraham A. Moles)

Statistiques 1970

2.300.000 Québécois n'ont aucun service de bibliothèque publique. 3.750.000 Québécois sont en principe desservis par 114 bibliothèques publiques. Les collections totalisent 4.100.000 livres et brochures. Le personnel compte 552 employés à temps plein et 522 à temps partiel; 133 seulement sont bibliothécaires professionnels. Pour les bibliothèques publiques, le Québec dépense \$6.400.000; le Gouvernement provincial en défraie moins du quart. Seulement deux bibliothèques centrales de prêt (BCP) sont en opération; une troisième est en voie de formation.

3.750.000 Québécois sont desservis. Et comment! 4.100.000 livres ne représentent qu'une moyenne d'un peu plus d'un livre par habitant desservi. De la qualité des collections et des services aux usagers, on ne dit rien; omissions caractéristiques d'un service de bibliothèque au stade artisanal, incertain de sa nature et de ses objectifs.

68 bibliothèques possèdent moins de 20.000 livres. On voit mal qu'elles puissent répondre aux exigences en information des usagers d'autant plus qu'il n'existe pas de réseaux fonctionnels de bibliothèques publiques et que la coopération avec les bibliothèques académiques et spécialisées est à peine amorcée.

Un extrait du Rapport d'activités du Service des bibliothèques publiques laisse deviner la qualité des services: "Sur nos 119 (sic) bibliothèques publiques, 33, ou plus du quart n'ont pas \$10.000 de budget annuel; 81, ou les 3/4 ne reçoivent pas un \$1 par tête des fonds municipaux, et 75, ou les 5/8 n'ont pas de bibliothécaire diplômé."

Parmi les 2.300.000 Québécois non desservis, 1.350.000 ruraux, soit 88% de la population rurale, n'ont accès à aucune bibliothèque. Ces gens demeurent souvent à 20 ou 30 milles de toute librairie; ils ont rarement les moyens d'acheter des livres ou de s'abonner à des périodiques.

C'est à l'intention de ces Québécois que Multi-Média se pose la question de

Billet d'Italie

Le parti d'en rire

Un nouveau parti politique vient de naître en Italie, le parti hippy (ce serait, paraît-il le 64e) il clame bien haut son slogan: "Les hippies au pouvoir" et affiche comme symbole un joker. En démocratie n'est-il pas permis de prendre le parti d'en rire?

Les candidats aux prochaines élections législatives devront avoir les cheveux longs et les idées longues, seront sans doute exclus "ceux qui sont chauves à l'intérieur de la tête" (Prévert). Le programme en dix points du parti hippy préconise la transformation de tous les lieux de peine comme écoles, casernes, églises et supermarchés en lieux de joie; le remplacement du service militaire par un entraînement au jardinage; l'abolition du travail; la vente libre des drogues inoffensives comme le hashish et la marijuana et l'interdiction des drogues nocives comme l'héroïne et la télévision.

Ce néo-parti se distingue du défunt parti Rhinocéros, de gaie mémoire, fondé jadis au Québec "d'une mare à l'autre" en ce sens qu'il ne proclame pas le "statu plus que quo".

Rolande A. LACERTE
Varèse, mars 1972

l'exploitation des ressources locales. On sont les ressources documentales de la Gaspésie, de l'Abitibi? Le Québec est pauvre! Bien plus pauvre le ministère des Affaires culturelles en hommes conscients et énergiques.

Personnel des bibliothèques publiques

Seulement 133 bibliothécaires professionnels oeuvrent dans les bibliothèques publiques. Les bibliothèques universitaires du Québec employaient 278 bibliothécaires professionnels en 1967. En fait, les bibliothécaires diplômés ne viendront aux bibliothèques publiques que lorsque les salaires offerts et les conditions de travail seront sensiblement les mêmes que dans les autres secteurs. Si le directeur du Service des bibliothèques publiques s'en donnait la peine, il trouverait tout le personnel pour ouvrir cinq BCP dès l'automne 72.

Le Québec dépense \$6.400.000 pour les bibliothèques publiques, moins de \$1 par habitant. Les subventions provinciales s'élevaient à \$1.500.000; elles n'ont pas augmenté depuis 1967. Avec la hausse du prix des publications, des salaires et des coûts d'entretien, ces subventions ne représentent plus une aide du même ordre en 1970. Le ministère des Affaires culturelles ne respecte même plus ses engagements; cette année, les subventions seront de 17% moindres qu'elles auraient dû être. Il y a lieu de mettre en doute la volonté du Gouvernement de doter le Québec de bibliothèques publiques valables. Le Québec est pauvre! Baie de James, \$10.000.000.000 en 8 ans - bibliothèques publiques, \$12.000.000 en 8 ans. Pour la même période, \$40.000.000 suffirait à mettre sur pied un service de bibliothèque publique raisonnablement efficace.

Bibliothèques centrales de prêt (BCP)

Des 21 BCP projetées, les BCP de l'Outaouais et de la Mauricie sont seules opérationnelles. La BCP du Saguenay-Lac-St-Jean est en voie de création. A l'automne 71, le ministre Cloutier annonçait la création prochaine de la BCP du Bas-du-Fleuve rendue possible par les octrois du Ministère fédéral de l'expansion économique régionale. Mais, selon ce ministre, le projet n'est qu'à l'état d'ébauche; aucun budget n'a été approuvé à cette fin. Les projets fédéraux-provinciaux connaissent des périodes de gestation longues et pénibles.

Les BCP sont des plus belles réalisations du Service des bibliothèques publiques. Mais, au rythme actuel de création des BCP, il faudra attendre l'an 2040 avant que toute la population du Québec soit desservie. Les ministères des Affaires culturelles devront, avant tout autre, assumer la responsabilité de ces retards. Plus qu'une belle culture, le poste de Ministre des Affaires culturelles exige une solide connaissance des institutions dont il est responsable, une attention constante aux changements sociaux qui gouvernent leur évolution et la capacité d'assurer les fonds nécessaires à leur développement.

La direction des bibliothèques publiques

En décembre 59, la Loi concernant les bibliothèques publiques créait la Direction des bibliothèques publiques. Sous la juridiction du ministère des Affaires culturelles depuis avril 61, la Direction regroupe la Commission des bibliothèques publiques et le Service des bibliothèques publiques dont le Directeur est d'office membre de la Commission.

La Commission - le Directeur et six membres nommés par le cabinet des ministres - est un organisme de consultation. Elle se serait réunie une cinquantaine de fois. Il est difficile d'évaluer son influence. Les échos de ses délibérations sont rarement parvenus jusqu'au grand public.

Le Service a un dossier administratif que quiconque peut examiner; les pièces du dossier sont peu nombreuses. Hormis le document relatif au découpage du territoire en régions culturelles et celui relatif aux habitudes de lecture de la population de la Mauricie, les documents du Service sont remarquables par leur caractère répétitif et l'absence totale d'idées originales. Les rapports statistiques ont ceci d'ennuyeux que, en 1970, ils ne nous en disent guère plus sur la qualité des collections et des services qu'en 1965.

Les rapports d'activités se ressemblent à quelques mots près. On y prône la lecture publique et la culture populaire, mais on y ignore tout des développements sociaux, culturels, technologiques et leur impact sur les bibliothèques. Nous défions quiconque d'extraire de ces rapports une idée originale depuis 1965, par exemple. L'éducation permanente, l'informatique, la TV communautaire, Multi-Média affectent et affecteront les bibliothèques; ils mériteraient au moins une mention cursi-

veuse devant la nouvelle politique du livre dont les bibliothèques font les frais et devant la coupure de 17% des subventions. La Commission, plus particulièrement, ne doit-elle pas faire pression auprès du Ministère afin de sauvegarder les intérêts des bibliothèques? Quiconque accepte de siéger à une commission qui s'avère si inefficace doit assumer sa part de responsabilité. Présentement, la Commission ne risque-t-elle pas d'être un paravent derrière lequel le Ministère abrite son incompetence et son inaction.

Le Gouvernement du Québec

Le rôle de second plan du Gouvernement dans le secteur des bibliothèques publiques suggère l'absence de concertation au Cabinet des ministres. Si en 1961 le ministère des Affaires culturelles semblait désigné pour assumer la responsabilité des bibliothèques publiques, déjà en 1966 la sagesse de cette structure devenait douteuse. En 1972 ce ministère s'avère tout à fait inadéquat.

Dès l'avènement de l'éducation permanente, le ministère de l'éducation se devait de s'intéresser aux bibliothèques publiques, le rapprochement de ces deux termes: bibliothèque publique et éducation permanente paraît presque un pléonasme. Autant dire trains et chemins de fer, école et enseignement. La bibliothèque publique ne peut apparaître en effet pour lui autrement que la base de toute éducation permanente, l'instrument nécessaire et essentiel." (Michel Bouvy).

Le ministère des communications a un intérêt certain dans les bibliothèques publiques puisque celles-ci sont les organismes tout désignés pour assurer à la population un accès facile et permanent, aux publications gouvernementales, et que la coopération de ce ministère devient essentielle aussitôt qu'il s'agit de créer des réseaux de documentation et d'information.

Une concertation s'impose au niveau des ministères. Que l'on procède à la réévaluation de la nature, des fonctions et des objectifs des bibliothèques publiques. Que l'on confie ce secteur au ministère le plus capable d'en assurer le développement et l'efficacité. Que l'on établisse entre les ministères intéressés des mécanismes de coopération.

Les municipalités

Traditionnellement, les municipalités n'ont pas assumé sérieusement la responsabilité des bibliothèques publiques. Au plus une trentaine de municipalités ont les moyens de se doter de bibliothèques valables. Même là, il faut prévoir des mécanismes de coopération interbibliothèques dont le Gouvernement devra faire les frais.

Le service de bibliothèque aux petites municipalités et aux populations rurales est clairement une responsabilité provinciale. Que le Gouvernement assume un rôle de premier plan dans l'instauration de services de bibliothèque et qu'on ne fasse pas un obstacle à une tradition qui n'a chez nous aucune racine profonde.

Les médias de masse, les institutions d'éducation, les activités culturelles et les services de loisirs contribuent éminemment à l'éducation. L'information, le bien-être et l'épanouissement de la société. Cependant, l'histoire des civilisations et l'expérience des peuples les plus prospères démontrent que les bibliothèques ont été et demeurent le support nécessaire de la diffusion des informations, de l'éducation, de la recherche et de l'action.

L'émergence des bibliothèques publiques dans une société est un signe de sa maturité. Qu'on invoque pas l'existence de grandes bibliothèques académiques et de recherche. Celles-ci ne servent qu'une fraction de la population; jamais n'atteindront-elles les masses et ce en dépit des techniques de communication modernes.

Les bibliothèques publiques se veulent des institutions de documentation et d'information disponibles à tous, en tout temps et en tout lieu. Comme l'éducation, la santé et le bien-être, la documentation et l'information devient

une responsabilité des gouvernements centraux parce que ni les individus, ni les groupes sociaux, ni les gouvernements locaux, par l'exiguïté des moyens dont ils disposent, ne peuvent en assumer la responsabilité.

Une priorité

Le ton de cet article se veut plutôt critique. Cependant, il convient de souligner les réalisations des bibliothécaires qui oeuvrent dans les bibliothèques publiques. Leur dévouement est d'autant plus digne d'éloge que les

ressources humaines et matérielles dont ils disposent sont inadéquates. Non moins dignes d'éloge les hommes publics et les citoyens qui dans leur milieu ont contribué de leur temps et de leur personne à la promotion des bibliothèques.

La cause des bibliothèques publiques a besoin de beaucoup d'adhérents parmi les individus, les groupes sociaux, les organisations et les associations. Certaines associations - l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, l'Institut canadien d'éducation des adultes, l'Association

canadienne-française pour l'avancement des sciences, pour en nommer quelques-unes - ont, de par leur nature et leurs objectifs, un intérêt plus immédiat dans les bibliothèques publiques. Leur action peut avoir une influence déterminante dans le développement des bibliothèques publiques dans les années 70.

Il ne suffira pas d'en discuter en petits groupes ou dans les publications spécialisées. Le fait des bibliothèques publiques doit s'imposer à la conscience québécoise par le truchement des médias de masse et de l'édition.



RACINES DE DAHLIAS

EXCELLENTE SÉLECTION

VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX

W.H. Perron & CIE LITEE

515, boul. LABELLE, Chomedey, Laval

1/2 mille au nord du pont de Cartierville

EMPLOYEURS

L'INSTITUT TECCART INC.

VOUS OFFRE DES CANDIDATS DE CHOIX AU POSTE DE TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN ÉLECTRONIQUE MODERNE (NIVEAU COLLÉGIAL)

POUR RENSEIGNEMENTS M. RENE DUGUAY directeur des études



INSTITUT TECCART INC. 3155 Hochelaga, Montréal 526-0493

QUEST-CE QU'UNE ÉTUDE CAPILLAIRE ET QUE DEVEZ-VOUS EN CONNAÎTRE?

Le Centre capillaire PIERRE se spécialise depuis plus de quinze ans dans les problèmes du cuir chevelu dont certains restent encore inexplicables. Nous savons mieux que quiconque que les produits magiques ou les formules mises au point après des soixante-dix années de recherche, ne font pas pousser les cheveux perdus, pas plus qu'une dent extraite ne peut repousser.

Faire repousser des cheveux sur un crâne déjà dégarni, lorsque le capillaire est atrophié, ne laissant qu'un duvet, n'est pas réalisable et y croire serait faire preuve d'une incroyable crédulité.

Le Centre capillaire PIERRE, aidé par des chimistes québécois, développe d'année en année des formules plus efficaces, déposées ensuite uniquement au nom du Centre et à son usage exclusif.

Toute représentation faite en province par des délégués utilisant le nom du Centre capillaire PIERRE s'avère frauduleuse. Nous savons que des gens non avertis et parfois trop confiants se sont fait exploiter par ce genre de personnes n'ayant pas de conscience et ne faisant pas la distinction entre leur nom et celui d'un bureau établi depuis plus d'une décennie et demie et ne "pronant pas la repousse des cheveux".

Il est important que le sujet passant un examen capillaire soit averti sur plusieurs points que nous croyons importants:

- 1) Depuis combien de temps le spécialiste exerce-t-il sa fonction et où a-t-il acquis son expérience?
- 2) Comment se présente-t-il? Nom et prénom devraient être déclinés.
- 3) Si le spécialiste se réfère à des formules, demandez le nom du laboratoire qui les manufacture. En cas de doute, renseignez-vous par divers organismes sur l'existence du laboratoire et si ce dernier fabrique réellement ces produits pour le bureau capillaire auquel vous vous êtes adressé.
- 4) Évitez tout genre de traitements capillaires proposés par des représentants se déplaçant dans les hôtels ou motels.
- 5) Un spécialiste sérieux ne court pas plusieurs métiers à la fois, soit dans les salons de coiffure ou des magasins de postiches et perçures.
- 6) Avant de déboursier quoi que ce soit, ne signez rien sous aucun prétexte, qui vous engage financièrement.
- 7) Aucun service professionnel ne peut vous garantir une repousse de cheveux, sauf dans certains cas de pelade.
- 8) Si le spécialiste consulté se réclame d'un tel ou tel bureau connu, assurez-vous de la validité de ses dires, preuves à l'appui. En cas de doute, veuillez téléphoner ou écrire au bureau auquel le spécialiste se déclare attaché.
- 9) Il est reconnu inexact que des traitements de choc puissent assurer une stabilité de votre chevelure en 30, 60 ou 90 jours.
- 10) Il vous incombe, à vous client, de rester réaliste dans ce qui peut être fait ou non.
- 11) Une étude capillaire dure de 45 à 60 minutes.
- 12) Après avoir été mis au courant de votre cas, ne perdez pas de vue les récidives possibles, et qu'après avoir suivi des traitements une hygiène adéquate s'avère toujours indispensable mais non onéreuse.

Avant de penser à un substitut de votre chevelure, ne serait-il pas plus sage de chercher à sauver les cheveux qui vous restent.

LD33A



Centre Capillaire Pierre

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél. : 288-3823 - 288-7378 - 288-1424

Sortie de Métro Sherbrooke-Berri Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 8h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

GEORGE PALOCZI-HORVATH

LE SOULÈVEMENT MONDIAL DE LA JEUNESSE

par GEORGE PALOCZI-HORVATH

• La moitié de l'humanité, aujourd'hui, a moins de 21 ans.

• Pour la première fois, l'ensemble du soulèvement de la jeunesse au cours des quinze années écoulées est traitée comme phénomène mondial, monde communiste et tiers monde compris.

En vente partout au prix de \$8.50 - distribué par le Service des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - tél. : 849-8325. (si la ligne est occupée : 2228).



suites de la première page

FNCTION PUBLIQUE

Ce sont là les trois "ouvertures" faites par le Front, vendredi. De son côté, le gouvernement a aussi formulé de nouvelles hypothèses de travail.

On sait que le gouvernement, se basant sur la hausse de la richesse collective des Québécois et sur celle du coût de la vie, a offert une augmentation moyenne de salaire de 4,8 pour cent l'an.

Le gouvernement leur a demandé vendredi s'ils ne sont pas disposés à réévaluer cette demande générale, pour réduire l'écart avec les offres gouvernementales, écart estimé à \$500 millions au total par le gouvernement.

En retour, il serait disposé à accueillir avec bienveillance les trois demandes syndicales, sinon dès l'immédiat, du moins en cours de convention.

Les porte-parole syndicaux ont laissé entendre que l'objectif de 8 pour cent reste le même, mais qu'il est possible de l'atteindre de différentes manières dont le Front commun est prêt à discuter.

Il y a donc là une autre "ouverture" et possibilité de rapprochement.

Bref, si le Front atteint son objectif prioritaire de \$100 minimum, il serait prêt à lâcher du lest sur d'autres points.

De son côté, le gouvernement semble disposé à faire un bout de chemin sur la voie d'un honorable compromis, à la condition que les syndicats réduisent l'écart entre les offres salariales de 4,8 pour cent et les demandes de plus de 8 pour cent.

Les observateurs estiment que le gouvernement est disposé à augmenter quelque peu sa masse monétaire, donc à bouger, si l'autre partie en fait autant.

C'est donc avec une extrême prudence que s'engage le jeu de puissance décisif qui se déroulera cette semaine au Holiday Inn de Québec.

Entre-temps, la menace de grève générale plane toujours et pourrait bien se concrétiser au milieu de cette semaine, advenant un échec de l'amorce; de déblocage. Après jeudi, une grève générale avant deux autres semaines est bien improbable, étant donné que les enseignants seront en congé de Pâques pour dix jours, soit jusqu'au lundi dix avril.

Les chefs syndicaux ont déploré samedi que le gouvernement ait demandé un répit de deux jours. Mais à voir la mine fatiguée de tout le monde, il était facile de constater que tous avaient besoin d'un peu de repos après avoir été cloîtrés durant huit jours dans un motel.

Il y a donc amorce de déblocage sur les questions financières proprement dites. Mais qu'en est-il des autres points? Au chapitre de la sécurité d'emploi — qui constitue le deuxième grand objectif

du Front commun particulièrement par les enseignants — le président de la CÉQ, M. Yvon Charbonneau, a dit que les propositions gouvernementales ne sont pas sérieuses et ne répondent en rien aux demandes syndicales. Le gouvernement, a-t-il déclaré, doit se conformer lui-même à certaines normes minimales qui l'exigent des employeurs du secteur privé.

"Nous attendons des réponses substantielles là-dessus." M. Charbonneau a insisté sur le fait que les compromis concernant les salaires ne pourront être appréciés à leur juste valeur qu'à la lumière des réponses gouvernementales concernant la sécurité d'emploi.

Pour l'instant, le fossé est immense entre les deux parties sur ce deuxième point crucial. Le Front veut toujours que le problème soit étudié à fond à la table centrale plutôt que de le déléguer en majeure partie aux tables sectorielles, où le poids des partenaires du gouvernement se fait le plus sentir.

Ce que déplore le Front commun. Sur ce sujet, il n'y a rien de fait ou presque.

"Nous ne sommes pas rigides, nous sommes prêts à négocier", a dit M. Louis Laberge, président de la FTQ. Mais le temps est long et les gars s'impatientent."

LE FRONT

de ces règlements. Une fois adoptés, ces règlements devront être ratifiés par plus de la moitié des institutions post-secondaires du Québec pour devenir le règlement officiel du FEQ.

Le conseil exécutif national élu hier soir se compose de cinq cégépiens: Guy Gagnon, de Limoilou à Québec; Alexandre Hutton, du Vieux-Montréal; Jeanne Perreault, d'Ahuntsic; François Lalonde, d'Edouard-Montpetit à Longueuil; et Régis Fournier, de Rimouski.

Aucun représentant des universités n'a été élu ce qui confirme les préoccupations du front qui reste l'affaire des cégépiens malgré la présence de délégués de la plupart des universités québécoises.

M. Jean David, du Cégep de Jonquières, qui s'était présenté "afin de s'assurer qu'on ne se serve pas de nous à des fins politiques", a soulevé un tollé de protestations quand une participante a révélé qu'il était président du comité Jeunesse du parti libéral.

Par contre, le front constitue sans doute la seule organisation nationale avec le parti libéral où francophones et anglophones semblent heureux de travailler ensemble.

Il faut enfin souligner que la "tendance syndicale" ("il faut s'occuper des affaires des étudiants") semble avoir définitivement pris le dessus sur la "tendance politique" ("il faut s'occuper des problèmes socio-politiques partagés avec le reste des Québécois").

Par contre, le front constitue sans doute la seule organisation nationale avec le parti libéral où francophones et anglophones semblent heureux de travailler ensemble.

Il faut enfin souligner que la "tendance syndicale" ("il faut s'occuper des affaires des étudiants") semble avoir définitivement pris le dessus sur la "tendance politique" ("il faut s'occuper des problèmes socio-politiques partagés avec le reste des Québécois").

Par contre, le front constitue sans doute la seule organisation nationale avec le parti libéral où francophones et anglophones semblent heureux de travailler ensemble.

Il faut enfin souligner que la "tendance syndicale" ("il faut s'occuper des affaires des étudiants") semble avoir définitivement pris le dessus sur la "tendance politique" ("il faut s'occuper des problèmes socio-politiques partagés avec le reste des Québécois").

Par contre, le front constitue sans doute la seule organisation nationale avec le parti libéral où francophones et anglophones semblent heureux de travailler ensemble.

Il faut enfin souligner que la "tendance syndicale" ("il faut s'occuper des affaires des étudiants") semble avoir définitivement pris le dessus sur la "tendance politique" ("il faut s'occuper des problèmes socio-politiques partagés avec le reste des Québécois").

Par contre, le front constitue sans doute la seule organisation nationale avec le parti libéral où francophones et anglophones semblent heureux de travailler ensemble.

Il faut enfin souligner que la "tendance syndicale" ("il faut s'occuper des affaires des étudiants") semble avoir définitivement pris le dessus sur la "tendance politique" ("il faut s'occuper des problèmes socio-politiques partagés avec le reste des Québécois").

Par contre, le front constitue sans doute la seule organisation nationale avec le parti libéral où francophones et anglophones semblent heureux de travailler ensemble.

Il faut enfin souligner que la "tendance syndicale" ("il faut s'occuper des affaires des étudiants") semble avoir définitivement pris le dessus sur la "tendance politique" ("il faut s'occuper des problèmes socio-politiques partagés avec le reste des Québécois").

Par contre, le front constitue sans doute la seule organisation nationale avec le parti libéral où francophones et anglophones semblent heureux de travailler ensemble.

Il faut enfin souligner que la "tendance syndicale" ("il faut s'occuper des affaires des étudiants") semble avoir définitivement pris le dessus sur la "tendance politique" ("il faut s'occuper des problèmes socio-politiques partagés avec le reste des Québécois").

Par contre, le front constitue sans doute la seule organisation nationale avec le parti libéral où francophones et anglophones semblent heureux de travailler ensemble.

Il faut enfin souligner que la "tendance syndicale" ("il faut s'occuper des affaires des étudiants") semble avoir définitivement pris le dessus sur la "tendance politique" ("il faut s'occuper des problèmes socio-politiques partagés avec le reste des Québécois").

Par contre, le front constitue sans doute la seule organisation nationale avec le parti libéral où francophones et anglophones semblent heureux de travailler ensemble.

Il faut enfin souligner que la "tendance syndicale" ("il faut s'occuper des affaires des étudiants") semble avoir définitivement pris le dessus sur la "tendance politique" ("il faut s'occuper des problèmes socio-politiques partagés avec le reste des Québécois").

Par contre, le front constitue sans doute la seule organisation nationale avec le parti libéral où francophones et anglophones semblent heureux de travailler ensemble.

Il faut enfin souligner que la "tendance syndicale" ("il faut s'occuper des affaires des étudiants") semble avoir définitivement pris le dessus sur la "tendance politique" ("il faut s'occuper des problèmes socio-politiques partagés avec le reste des Québécois").

Par contre, le front constitue sans doute la seule organisation nationale avec le parti libéral où francophones et anglophones semblent heureux de travailler ensemble.

Il faut enfin souligner que la "tendance syndicale" ("il faut s'occuper des affaires des étudiants") semble avoir définitivement pris le dessus sur la "tendance politique" ("il faut s'occuper des problèmes socio-politiques partagés avec le reste des Québécois").

ULSTER

testant, le corps d'un docker protestant qui avait été abattu d'une balle dans la nuque. Il s'agit de la 80e victime des violences depuis le début de l'année. Plusieurs explosions ont été signalées en divers points d'Irlande du Nord au cours de la nuit de samedi mais elles n'ont pas fait de victimes. Les artificiers ont désamorcé une bombe placée dans une voiture abandonnée dans une rue de Belfast.

Un homme a été tué hier matin à Belfast au cours d'une fusillade dans Comlig Street. Son corps atteint de plusieurs balles a été retrouvé quelques instants après les coups de feu, par une patrouille de l'armée.

C'est le deuxième mort en Irlande du Nord depuis l'annonce vendredi de la prise en charge des affaires de la province directement par la Grande-Bretagne.

D'autre part, des coups de feu ont été tirés contre un volontaire du régiment de défense de l'Ulster alors qu'il se trouvait dans son jardin, derrière sa maison. Le soldat n'a pas été atteint.

Toujours à Belfast, deux bombes ont détruit les ateliers d'un constructeur d'autocars, dans Alexandra Park Avenue. Plusieurs véhicules ont pris feu, mais il n'y a pas eu de victime. Les auteurs de l'attentat avaient d'ailleurs donné l'alerte.

Des coups de feu ont été tirés à Londonderry et à Strassane, contre des patrouilles militaires, mais personne n'a été blessé.

Le premier ministre M. Edward Heath a nommé hier deux sous-secrétaires d'Etat pour assister dans sa tâche M. William Whitelaw, le nouveau secrétaire d'Etat aux affaires ulstériennes; il s'agit de Lord Windlesham, 40 ans, catholique, actuellement sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, et M. Paul Channon, 37 ans, actuellement sous-secrétaire d'Etat au logement.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

Il est prévu que les deux adjoints de M. Whitelaw résideront en Ulster, où le secrétaire d'Etat ne passera lui-même qu'une partie de son temps.

particulièrement heureux de l'état des relations commerciales avec les Américains. Bien plus, le premier ministre du Canada a publiquement dénoncé l'attitude du secrétaire d'Etat américain au trésor, M. John Connally. "Avec des amis du genre de M. Connally, qui a besoin d'ennemis?"

MALTE LOUE

l'avenir des bases britanniques de Malte ont été marqués par le grignotage constant des positions occidentales et par les gains successifs du premier ministre de Malte, M. Dom Mintoff.

Feignant de se tourner tantôt vers l'Union soviétique, tantôt vers la Libye, M. Mintoff a aussi paru jouer non sans succès les alliés de l'Otan les uns contre les autres, notamment les Américains et les Italiens contre les Britanniques.

La presse britannique n'a pas manqué de condamner ce qu'elle a appelé les méthodes de "bazar oriental" de M. Mintoff, les dirigeants britanniques se sont montrés souvent excédés, et M. Edward Heath lui-même passe pour avoir été piqué au vif par les attaques dont étaient émaillées les communications de La Valette. Mais en fin de compte on reconnaît à Londres jusque dans les lieux officiels, que le premier ministre maltais a finalement obtenu pour son pays une contribution financière trois fois plus importante que celle dont il bénéficiait avant son arrivée au pouvoir, en juin dernier.

A ce moment-là la Grande-Bretagne versait à Malte moins de cinq millions de livres par an, en espèces et en aide technique.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

Aux termes de l'accord qu'il vient de signer, M. Mintoff recevra des pays de l'Otan pendant les sept prochaines années plus de cent millions de livres, y compris un loyer annuel de 14 millions de livres, une aide économique d'environ sept millions de livres, une aide budgétaire de deux millions et demi de l'Italie, et une aide économique supplémentaire des Etats-Unis. Il doit recevoir une avance immédiate de près de 13 millions de livres pour lui permettre de faire face à ses problèmes financiers les plus pressants.

faits divers

L'avocat de Martha Adams demande à Québec d'annuler les procédures

Une requête en "nolle prosequi" (annulation des procédures) a été présentée en fin de semaine au ministère de la justice, par le procureur de Martha Adams, Me Auguste Choquette.

Dans un télégramme adressé au sous-ministre de la justice, le procureur de cette dame qui a acquis une certaine notoriété lors de l'enquête sur la conduite de M. Jacques Saunier, directeur de la police de Montréal, fait valoir que le procès élaborerait riches et humbles qui sont "intervenus" dans la vie de Mlle Adams à un moment où un autre et provoquerait de réels conflits familiaux.

Ajoutant que les fins supérieures de la justice seraient mieux servies, Me Choquette a invoqué que le procès de sa cliente jettera le discrédit sur notre

monde "religieux, politique, juridique et journalistique", ébranlera sérieusement toute la société montréalaise et causera de nombreux scandales qu'il sera difficile d'effacer.

Dans sa demande, le coloré procureur demande enfin que Mlle Adams puisse bénéficier d'un cautionnement durant la durée de son procès même si cela n'est pas de règle dans le cas des procès devant juge et jury.

On ignore quelle sera la décision du ministre de la justice mais, d'ores et déjà, il est assuré que les enquêteurs de l'escouade de la moralité de la Sûreté du Québec qui ont mis fin aux activités présumées de Mlle Adams feront valoir au ministre leurs nombreux arguments.

2 hommes abattus

Deux jeunes hommes ont été abattus, vers 2h30, samedi matin à leur sortie du cabaret La Porte Saint-Denis. L'un d'eux a été tué tandis que son compagnon repose dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Les deux hommes ont été identifiés comme Michel Berthiaume, 22 ans, de la rue Sauvé à Montréal, et Robert Cadieux, 32 ans. Berthiaume est mort après avoir été atteint par trois projectiles provenant d'un revolver de calibre encore inconnu. Il a été touché à la tête, à l'oreille gauche et au thorax.

Cadieux pour sa part a été atteint d'une balle à la nuque et d'une seconde à

l'abdomen. Conduit à l'hôpital, son état est toujours considéré comme critique.

On ignore combien d'agresseurs ont participé à l'attentat car, tous les témoins de la tuerie se sont comme par hasard volatilisés. Le motif de l'attentat est lui aussi inconnu des policiers. Toutefois, le fait que les deux victimes soient connues des policiers comme des fraudeurs et des voleurs rend l'hypothèse d'un règlement de compte entre complices vraisemblable.

Personne n'a encore été arrêté par la police. L'enquête se poursuit à la section des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

Une affaire d'importation de 'hasch': Frank Zaurrini devra rester en prison

Frank Zaurrini, de la rue Chabot à Montréal, très bien connu du Bureau de recherche sur le crime organisé, devra rester en prison en compagnie de deux autres présumés complices en attendant son procès pour importation de 3,395 livres de haschisch évalués sur le marché noir à plusieurs millions de dollars.

Zaurrini et ses deux comparses comparaissent samedi pour une requête de cautionnement devant le juge Roger Lagarde. Les trois hommes étaient défendus par Mes Sidney Litman et Rolland Blais.

En s'objectant au cautionnement, le procureur de la couronne, Me Gerald Tremblay, a déclaré que l'affaire à laquelle était mêlé Zaurrini comprenait des ramifications dans plusieurs pays et qu'une enquête à son sujet était en cours en Angleterre.

Le fait le plus étonnant lors de cette demande de cautionnement a sans doute été l'aveu de Zaurrini lui-même qui s'est présenté comme un "gambler" professionnel qui réussit à gagner annuellement environ \$15,000.

Effectivement, cet homme avait été arrêté le 5 juin 1970 au restaurant Gerald de

informations

Arafat convoque une conférence sur la Palestine

Hussein se rend à Washington pour défrayer une partie de son "plan"

BEYROUTH (AFP) — Onze jours après avoir annoncé son projet de création d'un Royaume arabe uni sur les deux rives du Jourdain, le roi Hussein a quitté Amman hier pour Washington pour exposer son plan au président Nixon. Les entretiens jordano-américains, estime-t-on, porteront également sur une assistance financière et militaire plus importante des Etats-Unis à la Jordanie, pour faire face aux conséquences, encore imprévisibles, qui pourraient résulter du projet, notamment sur le plan économique.

Le Koweït, de même que la Libye, avait suspendu son aide financière annuelle (42 millions de dollars) au Royaume hachémite à la suite des affrontements jordano-palestiniens de septembre 1970. Après avoir rejeté le "Plan Hussein" en même temps que six autres pays arabes dits "progressistes", il pourrait maintenant, estime-t-on, annuler cette assistance ou la virer à la résistance palestinienne. "Nous manquons tellement de fonds que nous n'avons pas encore élaboré notre budget général de l'année 1972", déclarait récemment le roi Hussein.

On prévoit que le souverain hachémite va surtout demander au chef de la Maison blanche de faire pression sur Israël pour l'amener à de meilleurs sentiments à l'égard de son projet, surtout en ce qui concerne Jérusalem qui, selon la nouvelle formule constitutionnelle de Hussein, serait appelée à devenir la capitale de la province de Palestine.

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'organisation de libération de la Palestine (OLP), a annoncé samedi à Belgrade qu'une "conférence nationale palestinienne" destinée à mettre au point une riposte au plan du roi Hussein se tiendrait le 6 avril prochain.

Le leader palestinien, qui se trouve depuis samedi à Belgrade pour sa première visite en Yougoslavie, et qui parlait à la télévision de Belgrade, s'est félicité que ce plan ait été rejeté par tous les pays arabes. Toutefois, a-t-il ajouté, il ne suffit pas de le rejeter, il faut encore le mettre en échec.

Le roi Hussein a déclaré, au cours d'une récente conférence de presse, que la Jordanie doit recouvrer ses droits sur Jérusalem tels qu'ils étaient avant la guerre de juin 1967. Toutefois, il a ajouté qu'il était prêt à étudier, dans une seconde étape, toute possibilité faisant de Jérusalem la "cité de la paix".

Il ne fait aucun doute que la mission Jarring sera également au centre des entretiens jordano-américains, le plan du souverain ne pouvant être réalisé qu'après l'application de la résolution du Conseil de sécurité. Là encore, estime-t-on, le roi Hussein essaiera d'arracher au président Nixon la promesse de tenter d'obtenir des dirigeants de Tel-Aviv, plus de "souplesse" à l'égard de la mission du médiateur de l'ONU.

La visite du roi, à 48 heures des élections municipales en Cisjordanie "occupée"

qualifiées d'"illégal" par Amman — sera suivie de très près par tous les pays arabes, et notamment ceux qui ont adopté une attitude négative à l'égard du "plan Hussein".

La visite de Hussein à Washington, estime-t-on, a certainement été évoquée par les quatre émissaires du souverain jordanoien au cours de leur récente mission "d'explication" du projet du Royaume arabe uni auprès de tous les chefs d'Etat arabes, à l'exception de la Libye et de l'Irak. Hussein, note-t-on, est le seul leader arabe qui, dans les circonstances actuelles, notamment

après la "rupture des ponts" entre le Caire et Washington, peut sans perdre la face, engager des conversations avec les Etats-Unis pour tenter de faire sortir la crise du Moyen-Orient de l'impasse dans laquelle elle se trouve. Cette visite est d'autant plus importante qu'elle intervient avant la rencontre des dirigeants américains et soviétiques prévue pour mai à Moscou.

Les Soviétiques, relève-t-on, continuent à observer un mutisme absolu vis-à-vis du "plan Hussein". Toutefois, les informations rapportées par la pres-

se libanaise faisant état de l'approbation des dirigeants du Kremlin au plan Hussein n'ont pas encore été démenties par Moscou.

Maître incontesté chez lui après avoir chassé les fédérateurs de son royaume, le roi Hussein ne craint maintenant aucune explosion de violence sur son territoire mais cherche à obtenir l'appui des grandes puissances pour "survivre" aux pressions de pays arabes qui, selon Amman, se servent de la résistance palestinienne pour des objectifs qui n'ont rien à voir avec la lutte de libération.

Chinois et Soviétiques négocient à Pékin

PEKIN (AFP) — Les négociations sino-soviétiques, interrompues depuis quatre mois, ont repris cette semaine à Pékin peu après le retour lundi dernier dans la capitale chinoise du chef de la délégation soviétique, M. Leonide Ilyichev. Il a en effet été confirmé en fin de semaine que les délégués chinois et soviétiques avaient repris leurs discussions, tout au moins au stade préliminaire.

Aucune indication n'a toutefois été donnée sur "les propositions concrètes" dont le secrétaire général du parti communiste soviétique, M. Leonide Brejnev, avait fait état le 20 mars devant le congrès des syndicats de l'URSS. Il est fréquemment admis à Pékin que l'URSS cherche à améliorer ses relations avec la Chine avant la visite du président Nixon à Moscou afin de pouvoir minimiser, face au chef de l'exécutif américain, les implications du différend sino-soviétique. L'URSS, croit-on savoir, serait particulièrement désireuse de conclure avec la Chine un accord qui réglerait l'ensemble du contentieux ou même un nouveau traité.

Une telle proposition est toutefois accueillie sans empressement à Pékin où l'on fait valoir qu'il existe déjà un traité entre la Chine et l'URSS conclu en 1950 et valable jusqu'en 1980. Les dirigeants chinois attachent d'autre part plus d'importance aux faits qu'aux traités, sou-

lignant notamment que le traité entre l'URSS et la Tchécoslovaquie n'a nullement empêché l'intervention militaire de l'armée soviétique en août 1968. La Chine estime enfin que la présence du dispositif militaire de l'Union soviétique sur la frontière nord constitue une "pression" et interdit la conclusion d'un traité qui, dans ces conditions, ne pourrait être

"qu'inégal".

Selon les estimations chinoises, un million d'hommes de troupes soviétiques sont stationnés le long de la frontière nord de la Chine. Les garnisons en Mongolie s'élèveraient à 300.000 hommes. L'infrastructure comprendrait enfin des bases de fusées, des installations radars, des aménagements souterrains, des

aérodromes, des routes, des voies ferrées.

On note à Pékin qu'un allègement du dispositif militaire qui se traduirait par un simple retrait de troupes ne serait pas forcément d'une grande portée s'il laisse intact l'infrastructure "sophistiquée" existante qui est considérée comme sa partie la plus redoutable.

L'immigration "illégal" soulève de vives inquiétudes aux E.-Unis

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis pourraient être moins libéraux dans les prochaines années vis-à-vis des immigrants. Une commission présidentielle vient de recommander des sanctions sévères contre l'immigration illégale aux Etats-Unis qui est estimée à un ou deux millions de personnes chaque année.

La "commission Rockefeller" nommée par la Maison blanche pour étudier les problèmes de population, a rendu public le troisième volet de ses conclusions qui porte sur l'immigration et l'avenir des

petites villes des Etats-Unis.

Les premières conclusions de la commission recommandaient une stabilisation de la croissance de la population américaine et la libéralisation de l'avortement et de l'usage des contraceptifs.

Dans cet esprit, la commission estime que l'entrée illégale d'immigrants aux Etats-Unis est un problème préoccupant. La seule immigration légale (400.000 personnes chaque année) conduira à un accroissement de population de l'ordre de 15 millions en l'an 2000, soit le quart de l'accroisse-

ment de la population américaine d'ici cette date, note le rapport.

Les membres de la commission sont cependant restés divisés sur le niveau souhaitable d'immigration légale au cours des prochaines années. Mais ils recommandent au Congrès d'aborder immédiatement le problème de l'immigration illégale et de prévoir des sanctions pour les employeurs qui embauchent des personnes entrées sans autorisation aux Etats-Unis.

En ce qui concerne l'avenir des petites villes des Etats-Unis, la commission estime qu'il serait inutile de continuer à dépenser de l'argent pour les maintenir artificiellement en vie et propose d'accélérer leur abandon en créant des centres de regroupement de moyenne importance qui seraient pourvus d'emplois et de logements.

Ces centres baptisés "centres de croissance" auraient un départ une population entre 25.000 et 350.000 habitants, qui pourraient atteindre en fin de développement 500.000 à 500.000.

La commission voit notamment dans la création de ces nouvelles villes un moyen d'accroître l'intégration raciale et propose que certaines institutions achètent des maisons dans les quartiers blancs pour les louer ensuite ou les vendre à des représentants de minorités ethniques.

Le procès d'Angela débute

SAN JOSE (Californie) (AFP) — Après un lent prologue juridique de 21 mois, le véritable procès d'Angela Davis, 28 ans, intellectuelle militante noire et membre du parti communiste, s'ouvre aujourd'hui à San José à 9h30.

Ancienne assistante du professeur Marcuse, enseignant elle-même la philosophie à l'université de Los Angeles, Angela Davis répond de faits criminels, mais le procès est politique.

Le public et la cohorte de journalistes — 400 accrédités pour 40 places réservées à la presse, sur un total de 70 disponibles — se présentent au moins une demi heure en avan-

ce pour subir la fouille et les contrôles de sécurité désormais traditionnels.

Le tribunal de San José est en effet transformé en forteresse électronique. Pas seulement à cause de la saveur du procès mais surtout pour empêcher la répétition des tragiques événements du 7 août 1970 qui se sont déroulés en plein prétoire d'un autre tribunal, à San Rafael et qui sont à l'origine de l'inculpation d'Angela Davis. Trois détenus noirs armés par un jeune spectateur noir, ami d'Angela, avaient tenté une évasion spectaculaire. Dans la fusillade qui s'ensuivit le juge, pris comme otage, et trois noirs ont été tués.

Coup d'État avorté au Salvador

SALVADOR (AFP) — Le Salvador, un des plus petits Etats latino-américains (3 millions 500.000 habitants sur 21.300 Km carrés) a été le théâtre samedi d'une tentative de coup d'Etat qui a finalement échoué.

Le général José Alberto Modrano, 55 ans, ancien chef de la Garde nationale salvadorienne, considéré comme un homme résolument de droite, farouchement anti-communiste, avait réussi dans la soirée de samedi à entraîner une partie de l'armée pour chasser du pouvoir le président Fidel Sanchez Hernandez, de tendance libérale, régulièrement élu. Celui-ci, de par la constitution, devait d'ailleurs céder la présidence, en juillet prochain, au colonel Armando Molina, à la suite d'élections récentes. C'est sans doute parce qu'il avait été éliminé de la course au pouvoir par le verdict populaire que le général Modrano a tenté de s'en emparer par les armes.

Le soulèvement, qui a fait plus de cent morts, et quelque deux cents blessés, avait été préparé avec l'appui des "Jeunesses militaires salvadoriennes" a déclaré l'un des chefs de la rébellion, le colonel Mejilla.

Le président Sanchez Hernandez aurait été brutalisé alors qu'il était conduit par les insurgés à la caserne "El Zapote" où il est resté plu-

sieurs heures en qualité de "prisonnier de guerre".

Les deux principaux foyers de la révolte, les casernes "El Zapote" (proche du palais présidentiel) et "San Carlos", ainsi que les immeubles attenants, ont été sérieusement endommagés par le pilonnage de l'aviation.

La loi martiale a été décrétée hier au Salvador au lendemain du coup d'Etat avorté contre le régime du président

Sanchez Hernandez. Toutes les garanties constitutionnelles ont été suspendues par le gouvernement pour réprimer le soulèvement militaire.

Le chef de l'Etat salvadorien, après s'être entretenu dans la matinée avec ses principaux collaborateurs au palais présidentiel, a informé la nation que les forces loyales au gouvernement avaient maintenant le contrôle de la situation.

Fiat Argentine fait de nouvelles concessions pour sauver Sallustro

BUENOS AIRES (AFP) — L'Armée révolutionnaire du peuple "ERP", trotskyste, qui menace de fusiller son otage, M. Oberdan Sallustro, directeur général de Fiat Argentine, a accordé un nouveau délai au gouvernement et à l'entreprise italienne.

Le premier délai expirait hier à midi. Deux heures et demie plus tard, un nouveau communiqué des ravisseurs, remis clandestinement aux journaux de l'après-midi, annonçait que Fiat ayant accepté les conditions posées par l'ERP, un nouveau délai de 36 heures expirant ce soir à minuit avait été consenti par le mouvement.

Le document ne fait aucune allusion aux exigences "politiques", en vertu desquelles le gouvernement doit à son tour décréter la libération de nombreux détenus, parmi lesquels 50 guérilleros de l'ERP, qui seraient envoyés en Algérie.

On sait que le gouvernement a rejeté les exigences des révolutionnaires de l'ERP, qu'il qualifie de "bandits". Le communiqué no 5 énumère à nouveau les cinq points qui concernent Fiat, à savoir:

1 — réembauchage des ouvriers licenciés depuis 1971.

2 — retrait des forces de police qui occupent les usines Fiat de Cordoba.

3 — indemnité "pour le peuple"; du matériel scolaire, des tabliers et des chaussures destinés aux écoliers, d'une valeur de dix millions de pesos argentins (un million de dollars), doit être mis à la disposition d'un certain nombre d'écoles.

4 — reproduction intégrale des journaux des communiqués de l'ERP.

5 — indemnisation à l'Armée révolutionnaire du peuple, qui sera fixée d'un commun accord avec Fiat.

Sur l'engagement de Fiat de respecter ce compromis, l'armée révolutionnaire du pe-

uple accepte de prolonger de 36 heures le délai initial. Le document donne également la liste de 838 écoles qui bénéficieraient de "l'aide apportée par l'entreprise italienne".

Cependant, on fait remarquer dans les milieux proches du gouvernement qu'il n'est pas impossible que l'ERP maintienne tacitement ses exigences quant à la libération des détenus politiques et l'envoi en Algérie de cinquante guérilleros incarcérés dans les prisons argentines.

Selon certains observateurs, au contraire, le silence observé par "l'armée révolutionnaire du peuple" sur les deux conditions qui concernent le gouvernement confirmerait les rumeurs d'après lesquelles il y aurait eu des contacts entre les ravisseurs et Fiat en vue du remplacement des exigences "politiques" par des indemnités supplémentaires qui seraient versées par la firme italienne.

Carrière

au secrétariat

- * Dactylographiez 75 mots-minute
- * Sténo + de 200 mots-minute



Institut de Sténographie International Inc.
1015 BEAVER HALL HILL, MTL.,

(Métro Victoria, sortie Belmont) 878-9186



anglais-espagnol-allemand

Si LPS® peut vous aider

vous voulez vraiment apprendre une autre langue vous aimez les méthodes rapides et efficaces vous cherchez une école sérieuse et bien située vous désirez un cours pratique et économique

enseignement visuel en classe, amélioration de la compréhension au laboratoire, horaires à votre gré (jour, soir ou samedi)

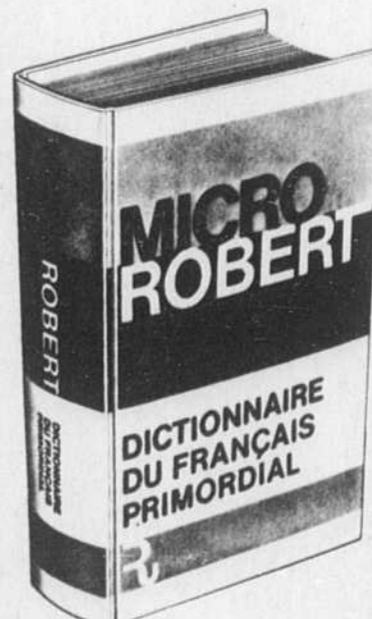
téléphonez aujourd'hui à LPS et prenez rendez-vous pour un ESSAI GRATUIT

(de 9h. à 21h., sans obligation) frais de scolarité déductibles de l'impôt

LPS-MONTREAL, 878-2821, étage F LPS-QUEBEC, 529-0331, 4^e étage

PLACE BONAVENTURE 500 EST GRANDE ALLEE

Institutions reconnues par le Ministère de l'Education



Le Micro-Robert :

un Robert pensé pour les jeunes.

EN VENTE
DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
POUR SEULEMENT \$6.00

Le jour précédant le repas des fiançailles?
Nous sommes passés chercher la bague.
Puis nous avons vérifié au Reine Elizabeth.
Ils avaient vu à tout.

Les couverts, le menu, la musique: nous voyons à tout. Panique de dernière heure? Pas au Reine Elizabeth. Nous sommes là pour tout prévoir. Nous sommes fiers de vous donner exactement ce que vous voulez, peu importe ce que c'est: plats succulents, salons accueillants, menus pour 4

personnes ou 4.000. Appelez le Service des banquets à 861-3511. Nous nous occuperons de tout selon vos désirs. Le grand hôtel qui satisfait tous vos besoins, qu'ils soient fastueux ou modestes.

Le Reine Elizabeth



Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, des témoins du monde chrétien.

Témoignage

à l'émission

le 27 mars au 1er avril 1972

LUNDI: F. Dumont: Pas de société sans législation. Et alors l'Eglise?
MARDI: F. Dumont: Sommes-nous mûrs pour un Concile national?
MERCREDI: F. Dumont: Comment concilier Dumont socialiste et Pres. de Commission?
JEUDI: L. Poirier: En ce Jeudi-Saint, qu'est-ce qu'on verra à Jérusalem?
VENDREDI: L. Poirier: D'où viennent les 14 stations du chemin de croix?
SAMEDI: L. Poirier: Que nous révèle le saint Sacre de Turin?

À Montréal: CISO Sorel 8h. 40 (au cadran 1320ks)
syntoniser: CIBS St-Hyacinthe 15h. 35 (au cadran 1240ks)
CFLV Valleyfield 13h. 45 (au cadran 1370ks)
et à 40 autres stations au Canada

105.7

CFGL

le FM qui parle et qui chante

BAR - LOUNGE
MOBY DICK'S
Boissons - bières - etc.

BOULLABAISE - PALOURDES - HÛITRES
POISSON - CREVETTES - MOULES

Déjeuner - Diner - Souper
Avant-midi - Après-midi

Le Pavillon de l'Atlantique

1454 rue Peel
(face au Sheraton Mt-Royal)
STATIONNEMENT
DU SOIR GRATUIT!

849-1368

L'idée d'une action universelle contre la drogue franchit une autre étape

NATIONS UNIES (Genève) (AFP) — L'acte final de la conférence des Nations unies réunie à Genève du 6 au 25 mars pour modifier en la renforçant, la "convention unique" sur les stupéfiants de 1953, qui a été signée samedi

matin par 72 pays, se prononce, en termes très généraux, pour une action coordonnée et universelle dans la lutte contre l'abus de drogue.

Le document recommande aux parties signataires de "combattre dans toute la mesure du possible la propagation de l'usage illicite des stupéfiants" et de "développer les loisirs et activités favorables à la santé physique et psychologique de la jeunesse" pour faire échec à la toxicomanie qui "est sou-

vent l'aboutissement d'une atmosphère sociale malsaine".

Il se prononce en outre pour une "assistance technique et financière adéquate de la communauté internationale aux pays en voie de développement pour leur permettre de remplir leurs obligations découlant de la convention sur les stupéfiants".

Le protocole, portant amendement de 16 articles de la convention n'a cependant été signé que par 36 pays. Certains pays, notamment les pays de l'Est et plusieurs pays du tiers monde, ayant formulé des réserves sérieuses sur un grand nombre d'articles du protocole.

Celui-ci renforce en effet les pouvoirs de l'organe international, prévoit une série de mesures, notamment en vue de la limitation de la production des stupéfiants et accroit les pouvoirs de contrôle de l'organe international, ce que certains pays considèrent comme une atteinte à la souveraineté nationale. Plusieurs autres pays, notamment la Suisse, se réservent le droit de signer le protocole

après consultation de leurs gouvernements.

L'organe international de contrôle des Nations unies pourra saisir l'assemblée générale de l'ONU, si un gouvernement ne donne pas "d'explications satisfaisantes" sur le développement de la drogue sur son territoire ou s'il existe dans un pays "une situation grave exigeant des mesures de coopération internationale en vue d'y remédier".

Cette disposition — et certaines autres — du protocole additionnel a amené de nombreux pays, dont les pays de l'est et plusieurs pays du tiers monde à ne pas signer ce protocole, estimant qu'il s'agit là d'une atteinte à leur souveraineté nationale.

Le protocole prévoit également la limitation et le contrôle de la production de l'opium d'un pays et engage les pays producteurs d'opium ou de cannabis à prendre les mesures appropriées pour saisir les plants cultivés illicitement et les détruire.

Il engage aussi les pays signataires à fournir à l'organe de contrôle tous

les renseignements ayant trait "aux activités illicites" (culture, production, fabrication, usage et trafic).

En ce qui concerne les toxicomanes, le protocole recommande de les soumettre à "des mesures de traitement, d'éducation, de post-cure, de réadaptation et de réintégration sociale" plutôt que de "les condamner ou de prononcer des sanctions pénales à leur encontre".

Selon le document, la convention sur les stupéfiants peut servir de "base juridique de l'extradition" entre deux pays qui ne sont pas liés par un traité d'extradition.

Enfin, le protocole prévoit la création de "centres régionaux" de recherche scientifique et d'éducation chargés de la lutte contre l'usage et le trafic des stupéfiants.

La France demande l'aide de la presse

PARIS (AFP) — M. Jacques Chaban-Delmas a fait appel à l'assistance de la presse écrite et parlée pour lutter contre l'usage des stupéfiants.

Le premier ministre français a transmis aux responsables des grandes organisations professionnelles d'information un "document de travail et de réflexion" rédigé par un groupe interministériel. Il a dans une lettre présentant ce document la formation d'un "bureau interministériel pour l'information en matière de drogue" qui, sous la responsabilité du ministre de la santé, "centralisera tous

les informations sur la drogue et entreprendra les études et les actions nécessaires pour améliorer la connaissance dans ce domaine".

Les auteurs du "document de travail et de réflexion" mettent l'accent sur l'extension sans cesse croissante du "fléau" que constitue l'usage des stupéfiants en France. Ils soulignent que l'information peut, en cette matière, jouer un rôle préventif important, mais qu'elle court le risque de "provoquer des réactions tout à fait négatives".

Le document s'efforce donc d'esquis-

ser une ébauche de "code de l'information en matière de drogue". Il note que la France est un pays "très exposé" à la propagation de la drogue — non seulement dans la capitale ou dans les métropoles de province, mais dans l'ensemble du pays — qui menace tous les milieux, "sauf peut-être le milieu rural".

Aux yeux des auteurs du document "un problème se pose en France pour au moins dix ou quinze ans, car même si la propagation du phénomène s'arrêtait, la société devra prendre en charge les personnes atteintes, notamment par l'héroïne".

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

• Chaque parution coûte \$1.50 maximum 25 mots
• Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chaque mot
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ACHATS

DESIRONS ACHETER livres canadiens et revues canadiennes de tout genre. Tél.: 844-1816 28-3-72

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774 1-5-72

APPARTEMENTS A LOUER

5 1/2 équipé, chauffé \$140, et bureau sur Côte-des-Neiges, coin St-Kevin. Stationnement. Tél.: 735-0509, 489-3211 28-3-72

OUTREMONT: Chemin Ste-Catherine, bas de duplex, 5 grandes pièces, ensoleillées, chauffées, sous-sol fini, appareils électriques, garage, patio. Prix: \$250. Tél.: 273-3789 1-4-72

OUTREMONT: Avenue Bernard-Wiseman, 4 pièces, salon double chambre, cuisine, balcon \$125. Aussi sous-sol 2 1/2, entrée privée \$90. Chauffés, taxes payées, poêle, réfrigérateur. Tél.: 272-4830, 282-3060. 3-4-72

COTE-DES-NEIGES: 3140 Edouard Montpetit, 7 1/2 et 4 1/2 pièces spacieuses, chauffées. Mai. Tél.: 731-1408 ou soir 384-5129 1-4-72

LONGUEUIL: Plus de 450 appartements, 1 1/2 à partir de \$90, 2 1/2-\$100, 3 1/2-\$115, 4 1/2-\$125, 5 1/2-\$135. Ces logements neufs sont commodément situés dans les Jardins Émerillon, comprenant: système d'intercom et d'alarme contre le feu, conciergerie, stationnement avec prises électriques, chutes à l'ordure, grand casier, salle de lessiveuse, chauffé, eau chaude fournie, toutes taxes payées, service d'autobus à votre porte jusqu'au métro, près d'un grand centre commercial, écoles, églises, arènes, piscine, terrain de jeu, facilités de garderie d'enfant. On peut visiter tous les jours de 10 heures à 9 heures 3028 Chemin Chamby, app. 6, Longueuil. Pour renseignements: 527-4141 1-4-72

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT
50 WILLOWDALE
Nouvel Immeuble

- Immeuble en béton, insonorisé
- 2 ascenseurs - balcons
- Taxes payées - sun-deck

1 1/2 - \$120. 2 1/2 - \$135.
3 1/2 - \$155. 4 1/2 - \$220.
(2 salles de bains)

738-8693
273-4451

Gregor house
1550, AVENUE MCGREGOR
Côte des Neiges au-dessus Sherbrooke

PENTHOUSE 3 1/2 CHAMBRES À PARTIR DE \$230.00
5 CHAMBRES À \$335 4 1/2 CHAMBRES À PARTIR DE \$295.00

Occupation immédiate

Édifice luxueux • Fenêtres jusqu'au plafond • Air climatisé • Machines à laver la vaisselle • Piscine intérieure • Bains sauna • Portiers • Stationnement souterrain.

S'ADRESSER AU BUREAU DE LOCATION 935-1973

WESTMOUNT REALTIES
Administrateurs d'édifice - Courtier agréé 28-3-72

tout nouveau... ALTITUDE 500

La plus nouvelle tour résidentielle du Chemin de la Côte-des-Neiges. Le centre-ville est à quelques minutes d'autobus, mais les calmes promesses des parcs Mont-Royal et Westmount sont toutes proches...

SPACIEUX LOGEMENTS DE 1 ou 2 CHAMBRES À COUCHER. QUELQUES STUDIOS.

- Vaste salle de réception; les parois de verre, coulissantes, donnent sur la piscine extérieure • Jardin-terrasse sur le toit • Escalier sauna • Cable-télévision • Avec 2 chambres à coucher: 2 salles de bain et lave-vaisselle • Stationnement extérieur et intérieur • Buanderie moderne. 28-3-72

Information: **739-5533**

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

• Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

BUREAU A LOUER

ST-HUBERT: près Sherbrooke, rez-de-chaussée, 4 pièces, chauffé, éclairé. \$150. Libre. Tél.: 489-3789 1-4-72

ESPACES de bureaux pour professionnels, à louer dans nouvel édifice, situé à Montréal-Nord, boulevard Gouin face Parc Georges. Tél.: 321-4410. 3-4-72

VIEUX-MONTREAL: 2 pas Place d'Armes. Locaux prestigieux, différentes dimensions. Prix attractifs. Rénovations fantastiques. Mezzanine, foyer. Chaleureuse atmosphère créée par poutres, colonnes géantes, murailles-pierre. Demandez dépliant. Tél.: 844-4427, 277-5433. 28-3-72

600 PIEDS CARRÉS: Cherrier et Parc Lafontaine, bureaux pour professionnels, disponibles le 1er mai, \$235, par mois. Tél.: 526-7791. 28-3-72

CHAMBRES A LOUER

OUTREMONT: jolie chambre à proximité de l'Université. Collège Stanislas et communications. \$20, par semaine. Tél.: 273-3789 1-4-72

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, 5 1/2, chauffé, cheminée pierre, meubles Thibault, TV, Semaines. Prix réduit avril, mai. Location été, piscine chauffée, école d'équitation. Tél.: 256-6825 ou 254-6728 22-4-72

AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 1970, modèle 204, super-luxe, sedan, 4 vitesses, stéréo tout équipé, 15,000 milles, propre comme neuf. Tél.: 521-1255 ou 353-9012. 29-3-72

VOLVO: 142E, 1971, injection, radial, overdrive" 8,000 milles. \$3,000. Tél.: 322-0142. 29-3-72

VOLVO-FIAT, 1972, prix défiant toute compétition, ventes - pièces, service après vente, livraison immédiate. Acceptons échange toutes marques. FORT CHAMBYL AUTOMOBILE, 2575 Bourgogne, Chamby 658-6623. 28-3-72

PEUGEOT 204, 1969, 30,000 milles, excellent état radio. Tél.: 739-4359 matin. 28-3-72

PEUGEOT 404, 1967, automatique, 35,000 milles, \$575. Tél.: 739-4637. 28-3-72

COMMERCES A VENDRE

OTTOBURN PARK: 613 Osias Leduc, terrain 62 x 100, commerce et bâtisse. Tél.: 467-2672. 29-3-72

DEMANDES D'EMPLOI

INSTITUTrice expérimentée, légalement qualifiée au Québec, cherche emploi secteurs: Maternelle, 1er cycle du primaire, enfance adaptée. Offres sérieuses considérées. Tél.: 284-9466 Vaudreuil. 28-3-72

DUPLEX A LOUER

COTE-DES-NEIGES: Très près Université, luxueux haut-duplex détaché, 8 1/2, chauffé, 2 salles de bain complètes, eau chaude, réfrigérateur, cuisinière, service conciergerie, garage, \$325. 5324 rue McKenna, coin Fendall, Tél.: 737-3042, samedi-dimanche toute la journée, semaine après 5 p.m. 29-3-72

OUTREMONT: sur Boul. Dollard, haut-duplex détaché, magnifique 8 pièces, chauffé, eau chaude, 1 1/2 chambre de bains, garage. Tél.: 274-4901. 1-4-72

OUTREMONT: haut-duplex grand 6 1/2, chauffé, clair à côtés, Résidentiel, balcon, terrasse, Wiseman-Bernard. Place pour auto \$275. Réduction pour long bail. Tél.: 273-2323 après-midi. 3-4-72

ANJOU: Place Montrichard, haut-duplex, semi-détaché, grand 5 1/2, moderne, chauffage central, thermostat séparé, planchers: marquetterie-tuile, réservoir chauffé sans frais. \$130 non chauffé. Tél.: 381-2160. 28-3-72

LONGUEUIL: luxueux haut et bas de duplex, semi-détachés, neufs, 5 1/2, 6 1/2, très grandes pièces, chauffés, eau chaude, option de salle de jeux, foyer, garage, très moderne, inclus toutes taxes payées. Prix à partir de \$155,000. Téléphonez immédiatement à 527-4141 1-4-72

HOMMES DEMANDES

ENTREPRISE INTERNATIONALE ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAYS offre

DES POSTES D'AVENIR
à quelques personnes sérieuses, ambitieuses et honnêtes (25 ans et plus) dans:

- Relations publiques
- Su pervision du marché
- Gérance de personnel (engagements-formation)
- Administration

Temps plein ou partiel
Pour entrevue seulement: Tél.: 374-3938 30-3-72

FEMMES DEMANDEES

DEBROUILLARDE REQUISE: une de nos secrétaires va nous laisser le 21 avril. D'ici là elle va entraîner sa remplaçante. Nous sommes de jeunes avocats très exigeants en ce qui concerne le travail et l'intérêt intelligent qu'on doit y apporter. Nous offrons un travail intéressant, beaucoup de responsabilités et d'initiative. Personnes cherchant sincère prière de s'abstenir. Réponse écrite: Unterberg & Boyer, 1420 ouest, rue Sherbrooke, chambre 400, Montréal. 29-3-72

DACTYLO-RECEPTIONISTE, parfait français, bon italien, pour bureau étranger. Envoyez curriculum vitae à Case postale 73, Place Victoria, Montréal. 29-3-72

SECRÉTAIRE LÉGALE

Bureau d'avocats du centre-ville recherche une secrétaire, bilingue, possédant steno et dactylo. Expérience légale nécessaire. Salaire à discuter suivant expérience. Tél. 849-4261 28-3-72

GARDERIES

QUARTIER UNIVERSITE: groupe de parents cherche local et d'autres parents en vue d'ouvrir centre coopératif d'éducation pour leurs enfants d'âge préscolaire. Tél.: 731-8858 ou 737-9030. 28-3-72

HOMMES DEMANDES

HOMME SÉRIeux POUVANT TRAVAILLER SANS SURVEILLANCE. Salaire annuel \$14,000 plus boni. Pour contacter clients dans région de Montréal. Voyages limités en auto. Nous entraînons. Doit être bilingue. Écrire par avion à: W.P. Dickerson, Prés. Southwestern Petroleum Corp. Ft. Worth, Texas, U.S.A. 28-3-72

DESSINATEURS

Un débutant qui sera formé et un senior, expérimenté dans le béton pré-fabrique architectural. Tél.: 351-1060 738-8967, soir et fin de semaine. 28-3-72

SURVEILLANTS DANS L'IMPORTATION

Expérimentés, demandés pour couvrir les commerces de bijouterie à travers la Province. FAVORITE IMPORTING 570 Eglinton ouest Toronto. 29-3-72

REPRÉSENTANTS DES VENTES EXPÉRIMENTÉS

demandés immédiatement pour une Compagnie des plus progressives au Canada, dans la fabrication d'appareils garantis d'éclairage. Vous introduirez notre ligne complète d'ampoules électriques à longue durée, tubes et fixtures s'adaptant à tous genres de commerces, dans votre région. Notre système de ventes, à un taux très élevé de commission dans l'industrie, permet des revenus immédiats au-dessus de la moyenne. Temps plein ou partiel. Pas de limite d'âge. Personne bilingue de préférence. Pour renseignements complets, téléphonez, frais virés à Don Crossley, Supr. Intendant, Burlington, Ontario, 416-632-9020. 30-3-72

DUPLEX A LOUER

COTE-DES-NEIGES: Très près Université, luxueux haut-duplex détaché, 8 1/2, chauffé, 2 salles de bain complètes, eau chaude, réfrigérateur, cuisinière, service conciergerie, garage, \$325. 5324 rue McKenna, coin Fendall, Tél.: 737-3042, samedi-dimanche toute la journée, semaine après 5 p.m. 29-3-72

OUTREMONT

sur Boul. Dollard, haut-duplex détaché, magnifique 8 pièces, chauffé, eau chaude, 1 1/2 chambre de bains, garage. Tél.: 274-4901. 1-4-72

OUTREMONT

haut-duplex grand 6 1/2, chauffé, clair à côtés, Résidentiel, balcon, terrasse, Wiseman-Bernard. Place pour auto \$275. Réduction pour long bail. Tél.: 273-2323 après-midi. 3-4-72

ANJOU

Place Montrichard, haut-duplex, semi-détaché, grand 5 1/2, moderne, chauffage central, thermostat séparé, planchers: marquetterie-tuile, réservoir chauffé sans frais. \$130 non chauffé. Tél.: 381-2160. 28-3-72

LONGUEUIL

luxueux haut et bas de duplex, semi-détachés, neufs, 5 1/2, 6 1/2, très grandes pièces, chauffés, eau chaude, option de salle de jeux, foyer, garage, très moderne, inclus toutes taxes payées. Prix à partir de \$155,000. Téléphonez immédiatement à 527-4141 1-4-72

HOMMES DEMANDES

ENTREPRISE INTERNATIONALE ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAYS offre

DES POSTES D'AVENIR
à quelques personnes sérieuses, ambitieuses et honnêtes (25 ans et plus) dans:

- Relations publiques
- Su pervision du marché
- Gérance de personnel (engagements-formation)
- Administration

Temps plein ou partiel
Pour entrevue seulement: Tél.: 374-3938 30-3-72

LOGEMENTS A LOUER

ATTENTION: FIANCES ET NOUVEAUX MARIÉS DU PRINTEMPS! Fillez le vrai bonheur et la joie de vivre aux appartements meublés ou non, des Jardins Émerillon. Il faut voir pour croire: 2 1/2-3 1/2-4 1/2 à partir de \$100.00, comprenant: système d'intercom et d'alarme contre le feu, conciergerie, stationnement avec prise électrique, chute à l'ordure, grand casier, salle de lessiveuse, chauffés, eau chaude fournie, toutes taxes payées. Service d'autobus à votre porte jusqu'au métro. Près d'un grand centre commercial, piscine, terrains de jeux, etc. 2700 chemin Chamby, LONGUEUIL. Pour renseignements: 527-4141. 1-4-72

MONTREAL NORD: 4 1/2 moderne, chauffé, eau chaude, entrée laveuse-sécheuse, porte-patio, stationnement - 4120 Larin, 1er - 2e \$120, 4 1/2 non chauffé, \$90 - 4047 du Progrès. Tél. 331-4864. 1-4-72

LONGUEUIL: 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, à partir de \$100.00 comprenant chauffage, toutes taxes payées, eau chaude, stationnement avec prise individuelle, service de conciergerie, planchers fins varathane, près écoles, églises, centres commerciaux, terrains de jeux, arène, piscine. Pour renseignements: 2700 Chemin Chamby, Longueuil. 527-4141 1-4-72

MAGASINS A LOUER

ST-HUBERT 7363: près Jean-Talon, presque neuf, 12 x 70', cave 8', 2 vitrines idéales; variétés, librairie, pâtisserie, lingerie, chaussures, quincaillerie, bijouterie, articles sports, cordonnerie \$220. Tél.: 381-5039. 25-4-72

PROPRIÉTÉ A VENDRE

À quelques pas de MARIE-DE-FRANCE, habitation détachée de 7 pièces, 4 chambres à coucher, sous-sol en pin nouveau, terrain SUPERBE avec PISCINE. Prix demandé: \$47,500. Guy Labrecque, 935-8541, soir: 488-3770.

COTTAGE AVENUE GREY

Construite par LAMBERT cette habitation de 10 pièces est une des plus belles résidences de ce secteur. Cette maison d'un goût raffiné a tout pour plaire aux plus difficiles: 4 salles de bains, salon avec cheminée, charmant boudoir, sous-sol complet, cave à vin et garage chauffé. IL FAUT LA VOIR ET FAIRE UNE OFFRE à Guy Labrecque, 935-8541, soir: 488-3770.

DUPLEX AVENUE VENDÔME

- 7 1/2 au rez-de-chaussée, 8 1/2 au premier
- Construction LAMBERT
- Garage pour deux voitures
- Jardin clôturé.
- Rez-de-chaussée restauré de A à Z.
- PRIX RAISONNABLE
Guy Labrecque, 935-8541, soir: 488-3770.

RUE MELROSE - OCCASION

Maison de 9 pièces, propre comme un sou neuf. Près des écoles, commerces et transport, cette habitation convient tout particulièrement aux membres de votre famille qui recherchent la tranquillité. Si vous êtes deux jeunes couples ou si vos parents vivent avec vous, il faut la voir sans délai et l'on ne demande que \$27,500. - Guy Labrecque, 935-8541, soir: 488-3770.

BOULEVARD LASALLE - BUNGALOW

en pierre détachée faisant face au St-Laurent, 4 chambres à coucher, 2 1/2 bains, bibliothèque, grande cuisine, grande salle à dîner, sous-sol fini avec bar, \$70,000. Garage au niveau de la rue. Compagnie Immobilière Westmount, 935-8541, soir: 631-3077, M.L.S.

DUPLEX DÉTACHÉ EN PIERRE

Vaste salon, salle à manger séparée, cuisine dernier cri avec dinette, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de jeux, garage pour 2 voitures, grand jardin clôturé. Exclutif. Le SUMMUM de la construction et de la propriété. Paul Hill, 935-8541, soir: 631-3077.

LES AVANTAGES DE LA CAMPAGNE EN VILLE

Jolie maison de pierre et stucco, 4 chambres à coucher plus un solarium avec magnifique vue, sous-sol fini, garage. Foyer naturel au salon. Cuisine équipée. Tous les détails fournis en appelant Mlle. T. Brault, 835-8541 ou 482-7646.

PRÈS MARIE-FRANCE - \$37,500.

Élegante résidence de 8 pièces, salon avec cheminée, grande salle à manger, belles boîtes de chêne, 5 chambres, 2 1/2 salles de bains, salle de jeux, Jardin. Garage. Appelez Françoise Bibaud, 935-8541, soir: 482-1143, M.L.S.

N.D.G.

Le propriétaire ayant déjà acheté une autre maison, cette habitation de 4 chambres à coucher doit être vendue sans délai au prix de \$26,500. C'est une aubaine à ne pas manquer. Appelez Mlle T.M. Brault, 935-8541, 482-7646, M.L.S.

CHANCE EXCEPTIONNELLE SUR "TOWN HOUSE"

À \$26,000.
Sur sommet de Côte-des-Neiges, possédée 2 grands salons au rez-de-chaussée, 4-5 chambres à coucher, DOIT ÊTRE VENDU. Propriétaire quitte la ville. Paul Hill, 935-8541, soir: 631-3077, M.L.S. 28-3-72

MAISONS A LOUER

LONGUEUIL: beaux cottages semi-détachés. Le haut: 3 chambres à coucher, salle de bain. Rez-de-chaussée: salon, dinette, cuisine, dernier cri, salle de lavage, salle de toilette supplémentaire, à louer immédiatement. Pour renseignements: 527-4141. 1-4-72

ON DEMANDE

JUMEAUX DEMANDÉS (garçons 10 à 15 ans) pour étude physiologique à l'Université de Montréal. Examen médical gratuit plus rémunération. Tél. 343-6165 28-3-72

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, services sérieux, 1600 Berr, suite 3108, Marthe Gaudette, B.A.B. Ped. B. Ph. L. et Lettres. Tél.: 288-2332, 3h. à 8h. J.N.O.

DU BONHEUR ENRG. Agence but amical, social, matrimonial. Veufs (ves) - personnes seules. Écrire Case Postale 101 Station Rosemont, Montréal, Québec. Information: 729-0680. 28-3-72

PROPRIÉTÉS A VENDRE

ST-BRUNO: cottage style Colonial, 9 pièces, 4 chambres, 3 salles de bains. Construit sur un des plus beaux terrains boisés, dans un secteur de choix. Mme M. Côté, 653-2496 ou 653-3746. Immeubles Westgate, courtiers. 28-3-72

VIMONT bungalow, sous-sol fini, directement du propriétaire. Hypothèque à 7 1/2%. Comptant à discuter. Tél.: 663-2685. J.N.O.

PROPRIÉTÉS A VENDRE

ST-BRUNO: maisons construites d'après vos spécifications, emplacements de choix. À partir de \$15,500. NORANDA CONSTRUCTION 653-2021 ou 653-9363. 28-3-72

LONGUEUIL: Magnifique "Town House", (maison de ville), neuve. Très grandes pièces, cuisine, très bien aménagée, salle de toilette supplémentaire. Prix pour vendre immédiatement. \$11,990, comptant \$610. Peut être éligible au rabais provincial. 527-4141. 1-4-72

Une entrevue avec M. Lawrence Hanigan

La CUM cherche à reprendre son souffle

propos recueillis par Pierre Richard

L'accession de M. Lawrence Hanigan à la présidence du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal coïncide avec le début d'une période d'accalmie, de consolidation, d'ajustement interne, de digestion d'une expansion fulgurante et controversée pour le gouvernement métropolitain.

Dans une entrevue exclusive au Devoir, le nouveau président a exprimé ses vœux sur la nouvelle ère dans laquelle entre la CUM.

"Il s'agit maintenant de faire fonctionner efficacement les services et les programmes que le Conseil de la Communauté a votés au cours de ses deux premières années d'existence.

Et, pour présider à cette ère de consolidation, la Communauté a maintenant un homme qui sous bien des aspects, est l'antithèse de son prédécesseur. Au fougueux, passionné et autoritaire Lucien Saulnier, qui avait maintes caractéristiques d'un bâtisseur, succède un homme calme, conciliant, efficace.

"Lucien Saulnier avait un style; moi, j'ai le mien. C'est comme au hockey; chaque joueur a sa façon propre de patiner. Saulnier aimait convaincre à coup d'arguments plus puissants les uns que les autres. Moi, je préfère ne pas attaquer de front; mais ma marchandise se vend quand même", confie M. Hanigan.



Peu connu du grand public, M. Hanigan est conseiller municipal pour le Parti civique depuis 1960 et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal depuis novembre 1970; il a alors obtenu un congé sans solde de la compagnie de bois Cooper-Widman Limited (Colombie britannique); il était directeur général de la filiale québécoise de cette compagnie depuis 1963.

Sa mise en lice pour succéder à M. Saulnier a causé une certaine surprise. Mise de l'avant par le maire Jean Drapeau, sa candidature a été accueillie froidement par la banlieue et c'est de justesse qu'il a été élu.

Pour lui cet accueil est maintenant chose du passé et il explique: "J'ai deux casquettes à porter; l'une à titre de président du comité exécutif de la CUM, l'autre comme membre du comité exécutif de la Ville de Montréal. Je n'ai pas pour rôle de favoriser Montréal ou la banlieue; mon rôle est de veiller aux intérêts de l'ensemble de la Communauté."

Ce double rôle ou cette double allégeance peuvent-elles être la source de situations délicates et même de conflits d'intérêts? "Jusqu'à présent, un tel cas ne s'est pas présenté; si jamais ça survient, je devrai me prononcer, en toute objectivité, dans l'intérêt du

plus grand nombre de citoyens," affirme-t-il.

Reprend-il à son compte la proposition de son prédécesseur de faire du poste de président du comité exécutif de la CUM un poste électif au suffrage populaire universel?

Sur le ton d'un homme qui semble avoir écarté cette possibilité, M. Hanigan ré-

pond: "Si jamais le gouvernement décidait de rendre ce poste électif, je n'aurais pas d'objection. Mais..."

ce déplacement aura un valeur de \$9,5 millions en 1972 et augmentera chaque année de 20% pendant la phase active de construction du métro. Dans dix ans, cela représentera un montant annuel de \$225 millions, souligne M. Hanigan.

Il est impatient de recevoir la première tranche de \$9,5 millions mais n'est nul-

lement inquiet du fait qu'il ne l'a pas encore reçue.

Le nouveau président se dit, par ailleurs, assuré que le ministre des affaires municipales et le premier ministre ne veulent pas le ralentissement des programmes déjà en marche ou la mise en veilleuse de services déjà créés. Cela serait d'ailleurs impossible, ajoute-t-il.

"Là où il faut mettre la pédale douce, c'est dans la mise sur pied de nouveaux services ou programmes. De toute façon, la loi ne prévoit aucune nouvelle intégration, sinon la possibilité d'intégrer les services d'incendie", précise M. Hanigan.

Outre les programmes de construction des prolongements du métro et d'un système d'épuration des eaux, trois tâches retiennent l'attention pour les prochains mois: la définition de nouvelles frontières municipales et l'examen des problèmes financiers par le comité spécial créé par le ministre des affaires municipales; la mise en branle de l'office d'expansion économique créé officiellement en décembre dernier mais dont le personnel n'a pas encore été embauché; le parachèvement par le service de planification du schéma d'aménagement du territoire de la Communauté qui doit être déposé pour le 1er janvier prochain. Parallèlement à tout ceci, l'intégration effective des corps policiers doit se faire sous la surveillance du Conseil de sécurité publique.

Quant au comité d'étude, qui a été formé il y a une quinzaine de jours par le ministre des affaires municipales pour étudier la fiscalité municipale, la planification des activités de la CUM, le regroupement des municipalités et la restructuration de la Communauté, il s'est réuni à deux reprises sous la présidence de M. Hanigan et doit continuer à le faire hebdomadairement. Les autres membres du comité sont M. Bernard Benoit, maire de Pointe-aux-Trembles et président de la Conférence des maires de la banlieue, M. Paul Blier, sous-ministre adjoint

mauvaises.

"Il aurait une moyenne au bâton qui serait de moins de 1,000 — comme moi — mais quel serait le nombre exact, libre à vous d'en juger."

"Le peuple en jugera lorsque nous aurons des élections générales."

Le premier ministre a cependant avoué qu'il n'a pas encore pris de décision quant à la date des élections.

aux affaires municipales, et M. Jacques Piché, représentant du ministère des finances. Ce comité doit faire rapport au ministre des affaires municipales et aux municipalités au plus tard le 31 décembre 1972.

M. Hanigan a déclaré que ce comité a l'intention de s'adjoindre des équipes spécialisées dans divers domaines des affaires urbaines: transport, pollution, espaces verts... Il étudiera aussi la possibilité, évoquée par le ministre Maurice Tessier, que la CUM étende ses services ou seulement quelques-uns d'entre eux à Laval et la Rive-Sud.

À l'effet du projet de fusion des villes du West Island, bien accueilli par le ministre Tessier, M. Hanigan a fait la mise au point suivante: "Puisque le ministre a jugé bon de créer un comité qui a précisément pour mandat d'étudier le regroupement des municipalités et de délimiter les nouvelles frontières, il serait prématuré que des municipalités décident de se regrouper avant même que les conclusions de l'étude ne soient connues."

Conscient du problème de la fiscalité municipale, M. Hanigan soutient que le point de saturation au point de vue taxation est maintenant atteint et est même dépassé pour certaines catégories de contribuables.

"Il faut que l'on pense un réaménagement de l'assiette fiscale ou, encore, que les municipalités se départissent de certains services pour les confier au gouvernement provincial. Ainsi certains services policiers, particulièrement ceux qui concernent directement la sécurité de l'État, devraient être à la charge des gouvernements supérieurs."

Enfin, le nouveau président réaffirme la déclaration solennelle qu'il avait faite le soir de son élection: "L'avenir de la région de Montréal réside dans l'avenir de la Communauté urbaine. On peut changer le nom, les structures, la représentativité interne, mais on ne peut pas effacer le besoin d'un gouvernement métropolitain."

Pierre Trudeau:

Moins d'importance à la violence et plus à l'expression pacifique

TORONTO (CP) — Le premier ministre Trudeau a demandé hier aux moyens d'information de donner moins d'importance aux manifestations de violence et d'accorder plutôt leur attention aux idées exprimées de façon pacifique.

"Le principe devrait être que si vous manifestez pacifiquement — si vous avez de grandes idées à faire accepter au peuple — eh bien! nous en parlerons."

"Mais si vous avez recours à des moyens violents pour le faire, nous ne vous accorde-

rons pas l'importance que vous recherchez manifestement."

Entrevu par Joe Morgan vendredi, pour diffusion hier sur les ondes de CKEY, le premier ministre a déclaré qu'il trouve excellent que les moyens d'information fassent état des divergences d'opinion et accordent de l'importance aux causes controversées.

"... Mais je crois qu'ils se font rouler quand ils ne le font qu'à la suite d'un recours à la violence."

Précisant sa pensée, M.

Trudeau a ajouté que "si les moyens d'information donnent dans le panneau et accordent de l'importance à la cause — même si elle est, je pense, fabriquée de toutes pièces dans plusieurs cas — alors les moyens d'information servent en réalité la cause de la violence."

M. Trudeau a laissé entendre que tel fut le cas jeudi lorsque des étudiants d'université ont manifesté contre lui à Kitchener, en Ontario.

"... Parce qu'ils ont lancé quelques sandwichs et manqué quelques fenêtres, et parce qu'ils ont beaucoup crié, ils

ont eu les manchettes à l'appui de leur cause."

M. Trudeau a acquiescé lorsque M. Morgan a dit que les étudiants n'ont sûrement pas fait plus qu'ils lancent des sandwichs.

Une personne a été arrêtée comme conséquence de cette manifestation qui a paru avoir l'appui de plusieurs centaines d'étudiants.

Dans un autre ordre d'idée, on peut dire que M. Robert Lorne Stanfield a reçu un appui sans égal, car M. Pierre Elliott Trudeau a déclaré qu'il croit que M. Stanfield serait efficace comme premier mi-

nistre.

M. Trudeau répondait alors à M. Morgan qui lui avait demandé son opinion sur les capacités du chef de l'opposition.

M. Trudeau se contenta tout d'abord de dire qu'il ne connaissait pas plus M. Stanfield que le chef conservateur le connaissait.

Mais ferait-il un bon premier ministre?

"Je suis convaincu qu'il serait efficace. Il a été premier ministre d'une province — la Nouvelle-Écosse — durant plusieurs années. Il a fait de bonnes choses et il en a fait de

Livre mystérieux dans les librairies

PARIS (AFP) — A la vitrine des librairies apparaît ces jours-ci un gros volume signé de trois mystérieuses étoiles titré "Mémoires d'un président" et barré d'un sous-titre "Révélations posthumes d'un ancien président du Conseil". A en croire l'éditeur, ce livre serait une véritable bombe politique.

L'identité de l'auteur reste mystérieuse. L'éditeur de "La Table Ronde", déclare que le manuscrit lui est parvenu par l'intermédiaire d'un

avocat et qu'il était contenu dans une vieille boîte à chocolats.

L'auteur — ou supposé tel — affirme être né vers 1889-90, avoir appartenu à la Franc-maçonnerie, fait une carrière de député, avoir été sous-secrétaire d'Etat, protégé par Joseph Caillaux et ami notamment de Georges Mandel. Enfin, il aurait été président du conseil quelques jours en 1935, avant de devenir sénateur président de commission. Il serait mort quelques mois après le général de Gaulle.

Malgré ces indications, les spécialistes qui ont lu le livre ne sont pas parvenus à identifier l'homme politique qui aurait pu en être l'auteur.

Bombe politique! C'est peut-être beaucoup dire car si le "président" s'en prend avec une verve féroce à bien des célébrités nationales, depuis Clémenceau, dont il déclare qu'il avait voulu le fusiller, jusqu'au général de Gaulle à qui aurait voulu réserver le même sort, il n'apporte pas de révélations à proprement parler. Toutefois, il regroupe en une synthèse impressionnante tous les scandales et toutes les rumeurs des 3e, 4e et 5e républiques.

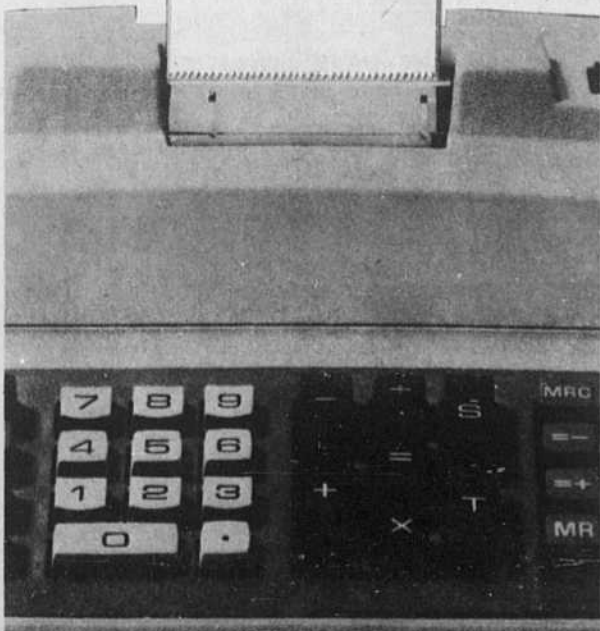
Ce qu'on ne lui refusera pas, toutefois, c'est d'être d'un style qui est singulièrement alerte chez un octogénaire.

Artistes canadiens

LIMA (AFP) — Le journal "El Comercio" de Lima fait samedi l'éloge de deux musiciens canadiens, Suzanne Chulman, flûtiste, et Claude Sward, pianiste, qui ont donné vendredi soir un concert dans la capitale péruvienne.

Ce concert avait été organisé par les Jeunesses musicales du Pérou et l'ambassade canadienne. Les deux musiciens, poursuit le journal, ont interprété avec une grande maîtrise et un remarquable talent des oeuvres de Beethoven, Schubert, Chopin, Martini et des compositeurs canadiens Morel et Sommers.

C'est maintenant 10 contre 1 Victor a exactement la calculatrice électronique qu'il vous faut.



FABRIQUÉE EN AMÉRIQUE DU NORD

Les chances sont de votre côté! Victor offre maintenant la gamme la plus complète de calculatrices économiques MOS/LSI. Cinq modèles à cadran uniplex. Cinq modèles de calculatrices à impression. L'un d'entre eux convient certainement à vos besoins parce que vous pouvez adapter exactement la machine au travail en choisissant un ou deux registres d'accumulation, avec ou sans racine carrée... ou notre modèle à un registre.

Votre représentant Victor se fera un plaisir de vous montrer notre calculatrice de la série 1800 au travail. Il y a des bureaux de vente et de service Victor dans plus de 70 villes canadiennes.

Ils sont mentionnés dans les "Pages Jaunes" sous la rubrique "Machines à additionner et à calculer". Il vous suffit de leur téléphoner.

VICTOR CALCULATRICES ÉLECTRONIQUES
Victor Comptometer Limited
Savage Drive • Box 10 • Galt • Ontario

BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS
AUCUN AGENT
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

842-9445 Réservez une voiture Tilden.



Volez, Roulez.



Prenez le volant d'une belle voiture, une Chevrolet Impala flambant neuve ou une autre voiture de qualité. Prête à partir, la voiture vous attend dans la plupart des aéroports canadiens, américains ou du monde entier (grâce à nos amis de la National Car Rental).

TILDEN

Une entreprise de chez nous qui fait tout ce qu'elle peut pour vous!

*Sauf dans les Territoires du Nord-Ouest.

Siège social: 1485, rue Stanley, Montréal.

COGNAC MARTELL

plus de 250 ans de tradition française



VENDU DANS LES MAGASINS DE LA S.A.Q.

★★★ 12 oz: 124D

★★★ 25 oz: 124E

MÉDAILLON VSOP: 124F

CORDON BLEU: 124H

Pour renseignements:

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION

Téléphone: 932-7249

arts spectacles

Au Théâtre d'aujourd'hui

Les meilleures intentions ne suffisent pas

par Michel Beaulieu

Le spectateur prévenu, qui connaît parfaitement la suite et la signification des vingt-deux lames représentant les arcanes majeures du Tarot pourrait sans doute établir certaines correspondances entre ce jeu divinatoire et la nouvelle pièce de Pierre Bégin, "Phillipe", qui tient en ce moment l'affiche du Théâtre d'aujourd'hui, encore que ces correspondances ne soient pas précisément claires, depuis l'inventaire du Bateau, dès le début de la représentation, nommant chacun des spectateurs, et où j'ai eu la surprise de m'entendre appeler Bédulieu grâce à une calligraphie compréhensible pour son seul auteur.

Si je semble un peu m'attarder dans les préliminaires, c'est que rarement j'ai autant espéré aimer un spectacle, et que, dans la même mesure, rarement un spectacle m'aura à ce point laissé sur mon appétit. Non pas à la manière de pièces qui m'ennuient, comme ce fut le cas plus tôt ce mois de "Et moi je n'étais qu'espoir", mais parce que l'intention qui sourd en filigrane n'a pas donné un résultat satisfaisant. L'ennui, passe encore, on peut toujours le noyer dans des éthériques vapeurs une fois la représentation terminée; la réflexion, passe encore aussi, puisque si une pièce comme "A toi, pour toujours, ta Marie-Lou" provoque de nombreuses remises en question, le spectateur n'en a pas moins la certitude de se trouver devant une problématique qui le concerne de façon

immédiate; tandis qu'il faut d'abord résoudre la structure même de la pièce de Pierre Bégin avant de tenter quelle lecture que ce soit, et avant d'être atteint ou touché par le déroulement effectif de cette corrélation entre deux personnages mi-réalistes, mi-fantaisistes.

Or, il est possible d'établir une certaine analogie entre le livre et le spectacle. Chaque lecteur recevra différemment le livre lu; de même que chaque metteur en scène montera différemment un spectacle; et de même que chaque spectateur recevra différemment le spectacle auquel il assiste. Ce que je veux simplement dire, c'est qu'il est impossible de demeurer passif à moins de nier toute saveur à l'existence et qu'il faut rompre ce cercle dans lequel la pression sociale nous installe dès notre enfance: le rapport entre deux forces, l'une active, l'autre passive, existe dans tous les rapports entre humains. De même qu'il existe en électricité un pôle positif et un pôle négatif, de même veut-on que l'homme soit actif et la femme passive dans le rapport amoureux, alors qu'une relation basée sur les pôles actifs de chacun se révèle beaucoup plus enrichissante; et de même veut-on que le spectateur demeure passif devant un spectacle qu'il se contentera de recevoir sans agir en retour sur ce spectacle. Tel est le rapport classique, ainsi qu'il existe depuis longtemps (et non pas depuis toujours, que certains s'emploient à

détruire. Participer au spectacle ne signifie pas nécessairement monter sur scène et donner la réplique aux comédiens, mais réagir ne serait-ce que par le bouillonnement des cellules grises à ce qui se passe devant ou autour de soi, devenir positivement réceptif de telle sorte que le spectacle devienne une expérience vitale; on ne peut être passivement enrichi.

C'est un peu ce sur quoi joue le spectacle de Pierre Bégin, sur ces oppositions essentielles, sur l'alternance des pôles passif et actif, sur la tendresse et l'exaspération, celle-ci réaliste, celle-là imaginative par le retour à l'enfance. Mais quand je dis que ce spectacle me déçoit, c'est que l'intention en est admirable, alors que le résultat en est larvé. Dans un laps de temps si court qu'à peine plus d'une heure, jamais les deux personnages ne pourront vraiment établir les tensions qu'ils brisent ensuite dans les yeux des spectateurs. Comme résultat, la majorité des scènes semblent gratuites et les rapports ne tiennent pas suffisamment sur leurs contradictions. Rester en surface des choses ne convainc jamais personne, hélas. Et ni Johanne Guilbeault, ni Yves Corbeil, ne donnent beaucoup de chair à leur personnage. S'il s'agissait d'une course automobile, on dirait de cette pièce qu'elle a un peu trop d'accidents de parcours et qu'elle abandonne avant la fin.

télévision

CBFT

8.55	Aujourd'hui à CBFT
9.00	En mouvement
9.15	La conquête de la mer
10.15	Les Chiboukas
10.30	Petite abeille
10.45	Poly
11.00	Les globe-trotters
11.30	Yogi
11.40	Calli la pleureuse
12.00	Skippy le kangourou
12.30	Boo-Boo
1.30	Cinéma
1.30	"Bobosse" (comédie-française 1959)
2.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	Bobino
4.30	Margrith et Gras Double
5.00	Dakari
6.00	Téléjournal
6.50	Nouvelles du sport
7.00	Format 30
7.30	Madame et son fantôme
7.40	A la seconde
8.30	Mont-Joye
9.00	Le paradis terrestre
9.30	Marcus Welby M.D.
10.30	Téléjournal
11.00	Nouvelles du sport
11.30	Ce soir Jean-Pierre
11.40	Cinéma
11.40	"Chair de poule" (Policier-Français - 1961)
1.00	Téléjournal

CFTM

8.30	Horaires-Bienvenue
8.31	Les 10's bonhommes
9.00	Le dix vous informe
9.15	Les tantanis de chez-nous
10.00	Pour vous mesdames
11.30	Super-Héros
12.00	Le 10's vous informe
12.15	Y'a du soleil
1.15	Cinéma-lundi
1.15	"L'épée de Monte Cristo" (Aventure-américain 1951)
2.00	Bianco-Bianco
3.00	Le roi de la jungle
4.00	Le cirque du capitaine
5.00	Patrouille du cosmos
5.30	Studio "10"
6.00	Madame et son service
6.50	Billet populaire
7.00	Le 10's vous informe
7.25	Les commentaires de Me Albert Flamand
7.30	Les Berper
7.40	Claude Blanchard
8.00	Manna
9.00	Decouvertes 72
10.30	Les nouvelles TVA

Saisie d'un film cubain à New York

NEW YORK (AFP) - Deux agents fédéraux ont saisi samedi à New York un film qui devait être montré dans le cadre du festival du cinéma cubain et cette manifestation culturelle qui devait durer jusqu'au 2 avril a dû être interrompue pour une période indéfinie.

Les agents avaient ordre du département du trésor de confisquer 25 films cubains "importés frauduleusement et clandestinement" sans avoir fait l'objet d'une déclaration d'entrée. Mais ils n'ont trouvé qu'un seul film dont le titre anglais est "Days of Water" et qui a été primé à des festivals à Moscou et à Londres.

En vertu d'une loi sur le commerce avec l'ennemi, il est interdit d'importer des films cubains comme il est interdit d'exporter des films américains ou produits avec des capitaux américains vers Cuba. Cela fait partie du bicus de l'île. Quatre cinéastes cubains qui avaient été invités par les organisateurs du festival se sont vu refuser un visa d'entrée malgré les protestations d'un grand nombre d'écrivains et de critiques de cinéma.

Il est à noter que récemment une des grandes chaînes de télévision américaine a diffusé la version filmée du "Détalement féminin de l'Armée rouge", une oeuvre chinoise.

cinéma

11.00	La couleur du temps
11.15	En pantoufles
11.30	"Chéri, fais-moi peur" (Comédie-française 1967)
12.50	Fin des émissions

CBMT

9.23	Standby Six
9.35	Mr Dressup
10.00	Calli la pleureuse
10.30	Friendly Giant
10.45	Che Héline
11.00	Sesame Street
11.00	I Dream of Jeanie
12.20	Ebwood Glover's Luncheon date
1.00	One o'clock report
1.15	Standby noon
1.30	The Galloping gourmet
2.00	Paul Bernard, psychiatre
2.30	Sea Hunt
3.00	Take 30
3.30	The edge of night
4.00	Family court
4.30	Drop-in
4.40	Mr Wizard
5.30	Get smart
6.00	Mr. three sons
6.30	Hourglass
7.30	The Irish Reporter
8.00	The Partridge Family
8.30	Front page Challenge
10.00	Man at the Centre
10.30	Man Alive
11.00	The National
11.22	Viewpoint
11.30	Night Report and Sports Final
11.45	Cinéma
11.45	"Tarzan's Magic Fountain 1949"
1.15	Final Report and Weather

CFCF

7.00	Montreal Bulletin Board
7.25	University of the air
8.05	The Lacelle Rivers Show
8.15	Rupert Bear
8.30	Hercules
9.00	Magie Tom
9.30	Yogi
10.00	The A.M. Show
10.30	Green Acres
11.00	All About Faces
11.30	McGowan and Co.
12.00	The Flintstones
12.30	Matinee with Joe Van
1.00	"Dodge City" (western 1939)
2.30	What's the good Word
3.00	Another world
3.30	Anything you can do
4.00	The Dick Van Dyke show
4.30	Lassie
5.00	Truth or consequences
6.00	Pulse
7.00	The Doris Day Show
8.00	Medical Center
8.30	James Garner as Nichols
9.30	The Lionel Hampton special
10.00	Ironside
11.00	The CTV National News
11.15	Pulse
12.00	Monday night feature movie: "Girls of pleasure Island" (Drame 1953)
2.00	Sing-off

4 DERNIERS SOIRS 14 ANS

en français ce soir 7:30
Dimanche: 1:30, 3:30, 7:30
v.o.a. ce soir 9:30
dimanche: 1:30, 5:30, 9:30

JANE FONDA

et le très grand film de S. Pollack

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX

Cinéma verdi
5380 St-Laurent 277-3233

Bientôt: FESTIVAL MARX BROS.

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢

CE SOIR LUNDI 27 MARS de Jean-Pierre Melville
7:00 LE CERCLE ROUGE
Alain Delon, Yves Montand, Bourvil, Gian-Maria Volonte
de Costa-Gavras
9:30 L'AVEU (en français)
Yves Montand, Simone Signoret
DEMAIN SOIR MARDI 28 MARS
7:00 L'ENIGME
SELON ST-MATTHIEU
9:30 LA PORCHERIE
(de Pier Paolo Pasolini)
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

ATELIER 72

animé par Gilles Pelletier
participants: Hélène Loiseau, Yvan Canuel, Gilles Marsolais
A LA SALLE N.C.T.
1200 RUE BLEURY
Entrée libre
Renseignements: 866-1964

ALOUETTE: "L'Apparition" 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30 - 9.45	PIERROT: "Mon oncle Antoine" 12.52 - 3.04 - 5.18 - 7.32 - 9.40
ARLEQUIN: "Après-Ski" 2.20 - 5.45 - 9.15 et "Pile ou Face" 12.45 - 4.10 - 7.35	PLACE DU CANADA: "Fiddler on the roof" Sam: 1.30 - 5.00 - 9.00 Dim: 2.00 - 7.30
ATWATER: (Cinéma I) "The French Connection" 1.00 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.35	PLACE VILLE-MARIE: "Garden of Funtion" 12.05 - 1.45 - 3.30 - 5.10 - 6.45 - 8.30
ATWATER: (Cinéma II) "The Organization" 7.25 - 9.30	PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Per Gracia Ricetta" 12.35 - 2.45 - 4.55 - 7.10 - 9.30
BERRI: "Un été 42" 2.30 - 6.10 - 9.55 et "La femme du prêtre" 12.40 - 4.20 - 8.00	PLAZA: "Voyage au Canada" 12.00 - 2.35 - 5.05 - 7.35 10.00 et "Mister Ma's Girls" 12.30 - 3.50 - 6.25 - 8.55
BLOND: "Un homme et son péché" 12.10 - 4.00 - 8.00 et "Séraphin" 9.02 - 6.01 - 9.57	RIVOLI: "Wiliard" 1.20 - 5.50 - 9.20 et "Les tuteurs de la lune de miel" 12.30 - 4.00 - 7.30
BONAVENTURE: "Ways of Women" 1.00 - 3.00 - 7.00 - 9.00	SAINTE-ANNE: "Bora Bora" 12.50 - 3.54 - 6.38 - 9.42 et "La chair en feu" 2.20 - 5.24 - 8.28
CANADEN: "Dr. Taton" 1.30 - 4.20 - 7.10 - 9.55 "Qui" 12.10 - 3.00 - 5.45 - 8.35	SAINT-DENIS: "Boy Friend" 1.00 - 3.20 - 5.40 - 8.00
CAPITOL: "My old man's place" 12.20 - 3.30 - 6.45 - 9.55 et "Billot for Sandow" 1.55 - 5.10 - 8.20	SEYMOUR: "X Y Zee" 1.15 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.35
CHAMPLAIN: "La folie des grands" 12.55 - 3.15 - 5.35 - 8.00 - 9.45	SNOWDON: "Cabaret" 12.25 - 2.35 - 4.47 - 7.00 - 9.10
CHEVALIER: "Vox Alouette" 12.35 - 2.45 - 5.00 - 7.20 - 9.40	VAN HORNE: "Dutry Harry" 1.15 - 3.15 - 4.15 - 7.15 - 9.20
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Last Picture Show" 12.55 - 2.55 - 4.55 - 7.00 - 9.00	VENDOME: "Trilogy" 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.25
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Brian's song" 1.25 - 3.10 - 5.00 - 6.45 - 8.30 - 10.05	VERSAILLE: (Rouge) "Vox Alouette" 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.10
CINEMA DE PARIS: "Tiens-tu bien après les oreilles à papa" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00	VERDI: "On achève bien les chevaux" en français 7.30 - 9.40
CINEMA V: "Vox Alouette" 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.10	VIDEODIAPHE: "Relache" 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.10
CREMAZIE: "Love Story" 7.30 - 9.40	STUDIO A: "Heureux qui comme Ulysse..." 7.30 - 9.40
DAUPHIN: "Renou" ce n'arrive qu'aux autres" 7.30 - 9.30	VILLERAY: "Les diables" 7.30 - 9.30
ELECTRA: "Celle qui s'effrite" 1.00 - 3.25 - 5.50 - 8.20 - 10.50	WESTMOUNT: "Boy Friend" 1.00 - 3.20 - 5.40 - 8.00
ELYSEE: Salle Renais "Rendez-vous à Bray" 7.30 - 9.30 Salle Eisenhower: "Deux anglaises et le continent" - 7.30 - 9.30	WESTMOUNT SQUARE: "Hospital" 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.10
FESTIVAL: "W: Mysteries of the organism" 7.30 - 9.30 - 8.00 - 10.00	YORK: "Nicholas and Alexandra" - 8.30
FLEUR DE LYS: "Vox Alouette" 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.10	
SALLE HERMES: "Viva la muerte" 9.00 - 10.00	
IMPERIAL: "Raphaël ou le Débauché" 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.25 - 9.40	
JEAN-TALON: "Vox Alouette" 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.10	
KENT: "My Fair Lady" 1.45 - 4.45 - 7.50	
LOREWS: "The Godfather" 9.30 - 12.30 - 3.30 - 7.00 - 10.15	
LUCERNE: "Play misty for me" et "Beulah" 8.15	
MAISONNEUVE: "Vox Alouette" 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.10	
MERCER: "Il était une fois dans l'Ouest" 6.00 - 9.00	
MIDI-MINUIT: "Je suis une nymphomane" 1.30 - 5.00 - 8.10 et "Trop mignon pour l'armée" 1.00 - 4.15 - 7.35	
MONDRIAN: "Kluge" 1.30 - 7.50 et "McGowan and Mrs Miller" 1.20 - 5.30 - 9.50	
OUTREMONT: "Le cercle rouge" 7.00 et "L'aveu" 9.30	
PALACE: "Welcome Home Soldier Boy" 12.45 - 2.25 - 4.10 - 5.55 - 7.45 - 9.35	
PARISIAN: "Le diable est parmi nous" 10.45 - 1.00 - 3.15 - 5.30 - 7.45 - 10.00	
PAPINEAU: "Vox Alouette" 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.10	
PIGALLE: "Vox Alouette" 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.10	

théâtre

Lundi 27 mars
LA BUTTE EN VILLE: Soirée d'amateurs
BOITE CASANOVA: Relache
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 6.00 - 9.00
THEATRE D'AUJOURD'HUI: Relache
THEATRE DE QUATROUS: Relache
LE PATRICE: Relache
RIDEAU VERT: Relache
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID PELLETIER: Chitiri Harpi
SALLE MAISONNEUVE: Relache
SALLE PORT-ROYAL: Relache

BIENTÔT
FAUSTINE et le Cercle Bel Eté
ELYSEE

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE
STUDIO A MARIA CALLAS
"UNE GRANDE TRAGEDIENNE POUR UNE SUPERBE TRAGEDIE" POUR TOUS
UN FILM DE PIER PAOLO PASOLINI
FRANÇAIS
7.30 9.40 Couleur
MEDÉE
STUDIO A LE DERNIER POUR TOUS
UN FILM DE FERNANDEZ DE ALONSO
HEUREUX QUI COMME ULYSSE...
MÉTRO BERTIN
FACILITE DE STATIONNEMENT à l'ARBRE
Les Cinémas du Vieux-Montréal
136 rue St-Paul 861-7863
A LA SALLE N.C.T.
1200 RUE BLEURY
Entrée libre
Renseignements: 866-1964

UN FILM DE SERGIO LEONE en couleur 8:15 h. p.m. 2e Sem. de succès
UN NOUVEAU STYLE D'ACTION!
"LE BON, LA BRUTE, ET LE TRUAND"
CLINT EASTWOOD
LEE VAN CLEEF
ELI WALLACH
NAVAJO JOE
6.30 h. P.M. MONTROSE 3180 Belanger est tel.: 722-0302

SALLE RESNAIS PRIX DELLUC LE MEILLEUR FILM FRANÇAIS DE L'ANNEE POUR TOUS
DERNIÈRE SEMAINE
6^e SEMAINE
LES DEUX ANGLAIS ET LE CONTINENT
EASTMANCOLOR UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
Rendez-vous à Bray

8 PROPOSÉ POUR PRIX DE L'ACADÉMIE POUR TOUS
BILLETTS RÉSERVÉS EN VENTE TOUS LES JOURS de 12.30 P.M. à 9.30 P.M.
MATINÉES: Mar. 2 p.m., Sam. 1.30 p.m. \$3.00
Dimanche 2 p.m. \$4.00
MATINÉES SUPPLÉMENTAIRES 3 avril et 7 avril inc. à 2 p.m. \$3.00
PRE-SOIRÉE: Samedi 5 p.m. \$4.00
SOIRÉES: Lun. au ven. inc. 8 p.m., Sam. 9 p.m., Dim. 7.30 p.m. \$4.00
Vendredi Soiré Mat. 7 p.m., Soirée 8 p.m. \$4.00
Toutes les cartes de "Age d'Or" acceptées en Matinée (dimanche exc. à \$1.50)
Billets valables seulement au moment de l'achat
861-1431 VIA CHATEAU CHAMPLAIN

14 ANS
Ils découvrent tous deux quelque chose qu'ils n'ont jamais connu: la Passion
Raphaël ou le Débauché
COULEUR Maurice Ronet / Françoise Fabian
12.45 - 3.00 - 5.15 7.25 - 9.40
IMPERIAL 1430 Bleury 288 7102 PLACE DU ART

13^e SEMAINE
opération fou-rire!
DOMINIQUE MICHEL YVON DESCHAMPS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...
gilles richer jean bissonnette
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN TALON CINEMA MAISONNEUVE CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
FLEUR DE LYS 188 STE CATHERINE, EST CINEMA DE PARIS 396 STE CATHERINE, OUEST

14^e SEMAINE TRIOMPHALE!
18 ANS Adultes
WR: MYSTERIES OF THE ORGANISM
Festival
1206 E STE CATHERINE 525 8600

CINÉMAS FRANCE FILM
centre de cinéma st denis
DES ÊTRES TOURMENTÉS 18 ANS Adultes
la CHAIR EN FEU
BORA BORA
1594, ST-DENIS 849-4211 MÉTRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

13
Louise Forestier Les Cyniques
1590, ST-DENIS 846-3222 MÉTRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

chevalier
MON ONCLE ANTOINE
PIERROT
SERAPHRIN
Un homme et son péché
bijou
5030, PAPINEAU MÉTRO BERTIN 527-9131 BOUL. ST-JOSEPH-AUTOBUS 27

C.C.A. présente un FESTIVAL INTERNATIONAL
CHITIRI HARPI Ce soir 8:30 h. P.M.
Programme: Bach, Mozart, Beethoven, Couperin, Rameau, Prokofiev, Milhaud, Bocherini, Respighi, Debussy, Ravel.
Étudiants. Age d'Or, enfants \$1.00 à CCA seulement
En vente: Place des Arts: CCA 1822 ouest Sherbrooke (guichets sous-sol) aussi agences Montréal et banlieues composer 932-2234.
LOCATION PAR TÉLÉPHONE: 932-2171
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER

Louise Marleau Daniel Danielle Daniel Danielle 18 ANS Adultes
à Toi Satan nous nous offrons!
LE DIABLE EST PARI MI NOUS
3^e Sem. 10.45 1.00 3.15 5.30 7.45 10.00 Sam. Dim. 1.00 3.00
CINÉMA LE PARISIEN VERSAILLES 480 ouest Ste Catherine Tel: 861-2697 McGill 7265 SHERBROOKE E. 352-4020

2 grands films de 18 ANS Adultes
RUSS MEYER
CETTE SOIF D'AMOUR
QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE!
ELECTRA CINÉMA LE PARISIEN 480 ouest Ste Catherine Tel: 861-2697 McGill 7265 SHERBROOKE E. 352-4020

JE SUIS UNE NYMPHOMANE
QUI, ou non... Qui sait??
TROP MIGNON POUR L'ARMÉE
Midi-Minuit Pigalle

Cinéma ODEON
LOUIS DE FUNES YVES MONTAND
DANS UN FILM FOU A LIER DE GERARD OURY
"LA FOLIE DES GRANDEURS"
CHAMPLAIN en couleurs 12:55 - 3:15 - 5:35 8:00 - 9:45
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1695

"Les diables" n'est pas un film pour tout le monde
4^e SEMAINE FILM DE KEN RUSSELL
LES DIABLES
EN COULEURS Vanessa Redgrave Oliver Reed 7:30 - 9:30
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577

3^e MOIS ça n'arrive qu'aux autres EN COULEURS
McLaren
7:30 9:30
FILM DE JOHN G. AVILDSEN
LE DAUPHIN C'EST AUSSI L'AMÉRIQUE COULEURS 7:30 - 9:30
BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6060

3^e MOIS LE DERNIER FILM DE SERGIO LEONE
ILETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
VERSION INTEGRALE MERCIER 6:00 - 9:00
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

Black Sabbath au Forum

Quatre Tarzan de l'ampli...

par Jacques Thériault

En attendant Jethro Tull et les Rolling Stones, après Isaac Hayes et Joe Cocker, les nombreux amateurs de musique pop avaient l'occasion d'entendre le groupe Black Sabbath, vendredi soir au Forum. Durant près d'une heure, plus de quinze mille jeunes gens, dont l'âge variait entre dix et dix-huit ans, ont manifesté leur amour inconditionnel pour ces quatre Tarzan de l'amplificateur.

Selon leur habitude, ces mélomanes enragés ont reçu les musiciens de Black

Sabbath en brandissant des briquets et des chandelles qui, dans la noirceur complète, prenaient une allure assez fantasmagorique. Ça criait, ça cognait, ça hurlait. Jusqu'à ce que plus de vingt-cinq haut-parleurs géants se mettent subitement à gronder, à pousser jusqu'aux oreilles les plus éloignées de la scène des milliers de tonnes de décibels. De bout sur sa chaise, tout un chacun se délectait du martèlement d'une batterie haletante et forcenée, lancée à la poursuite de guitares malmenées et exploitées au maximum de leurs possibilités.

Musicalement, Black Sabbath ne s'est pas beaucoup renouvelé. Mais, le groupe demeure la grosse machine bien huilée qu'on connaissait, avec un son bien personnel. On aime ou on aime pas. On peut être plus sensible à la subtilité des Pink Floyd, des Soft Machine et du Blood, Sweat and Tears, mais cette électrification poussée du Black Sabbath n'est pas frelatée. Les quatre musiciens de ce célèbre groupe sentent la vie comme ça, avec toute la violence qu'elle implique, et on ne saurait le leur reprocher.

La même violence, d'ailleurs, semble habiter le groupe Wild Turkey (les "din-des-folles", si vous préférez) qui assu-

rait la première partie de cette soirée, et je m'en voudrais de ne pas souligner l'adresse du bassiste dont les envolées ont été fort remarquées, sinon aussi applaudies que celles de Black Sabbath. C'est une réaction qui, à priori, peut paraître injuste, mais la vedettariat est malheureusement un phénomène de tous les temps qui affecte aussi la musique pop. Une autre ombre au tableau: le prix des places n'est pas toujours pop...

Les vacances parlementaires

OTTAWA (PC) — Le leader parlementaire des libéraux aux Communes M. Allan MacEachan proposera cette semaine que les Communes ajournent leurs travaux dès mercredi pour le congé de Pâques, qui doit durer deux semaines.

Les Communes se réuniraient donc à nouveau le 13 avril prochain, le jour même de l'arrivée du président américain M. Richard Nixon dans la capitale.

L'ACDI, simple "effort de relations publiques pour ouvrir des marchés"?

par Gilles Provost

"Les gens de l'Agence Canadienne de développement international (ACDI) qui pensent que leur présence au sein de cet organisme va peut-être améliorer l'idée qu'on s'y fait du développement sont joliment naïfs pour ne pas voir que l'ACDI n'est que le bras droit des politiques gouvernementales canadiennes, un bon effort de relations publiques pour ouvrir des marchés. Le ministère de l'Industrie est présent dans les mêmes pays et encaisse le plus de profits possible."

C'est ce qu'affirme M. Jacques Jobin dans la petite revue "Orient" publiée par le Centre Monchanin de Montréal (un centre voué au dialogue entre cultures et religions). A la demande de l'évêque de Montréal, M. Jobin a été chargé par l'Entraide missionnaire de mettre sur pied un centre d'information missionnaire à Montréal. Il a été pendant deux ans professeur à Russengo (au Burundi) et directeur des programmes SUCO (service universitaire canadien outremer) au Burundi, au Rwanda et en Ouganda.

Même le SUCO sert finalement la politique économique canadienne, estime M. Jobin. "A travers les membres de SUCO qui arrêtent à l'ambassade ou qui écrivent au bureau central en disant de façon extrêmement naïve ce qu'ils font et ce qui se passe dans les régions où ils travaillent, le gouvernement canadien peut avoir une bonne idée de l'intérieur du pays, des marchés possibles, de l'évolution politique interne, etc."

Avant l'arrivée de SUCO en Tanzanie, dit-il par exemple, le Canada importait fort peu de blé, de café ou de cuivre de ce pays. Depuis lors, ces importations ont beaucoup augmenté et le profit recueilli en revendant le café, le cuivre et le diamant est de 15% supérieur au coût du programme SUCO en Tanzanie.

On donne d'une main ce qu'on retire de l'autre.

Dans l'entrevue qu'il a accordé à "Orient", M. Jobin présente une vision assez peu courante du développement: "Pour moi, faire du développement ou être en développement, c'est redevenir conscient des valeurs qui sont essentielles à l'homme. Tu réalises cela plus facilement dans le tiers monde parce que tu y vois, dans une déchéance matérielle, des souvenirs que tu ne trouveras jamais ici."

"Quand tu te trouves au fond de la brousse avec des individus qui ont des liens familiaux sérieux, solides, profonds, qui sont là debout devant ta porte, qui n'ont rien à te demander, (même s'ils sont nu pieds et s'ils crévent de faim selon nos critères) qui viennent simplement voir si tu n'as pas besoin de quelque chose parce que tu viens d'arriver au pays, ... alors, tu te poses un paquet de questions."

Avant d'apporter notre technique aux gens du tiers monde, nous devons devenir leurs amis et découvrir les valeurs de fraternité de partage, de solidarité que nous avons perdues, pense-t-il. C'est aussi pourquoi il croit que le programme Jeunesse Canada-Monde ne sera un succès que si les jeunes d'ici peuvent entrer en relation d'amitié avec les gens de là-bas, si leur formation est confiée non à des intellectuels mais à des gens qui ont des amis dans le tiers monde.

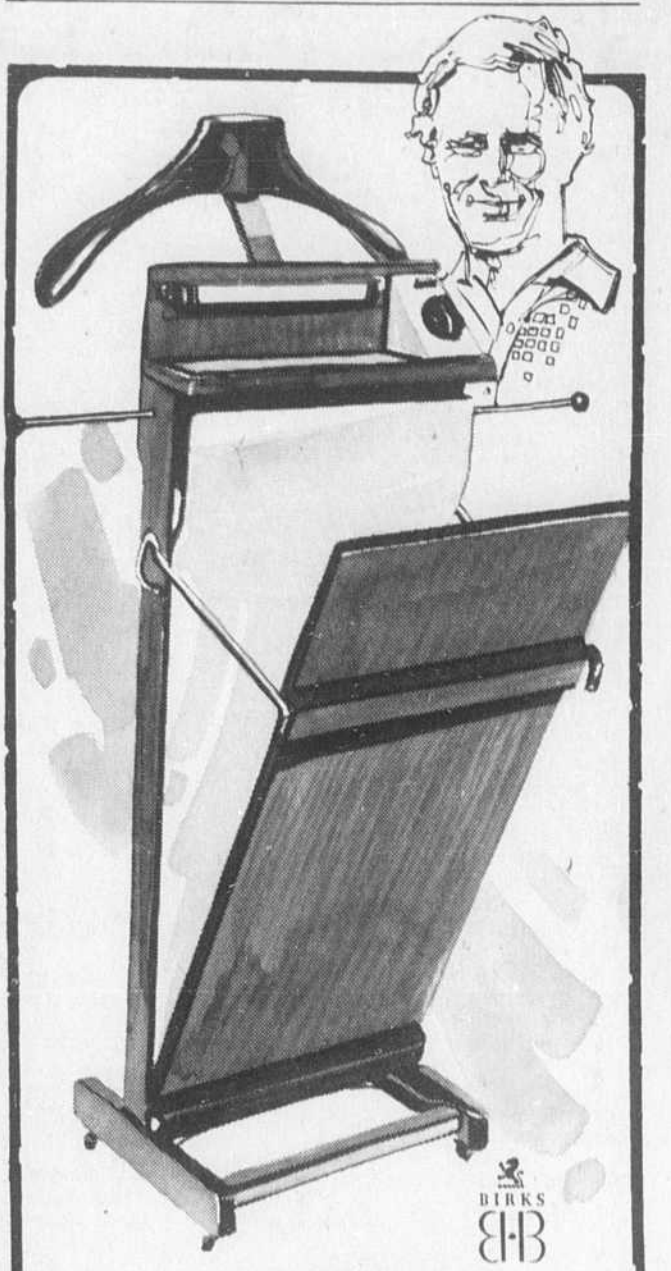
"Mais, dit-il, cela va contre les structures mentales des sociétés capitalistes. C'est trop près de la vie, donc ce n'est pas sérieux."

A ses yeux, les Québécois ont un atout dans la coopération internationale: comme les gens qui vivent dans les pays du tiers monde, ils sont des colonisés. "Le Québécois a déjà un vocabulaire et des attitudes face à des patrons alors que le jeune anglais de Toronto doit faire un effort pour comprendre l'attitude de l'africain face à des patrons."

Pour M. Jobin, il ne faut pas faire venir des jeunes africains au Canada pour les éblouir avec des gratte-ciel, des autoroutes ou des automobiles sans leur faire voir aussi la solitude, la misère, les malades mentaux et les chômeurs cachés par les panneaux-réclame du maire Drapeau. "Par contre, s'ils viennent dans des communes rurales qui remettent en question notre société capitaliste, ils vont être un ferment de renouvellement et de révolution de premier ordre."

"Le tiers monde, dit-il, a besoin de nos gars et de nos villes qui vivent dans des communes rurales, il a besoin de savoir qu'ils sont là à bâtir un monde nouveau. Et nous avons besoin du tiers monde parce qu'il résiste au capitalisme."

Parlant enfin des projets d'Eglise, M. Jobin estime que les chrétiens doivent abandonner leur sentiment de supériorité de découvrir les richesses spirituelles des pays "sous-développés". "Quand on a saisi le message du tiers monde, il est plus facile de partager avec eux notre argent et nos techniques. Ce n'est plus un don, c'est une dette de reconnaissance."



Soyez l'homme le plus soigné de l'année!

Voici le merveilleux valet silencieux avec pressantailon électrique intégré, muni d'un contrôle thermostatique, d'une lampe-témoin, d'une minuterie automatique. Barres escamotables pour les vêtements et vide-poches. Importé d'Angleterre; acajou ou teck, \$135.00

solde spécial de montres

jusqu'à 50% de rabais

Pour un temps limité seulement, nous accordons des rabais importants sur des montres valant de \$295. à \$14,500. Dans le lot, une extraordinaire collection de montre-bijoux pour dames, or 14 et 18 carats, dont quelques-unes sont serties de diamants ou autres pierres précieuses. Nous avons également un choix limité de montres pour hommes en or 14 et 18 carats.

BIRKS
JOAILLIERS
AU CARRÉ PHILLIPS SEULEMENT

Carrières et Professions

INGÉNIEUR

avec 3 ou 4 ans d'expérience en béton, acier, ponts, viaducs, pour bureau d'ingénieurs-conseils. Prière de téléphoner à:

Martineau, Vallée & Associés
739-2839

L'HÔPITAL DE STE-AGATHE

est à la recherche de :

- une surveillante de soir
- un chef technicien en laboratoire
- techniciennes en laboratoire R.T.
- infirmières licenciées de soir et de nuit

Prière de faire parvenir vos demandes à :

Hôpital de Ste-Agathe
2 ouest, rue Préfontaine
Ste-Agathe-des-Monts, Qué.
Tél. : (819) 326-3551

ESTIMATEUR DE COÛTS EN CONSTRUCTION

Responsabilités:

Préparer les devis estimatifs et les études de coûts des projets aux stades de la planification et de la conception, à l'aide des techniques d'estimation conceptuelles; remplir ces mêmes fonctions aux stades de l'approvisionnement et de la construction en établissant les quantités et les prix unitaires.

Qualifications:

Être ingénieur et posséder plus de sept ans d'expérience en estimation de coûts des projets industriels lourds ou des usines de procédés industriels.

Poste offert:

Estimateur de projet dans l'une des principales compagnies canadiennes de consultants situées à Montréal.

Salaire:

Selon l'expérience avec d'excellents bénéfices marginaux.

Les candidats doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé et faire connaître le salaire désiré. Chaque réponse sera étudiée confidentiellement.

Écrire: Case 1770, Le Devoir

Le Conseil Régional des Loisirs Richelieu-Yamaska Inc.

recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

QUALIFICATIONS :

Détenir un diplôme universitaire ou l'équivalent dans une discipline pertinente à la fonction.

POSTE :

Le Directeur Général aura une fonction permanente au Conseil Régional des Loisirs Richelieu-Yamaska. Il rendra compte de ses responsabilités au Conseil d'Administration et au Comité Exécutif.

FONCTIONS :

- Exécuter les décisions du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif;
- coordonner le travail des services;
- administrer, sous l'autorité du Comité Exécutif, le budget voté par le Conseil d'Administration;
- faire régulièrement rapport de son travail au Conseil d'Administration et au Comité Exécutif;
- préparer le rapport annuel d'activités du Conseil;
- faire le choix du personnel à être engagé et le recommander au Comité Exécutif;
- accomplir tout autre travail à lui confié par le Conseil d'Administration et le Comité Exécutif.

TRAITEMENT :

Sera établi selon l'expérience et la compétence du candidat en conformité avec les échelles de salaires du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Faire parvenir votre curriculum vitae au :

Conseil Régional des Loisirs
Richelieu-Yamaska Inc.
C.P. 234,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél. : 773-9802

FIN DU CONCOURS :

4 avril 1972

Les inscriptions seront gardées strictement confidentielles.

RELATIONS PUBLIQUES

Un important fabricant de produits récréatifs est à la recherche d'un relationniste dont la tâche principale sera de prendre en charge la publication d'un journal destiné aux concessionnaires. Le candidat que nous recherchons sera diplômé d'une école de journalisme ou possédera une expérience équivalente dans le domaine des relations publiques ou du travail journalistique. Une connaissance des deux langues est requise, en particulier celle du français. Endroit de travail : Montréal. Salaire : à déterminer. Avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à :

Case 1772, Le Devoir

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

Sudbury, Ontario

DIRECTEUR, ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

Cette université bilingue offre le programme professionnel menant au grade Baccalauréat en Service Social.

Le nouveau directeur entrera en fonctions en juillet 1972

Faire parvenir demandes et curriculum vitae :

Président, Comité d'Enquête,
École de Service Social,
Université Laurentienne,
Sudbury, Ontario.

PROGRAMMEUR EXPÉRIMENTÉ

Un groupe établi à Montréal et travaillant au développement et à l'implantation de logiciel requiert les services d'un programmeur expérimenté. Dans le cadre du projet en cours, un travail technique diversifié donnera au candidat choisi l'occasion toute particulière de mettre à contribution son initiative.

Qualifications:

Le candidat doit être bilingue et posséder un minimum de 2 années d'expérience en COBOL et ASSEMBLER, de préférence sur IBM-360 50 sous DOS. Une expérience pertinente aux télécommunications et à l'entretien de système sera un avantage considéré. Toute personne intéressée à poser sa candidature est priée de faire parvenir sa demande, indiquant ses années d'études, expérience et salaire désiré à :

Case 1771, Le Devoir

Les réponses à cette annonce seront traitées confidentiellement.

QUEEN'S UNIVERSITY

Kingston, Ontario

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION ORTHOPÉDAGOGIE

Des candidats sont invités à formuler des demandes pour un poste dans le domaine de l'ORTHOPÉDAGOGIE, au niveau d'Adjoint à la Chaire.

QUALIFICATIONS REQUISES :

1. Diplôme récent et reconnu (incluant doctorat) en ORTHOPÉDAGOGIE.
2. Vaste expérience pratique dans l'enseignement éducatif, de préférence aux niveaux élémentaire et secondaire.

RESPONSABILITÉS :

Développer et enseigner les cours aux diplômés en ORTHOPÉDAGOGIE. Prendre part au travail au niveau du baccalauréat (cours d'un an après le diplôme) particulièrement en éducation élémentaire.

SALAIRE :

À négocier, possibilité de \$11,000 - \$14,000.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :

1er juillet 1972.

Faire parvenir les demandes, incluant noms et trois références, aussitôt que possible à :

J.C. Bailey, Professeur,
Président du Comité de la Recherche,
Faculté de l'Éducation,
Queen's University,
Kingston, Ontario.

DESIGNER D'INTÉRIEURS

LAURENT LAMY

Designer d'intérieurs
788, Wilder
Montréal 154
737-1955

YVON VALLÉE

Consultant en décoration
Designer d'intérieurs
336-5877
Spécialiste du design de
meuble résidentiel
et commercial

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ

DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIME-RENAUD
ST-LÉONARD Mt. 38
324-2580

VIAU, MORISSET, BEAULAC & ass.

Consultants en décoration
Designers en aménagement
intérieur
5995 rue Monkland
Montréal 261
Tél.: 488-2561

ARCHITECTES

LOUIS CARRIER

ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER
QUÉBEC 10-P.Q.
TÉL.: 651-0982

DAVID & BOULVA

ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes

LONGPRE MARCHAND
GODFREY BOUSH
STEWART BOURKE
MONTREAL - 842-1401
Ottawa St-Jean, T.-N.

PARENTS

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.

Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du DEVOIR le matin.

En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquiescer de l'initiative et le sens des affaires.

Si votre enfant a dix ans ou plus il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant

844-3361 poste 68

la semaine

Pour mieux répondre aux besoins des travailleurs

La FCEQ crée un fonds coopératif intercaisse

par Michel Lefèvre

La Fédération des Caisses d'économie du Québec a annoncé samedi la création d'un fonds coopératif intercaisse (intercoop) afin de compléter la gamme déjà existante des services que l'organisme coopératif met à la disposition de ses membres.

C'est au cours des assises annuelles que M. Robert Soupras, directeur général de la Fédération des Caisses d'économie du Québec (FCEQ) a annoncé cette nouvelle étape de la Fédération dont le but ultime est de stimuler les initiatives coopératives.

Le fonds intercoop est constitué d'argent de la Fédération et des caisses affiliées. Il permet déjà d'offrir trois services: le crédit à l'habitation (coop), le crédit à la coopération (coop), et le crédit aux services paracoopératifs (servicoop).

Coprétr mettra des prêts hypothécaires à la disposition des membres partout à travers le Québec et ce, à un taux généralement plus bas que celui du marché. Crédocoop servira à financer les coopératives d'achat, de production et de loisirs.

Servicoop, pour sa part, a déjà permis la réalisation d'une entente entre la Fédération des Caisses d'économie du Québec et la compagnie d'assurances Bélair. Par l'intermédiaire de cette entente, la FCEQ peut offrir à ses membres une assurance-automobile aux taux les plus bas possible.

En fonction de ce nouveau système coopératif, les petites caisses pourront maintenant s'adresser à l'intercoop pour mieux satisfaire les demandes et besoins de leurs membres.

En somme, de préciser M. Soupras, la création du fonds coopératif intercaisse vient répondre à deux besoins:

- mettre tous les services à la disposition de tous les membres des caisses affiliées;

- remettre directement aux travailleurs membres, le fruit des investissements de la Fédération.

"Faire de la Caisse d'économie un instrument pratique d'autodétermination économique pour le travailleur, a dit M. Soupras c'est l'objectif des dirigeants de la Fédération des Caisses d'écono-

mie du Québec, et c'est en fonction de cet objectif, a-t-il poursuivi, qu'a été conçu le fonds coopératif intercaisse ou intercoop."

Comme par le passé, les assises annuelles de la Fédération des Caisses d'économie du Québec ont été tenues en une seule journée dans l'auditorium de la FCEQ à Montréal afin d'en minimiser le coût.

Par ailleurs, en ce qui concerne les autres réalisations de la FCEQ au cours de l'année qui s'est écoulée, M. Soupras a mentionné l'agrandissement du siège social qui fut complété au coût de \$240.000 et la signature d'une première convention collective pour un terme de trois ans avec le syndicat des employés de la Fédération des Caisses d'économie affiliée à la CSN.

De plus, tel que décidé lors de l'assemblée générale de 1968, la FCEQ a

intégré à ses services, une imprimerie. Cette réalisation a été rendue possible par l'achat de tous les actifs de l'Imprimerie Lucien Trempe Inc. au cours de l'année.

Enfin, la FCEQ procède également à finaliser la demande d'incorporation de sa propre compagnie d'assurance et espère aussi finaliser l'entente avec Cumis pour l'obtention d'une agence générale.

Rappels que les caisses d'économie sont des coopératives régies par la loi des caisses d'épargne et de crédit. Elles se distinguent des Caisses populaires par cette particularité d'opérer uniquement dans un milieu industriel et professionnel, en stimulant l'épargne par la déduction sur le salaire et en facilitant l'obtention du prêt personnel pour ses membres.

Hausse de 26% de l'actif

Après neuf ans d'existence, les caisses d'économie affiliées à la Fédération des Caisses d'économie du Québec ont atteint en termes d'actif le chiffre impressionnant de \$104 millions, soit une augmentation de 26% sur 1970.

C'est le fait significatif qui ressort du compte rendu annuel de la Fédération des Caisses d'économie du Québec qui a tenu samedi son assemblée générale annuelle.

Les prêts aux membres qui constituent une activité primordiale et caractéristique des caisses ont connu une augmentation de 15,8% passant de \$59,2 millions à \$68,2 millions.

Les épargnes ont aussi continué de s'accroître pour atteindre un sommet de près de \$100 millions.

Quant à l'actif de la Fédération des Caisses d'économie du Québec en tant qu'entité propre, il reflète l'évolution des caisses, ayant at-

teint \$12,1 millions en regard de \$6,6 millions en 1970.

En ce qui concerne la Fédération, M. Réal Blanchard, directeur des finances, a fait remarquer que par sa nouvelle structure économique, la Fédération jouit maintenant d'une liquidité et d'une stabilité financière beaucoup plus proportionnées à la croissance des caisses affiliées.

Les résultats des opérations sont ainsi mieux équilibrés, et le gain sur disposition de valeurs a permis de rayer le déficit cumulé des années antérieures et de porter la réserve générale à \$50.000.

L'année fiscale terminée le 31 décembre 1971 a aussi vu le nombre de membres passer de 127.400 à 140.500. Le nombre de caisses affiliées se chiffre à 190 sans compter plusieurs fusions et liquidations effectuées dans le but de donner des services plus complets aux membres.

financière

La politique de développement régional du fédéral: échec ou réussite?

par Dave Thomas de la PC

L'une des choses promises par le premier ministre Trudeau pendant la campagne électorale de 1968 a été de prendre les mesures nécessaires pour diminuer la disparité économique entre les régions. A l'approche de nouvelles élections générales, les membres de l'Opposition se souviennent de cette promesse. Après la victoire de 1968, M. Trudeau a créé un ministère dont la tâche était de coordonner la lutte contre les disparités régionales. Le ministre nommé fut son ami Jean Marchand, qui était entré dans la politique fédérale avec lui, en 1965.

Après une courte période de grâce, le ministère de l'Expansion régionale et économique s'est vu continuellement attaqué par l'Opposition qui l'accuse de mauvaise administration, et une enveloppe de silence a jusqu'ici empêché un examen public et parlementaire de ses activités.

La principale activité du ministère a été d'accorder plus de 1.100 subventions à des industries diverses, depuis une manufacture de bâtons de hockey jusqu'à des compagnies de pâtes et papiers. Les sommes octroyées vont de quelques milliers de dollars à \$15,8 millions. Du temps de l'ancien sous-ministre Tom Kent, qui est maintenant à la tête de la Société de Développement du Cap Breton, les dirigeants de l'Expansion économique et régionale évitaient de communiquer avec les journalistes. Certains membres du Parlement se plaignaient de ce que les communications avec le Parlement étaient elles-mêmes restreintes. Le nouveau sous-ministre est M. J.R. Love, et les dirigeants de l'Expansion régionale ont commencé à discuter leurs activités avec les représentants de la presse.

Les octrois du ministère destinés à venir en aide aux régions défavorisées se chiffrent, au 31 janvier, par \$217.963.637. Le ministère prévoit

que les emplois permanents créés par ces octrois atteindront 51.162. A la fin de janvier, le nombre des chômeurs au Canada atteignait 665.000 presque 13 fois le nombre d'emplois promis par le ministre de l'Expansion.

Pas un remède facile

Il est évident que les programmes de stimulation ne sont pas une cure facile et rapide pour le chômage. Mais ces programmes n'ont pas été créés pour cela.

Le ministre, M. Jean Marchand, a déclaré aux Communes, lors d'un débat sur la Loi des stimulants au développement régional: "L'essence de la législation, c'est d'apporter un stimulant puissant aux compagnies, afin qu'elles augmentent l'emploi dans les régions défavorisées du Canada. J'espère, en fait, être en mesure de la rendre assez efficace pour que d'ici les prochaines années, elle réussisse à éliminer le terme "défavorisé" qui s'applique actuellement à de vastes parties du Canada."

Les statistiques indiquaient en février un déclin modéré du chômage dans tout le pays. Mais ces chiffres demeuraient élevés dans la région Atlantique et au Québec, deux des principaux objectifs visés par le programme de stimulants.

L'explication donnée par le ministre, c'est que l'état généralement médiocre de l'économie canadienne diminue l'effet du programme de stimulants. La situation est plus complexe, en réalité. Dans certains cas, les octrois ont causé une diminution des emplois. Ceci s'est produit lorsque de nouvelles compagnies, aidées par le ministère, ont obligé d'autres compagnies, qui employaient un grand nombre de travailleurs à fermer leurs portes. Ceci s'est

produit particulièrement au Québec, dans l'industrie du textile.

Ce procédé, appelé rationalisation, a pour résultat d'augmenter l'efficacité et le rendement du marché d'exportation, mais il signifie également moins d'emplois, du moins à court terme.

Les régions désignées

Un autre facteur qui diminue les chances de créer des emplois, c'est la désignation de régions pour des raisons autres qu'économiques. Trois districts spéciaux ont été désignés dans les Prairies, en grande partie pour aider les populations indiennes. Montréal a été désigné pour contre-balancer la fuite de capitaux qui a résulté des événements politiques au Québec.

Le conservateur James McGrath, député de St-Jean et critique énergique du ministère de l'Expansion régionale, déclare: "Ce ministère pourrait très bien être utilisé comme le dispensateur de fonds dans des circonscriptions où cela s'avérerait nécessaire."

Une bonne partie des soupçons soulevés par les agissements du ministère de l'Expansion régionale viennent de la réputation qu'avait par le passé ce ministère de refuser d'informer le public.

M. Tom Brewis, directeur de la faculté de commerce à l'université Carleton et auteur de deux livres sur le développement régional, est d'avis que cette politique de silence a été la cause de la défaveur qui entoure le ministère de l'Expansion régionale. "S'ils voulaient seulement discuter de leurs problèmes

plus ouvertement avec le public, je crois qu'ils obtiendraient plus de sympathie", dit M. Brewis.

En 1969, lorsque M. Marchand a présenté la Loi sur les stimulants économiques aux Communes, il a promis: "Ce ministère fonctionnera avec le maximum d'information au public."

NOMINATION A L'HYDRO-QUEBEC



Roger-A. Labrie

Le président de l'Hydro-Québec M. Roland Giroux a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Roger-A. Labrie, L.Sc.-comm., au poste de directeur général, Approvisionnement, en remplacement de M. Léo Roy, ing., nommé au poste de conseiller spécial auprès de la Commission. Monsieur Labrie exercera auparavant la responsabilité de directeur général adjoint, Approvisionnement, à l'Hydro-Québec.

la chronique de Marcel Clément

L'Économie, mutuelle d'assurance

L'Économie, mutuelle d'assurance, a tenu à la fin de la semaine dernière l'assemblée annuelle de ses assurés, véritables propriétaires de l'institution. Son président, M. Yvon Groulx, leur a fait remarquer que le 73ème rapport annuel, couvrant l'exercice financier terminé le 31 décembre 1971, couvre, en quelque sorte, 26 années d'affaires dans l'assurance-vie, car, antérieurement, elle faisait particulièrement du placement viager, ayant été "pionnière dans ce domaine au pays," à notre opinion. Tout comme elle s'est distinguée dans le premier item, elle a particulièrement progressé dans le second, au point que ses assurances ordinaires ont atteint un chiffre de ventes de

\$14.983.000 l'an dernier et ses assurances collectives, un total de \$37.834.000, d'où un encours de \$634.160.000, comparativement à \$581.343.000 précédemment, soit donc au-delà de 4 fois plus qu'il y a une décennie. Rares sont les institutions du même genre qui peuvent afficher un tel pourcentage d'augmentation durant la même période décennale. Incidemment, ce ne serait pas fini, puisque M. Groulx laisse entendre, dans son message aux assurés, que "les ventes de rentes ordinaires et collectives devraient connaître une faveur accrue cette année", en raison des dispositions de la nouvelle loi fédérale de l'impôt sur le revenu en 1972. Le taux de rendement net de ses

placements en assurance-vie fut de 6,51% vs 6,18 en 1970 — ce qui dépasse de .06% celui d'une institution anglosaxonne, ayant un encours au-delà de dix fois plus considérable. Par contre, son rapport entre son actif et son encours est d'environ 1 à 10, alors que celui de l'Économie est de 1 à 15, même en tenant compte du fait qu'il atteignait le 31 décembre 1971 les \$40.312.805, contre \$39.006.173 un an auparavant. L'excellence de son conseil d'administration, secondé par une habile direction ayant à sa tête M. F.-Eugène Thérien, directeur général, M. J. P. Bartheau, son adjoint et trésorier M. Gérard Boyer, secrétaire, M. Réal Dion, contrôleur, M. Eugène Boudreau, F.S.A. actuaire et M. Gerald Duguay, directeur des ventes invite à l'optimisme.

que ce fut la 1ère fois, l'an dernier, que son montant d'assurances et de rentes en vigueur a connu une avance de plus de \$100.000.000?

Ses dirigeants, tout comme son personnel de vendeurs ont donc raison d'être fort satisfaits des résultats obtenus. Nos félicitations.

Le sigle de l'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie, est bien représentatif, car, ce n'est pas sans raison qu'on l'interprète "comme une image de force." Son 66ième rapport financier, publié récemment dans notre journal, ne permet-il pas de constater qu'elle a vendu, en 1971, pour \$405.348.141 de nouvelles assurances contre \$317.022.993 en 1970? Rien donc d'étonnant que son encours atteigne le chiffre sans précédent de \$2.427.913.501, contre \$2.213.113.091, précédemment. Il va sans dire que son actif a aussi progressé, atteignant le record de \$251.668.179, à rapprocher de \$226.521.778 en 1970. Bien que l'Industrielle ait débuté à Québec, elle n'a pas tardé à étendre ses affaires par toute la province et principalement dans le Montréal métropolitain, où elle possède 17 bureaux, placés à des endroits stratégiques pour répondre aux besoins du public. Comme on sait, M. Jean-Louis Lévesque, D.S.C., D. EcP, LL. D., président du conseil de Lévesque Beau-bien Inc., est, aussi, président du conseil d'administration de l'Industrielle.

POTINS FINANCIERS

En fin de semaine soit le 1er avril 1972, il sera procédé au rachat de \$155.000,00 d'obligations de La Lithographie du St-Laurent Limitée, représentant le solde d'une émission de \$275.000,00, échéant en 1974. Ceux qui n'auront pas fait remise de leurs titres au 1er avril 1972, ne doivent pas perdre de vue que tout intérêt

cessera alors de courir, suivant un avis donné par la Société Nationale de Fiducie.

Les détenteurs d'actions de la Banque Provinciale, immatriculés jeudi de cette semaine, participeront au dividende trimestriel accru de 2 cents, à 19cts payable le 1er mai 1972; ce qui représente donc un taux annuel de 67 cts l'action vs 54 cts seulement en 1970 — rien d'étonnant que ses actions viennent de toucher un sommet de 18 1/8, contre un bas de 8 1/4 en 1970.

La Compagnie d'Assurance Bélair

Avis de convocation de l'assemblée annuelle des actionnaires

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Bélair aura lieu mardi le 11 avril 1972 à 11:00 de l'avant-midi au 90 Avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, P.Q., aux fins suivantes:

1. d'étudier et, s'il y a lieu d'approuver le rapport des administrateurs, les états financiers ainsi que le rapport des vérificateurs, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1971;
2. d'approuver, de ratifier et de sanctionner tous les contrats, les décisions, les actes et les travaux des administrateurs;
3. d'élire les administrateurs;
4. de nommer les vérificateurs; d'autoriser les administrateurs à déterminer la rémunération des vérificateurs;
5. de transiger toute autre affaire qui peut être régulièrement soumise à l'assemblée.

Par ordre du Conseil d'Administration.

Le secrétaire, CLAUDE BELAND, Avocat

Montréal, le 6 mars 1972

POUR UN GRAND NOMBRE D'AUTOMOBILISTES

il est plus avantageux de louer une voiture que de l'acheter. Si tel est votre cas, vous ferez une excellente affaire à l'enseigne du service intégral.

"Où l'on sait adapter les formules de location à vos besoins"

GOYETTE INC.
Route #1
Chemin de Chambly
Téléphone: 866-4454
658-8723

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAU
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

GLISERMAN, ACKMAN, CUTLER & BOIDMAN
AVOCATS - ATTORNEYS
ONT LE PLAISIR D'ANNONCER
LE DÉMÉNAGEMENT DE LEURS BUREAUX
A
625 AVENUE DU PRÉSIDENT-KENNEDY
SUITE 1505
MONTREAL, QUEBEC
IRWIN GLISERMAN, Q.C.
MOE ACKMAN
SIDNEY CUTLER
JACK BOIDMAN
STANLEY J. WAX
TÉLÉPHONE: 849-9141

DOMINION DAIRIES LIMITED
DIVIDENDE D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES
AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, que les dividendes suivants au montant total de \$1.75 ont été déclarés, payables sur les actions privilégiées, 5% non-cumulatif, d'une valeur au pair de \$35.00 chacune de Dominion Dairies Limited, au montant, pour les périodes, aux dates et aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires aux dates mentionnées ci-dessous, conformément aux actions privilégiées, tels dividendes devront être et sont par les présentes affectés pour paiement, à savoir:

MONTANT PAR ACTION	POUR LE TERMINANT LE:	DATE DE PAIEMENT	DATE AUX LIVRES
44¢	31 mars 1972	18 avril 1972	4 avril 1972
44¢	30 juin 1972	17 juillet 1972	26 juin 1972
44¢	30 sept. 1972	17 octobre 1972	26 septembre 1972
43¢	31 déc. 1972	27 déc. 1972	12 décembre 1972

Par ordre du Conseil
Dorval, Québec - 20 mars 1972
E.G. MACK
SECRETARE

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguh Boulos, C.A.
Jacques R. Chodillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

T. ROBICHAUD - GAGNON
Comptable agréée,
465 Le Royer
Saint-Lambert
Tél: 671-9628

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741
71, rue Saint-Pierre, Québec 692-1201
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541

Dans l'Ouest pour affaires?
877-4032
Télex: 01-25505
Vous retiendra immédiatement une chambre à
Winnipeg - Hôtel Fort Garry
Saskatoon - Hôtel Bessborough
Edmonton - Hôtel Macdonald
En dehors de Montréal, composez (sans frais): 1-800-261-6222

hôtels CN

Après un gain dramatique sur les Américains...

Titre mondial controversé pour le Canada

GARMISCH-PARTENKIRCHEN, Allemagne de l'Ouest (d'après CP et AFP) - La fin la plus dramatique dans l'histoire du championnat mondial de curling a été enregistrée ici samedi soir, dans cette petite municipalité de Bavière. A l'issue d'une manche supplémentaire nécessaire à cause de l'enthousiasme des Américains qui, croyant avoir remporté le titre, commirent une erreur impardonnable qui leur coûta probablement la victoire, les Canadiens, pilotés par Orest Meleschuk, ont triomphé 19-9.

Le Canada remporte ainsi le trophée Balat d'argent d'Air-Canada pour la 5ème année consécutive et pour la 12ème fois dans l'histoire de 14 ans de la compétition, les Etats-Unis ayant triomphé en 1965 et l'Ecosse en 1967.

Au 10ème et dernier bout de la finale, les Américains avaient apparemment la victoire après le lancement de la dernière pierre, ce qui leur donnait un triomphe de 9-8. Mais avant que le 3ème joueur de l'équipe canadienne eût concédé le 2ème point de la dernière manche à la formation américaine, Leroy Aasand, 3ème Américain, sauta de joie, étant assuré de la victoire. Au même moment, le capitaine Robert LaBonté, 21 ans, s'amenant en trombe, commit l'erreur de glisser dans la maison et toucher à la 2ème pierre canadienne, le déplaçant de quelques pouces et la poussant à quasi égalité avec sa propre pierre, 2ème derrière une pierre canadienne.

Comme l'adversaire n'avait pas concédé officiellement le 2ème point indispensable pour annuler le compte à 9-9, il y eut une longue discussion entre les officiels du tournoi qui décidèrent, selon le règlement et après un mesurage au compas,

d'accorder ce 2ème point aux Canadiens, ce qui automatiquement créait une égalité de 9-9 et forçait la prolongation.

Le coup de grâce... En 11ème manche, Meleschuk, qui devait quand même concéder la dernière pierre à son jeune rival, réussit un placement fantastique derrière deux gardes à son dernier lancer, atteignant le cercle de 2 pieds après une longue course intérieure.

Que les Américains aient atteint la finale constituait déjà une grosse surprise, et les Canadiens, qui avaient écrasé la jeune équipe du Dakota-Nord 11-1 au cours d'un match de 3ème ronde la semaine dernière, étaient grandement favoris pour l'emporter facilement.

Meleschuk, qui avait terminé premier au classement final des huit nations avec un dossier parfait de 7-0, n'avait eu aucune difficulté à éliminer l'Ecosse 8-3, dans un match demi-final plus tôt dans la journée de samedi. Les Américains, dont la fiche était de 4-3, causaient une première surprise en disposant aisément de l'Allemagne de l'Ouest 9-4 dans l'autre demi-finale.

L'équipe suédoise a été la grande déception du tournoi 1972, n'ayant remporté aucune victoire en sept matches alors que de nombreux experts de curling lui avaient accordé d'excellentes chances d'accéder à la finale.

D'autre part, les Allemands, les Suisses et les Norvégiens ont fortement impressionné durant les cinq jours de compétition et, du même coup, démontré qu'ils pourraient prétendre, dans les années à venir, remporter une compétition mondiale.

Les Ecossois, qui devaient être normalement les plus sérieux adversaires des Canadiens, connurent une fin de tournoi désastreuse sous Alex Torrance, perdant leurs quatre dernières rencontres.

Le Canada remporte ainsi le trophée Balat d'argent d'Air-Canada pour la 5ème année consécutive et pour la 12ème fois dans l'histoire de 14 ans de la compétition, les Etats-Unis ayant triomphé en 1965 et l'Ecosse en 1967.

Au 10ème et dernier bout de la finale, les Américains avaient apparemment la victoire après le lancement de la dernière pierre, ce qui leur donnait un triomphe de 9-8. Mais avant que le 3ème joueur de l'équipe canadienne eût concédé le 2ème point de la dernière manche à la formation américaine, Leroy Aasand, 3ème Américain, sauta de joie, étant assuré de la victoire. Au même moment, le capitaine Robert LaBonté, 21 ans, s'amenant en trombe, commit l'erreur de glisser dans la maison et toucher à la 2ème pierre canadienne, le déplaçant de quelques pouces et la poussant à quasi égalité avec sa propre pierre, 2ème derrière une pierre canadienne.

Comme l'adversaire n'avait pas concédé officiellement le 2ème point indispensable pour annuler le compte à 9-9, il y eut une longue discussion entre les officiels du tournoi qui décidèrent, selon le règlement et après un mesurage au compas,

d'accorder ce 2ème point aux Canadiens, ce qui automatiquement créait une égalité de 9-9 et forçait la prolongation.

Le coup de grâce... En 11ème manche, Meleschuk, qui devait quand même concéder la dernière pierre à son jeune rival, réussit un placement fantastique derrière deux gardes à son dernier lancer, atteignant le cercle de 2 pieds après une longue course intérieure.

Que les Américains aient atteint la finale constituait déjà une grosse surprise, et les Canadiens, qui avaient écrasé la jeune équipe du Dakota-Nord 11-1 au cours d'un match de 3ème ronde la semaine dernière, étaient grandement favoris pour l'emporter facilement.

Meleschuk, qui avait terminé premier au classement final des huit nations avec un dossier parfait de 7-0, n'avait eu aucune difficulté à éliminer l'Ecosse 8-3, dans un match demi-final plus tôt dans la journée de samedi. Les Américains, dont la fiche était de 4-3, causaient une première surprise en disposant aisément de l'Allemagne de l'Ouest 9-4 dans l'autre demi-finale.

L'équipe suédoise a été la grande déception du tournoi 1972, n'ayant remporté aucune victoire en sept matches alors que de nombreux experts de curling lui avaient accordé d'excellentes chances d'accéder à la finale.

D'autre part, les Allemands, les Suisses et les Norvégiens ont fortement impressionné durant les cinq jours de compétition et, du même coup, démontré qu'ils pourraient prétendre, dans les années à venir, remporter une compétition mondiale.

Les Ecossois, qui devaient être normalement les plus sérieux adversaires des Canadiens, connurent une fin de tournoi désastreuse sous Alex Torrance, perdant leurs quatre dernières rencontres.



SOURIRE DIFFICILE ! Les Canadiens, sans doute conscients que leur victoire de 10-9 sur les Américains en finale du championnat mondial de curling restera longtemps controversée, essaient un sourire plutôt mince. Ce sont de (g. à dr.) Pat Hailley, John Hanesiak, Dave Romano et le capitaine Orest Meleschuk. (Téléphoto PA)

3ème victoire de la saison...

Ferrari domine Sebring

SEBRING, Floride (AFP) - Les Ferrari ont remporté, comme prévu, leur 3ème succès consécutif dans le championnat du monde des marques 1972, en enlevant samedi les deux premières places des 12 Heures de Sebring, 3ème des 11 épreuves de la compétition mondiale.

L'équipe américano-belge composée de Mario Andretti et Jackie Ickx, déjà vainqueur des Six-Heures de Daytona Beach le mois dernier, ont signé un nouveau succès bon pour une bourse de \$8.500, pour les couleurs de l'usine de Modène, devant leurs coéquipiers, les Suédois Ronnie Peterson et l'Autstralien Tim Schenken, lesquels avaient, en janvier, obtenu le premier succès Ferrari de la saison dans les 1.000 km de Buenos Aires.

La victoire d'Andretti-Ickx, qui avaient été les plus rapides aux essais, se décida sur la fin de la 9ème heure de course lorsque le 3ème prototype italien, aux mains du Suisse Clay Regazzoni et de l'Anglais Brian Redman, et qui était alors en tête depuis la 4ème heure, fut détruit par le feu. L'incendie, croit-on, fut provoqué par un court circuit et

Regazzoni, qui menait la ronde à une allure-record de plus de 115 mph, put s'échapper indemne du brasier.

En dépit de cet accident et de plusieurs incidents de course, le triomphe des Ferrari ne fut jamais mis en doute. Les Alfa-Romeo qui, un moment, se montrèrent menaçantes vers la mi-épreuve, venant s'intercaler parmi leurs rivales aux 4ème et 5ème places, furent rapidement renoncées à la lutte après diverses infortunes.

Celle du Britannique Vic Elford et de l'Autrichien Helmut Marko, 4èmes, à mi-course, dut abandonner après que son moteur eut explosé. Apparaissant, celle de l'Italien Andrea de Adamich et Toipe Hezemans avait disparu du circuit, sa suspension endommagée par suite de l'éclatement d'un pneu, et celle de l'Allemand Rolf Stommelen et de l'Américain Peter Revson avait également été contrainte à l'abandon sur ennus mécaniques.

Bob Bailey et Rusty Staub tonnent...

Les Expos se moquent de Roberts

WEST PALM BEACH (PA) - Bob Bailey a fait compter quatre points avec un circuit et un simple et Rusty Staub a récolté un double bon pour trois points comme frappeur d'urgence, alors que les Expos ont défait hier après-midi les Astros de Houston au compte de 11-5.

Le circuit de trois points de Bailey a été le fait saillant d'une sixième manche de quatre points qui a vu les Expos prendre l'avance 8-4 et Staub a accueilli l'artilleur de relève Fred Gladding avec son double après que les Expos eurent remplis les buts contre Roberts, à la manche suivante.

Les Expos ont atteint Roberts de 13 coups sûrs en 6 2/3 manches et tous les points ont été mérités.

Bob Watson et Jim Wynn ont claqué des circuits pour les perdants. Steve Renko a reçu le crédit du gain. Il a été relevé par Dan McGinn à la 7ème et par Mike Marshall à la 9ème.

Aujourd'hui les Expos se rendront à Pompano Beach y affronter les Rangers du Texas. Demain, ils affronteront les Braves d'Atlanta à WPB.

Paul Shaw à la première manche. Les Yankees ont enregistré leurs deux points à la 7ème manche quand Monty Montgomery a accordé un but sur balles à Rusty Torrez, un triple à Ron Blomberg et un simple à Bernie Allen.

WEST PALM BEACH (PA) - Bob Bailey a fait compter quatre points avec un circuit et un simple et Rusty Staub a récolté un double bon pour trois points comme frappeur d'urgence, alors que les Expos ont défait hier après-midi les Astros de Houston au compte de 11-5.

Le circuit de trois points de Bailey a été le fait saillant d'une sixième manche de quatre points qui a vu les Expos prendre l'avance 8-4 et Staub a accueilli l'artilleur de relève Fred Gladding avec son double après que les Expos eurent remplis les buts contre Roberts, à la manche suivante.

Les Expos ont atteint Roberts de 13 coups sûrs en 6 2/3 manches et tous les points ont été mérités.

Bob Watson et Jim Wynn ont claqué des circuits pour les perdants. Steve Renko a reçu le crédit du gain. Il a été relevé par Dan McGinn à la 7ème et par Mike Marshall à la 9ème.

Aujourd'hui les Expos se rendront à Pompano Beach y affronter les Rangers du Texas. Demain, ils affronteront les Braves d'Atlanta à WPB.

Paul Shaw à la première manche. Les Yankees ont enregistré leurs deux points à la 7ème manche quand Monty Montgomery a accordé un but sur balles à Rusty Torrez, un triple à Ron Blomberg et un simple à Bernie Allen.

WEST PALM BEACH (PA) - Bob Bailey a fait compter quatre points avec un circuit et un simple et Rusty Staub a récolté un double bon pour trois points comme frappeur d'urgence, alors que les Expos ont défait hier après-midi les Astros de Houston au compte de 11-5.

Le circuit de trois points de Bailey a été le fait saillant d'une sixième manche de quatre points qui a vu les Expos prendre l'avance 8-4 et Staub a accueilli l'artilleur de relève Fred Gladding avec son double après que les Expos eurent remplis les buts contre Roberts, à la manche suivante.

Les Expos ont atteint Roberts de 13 coups sûrs en 6 2/3 manches et tous les points ont été mérités.

Bob Watson et Jim Wynn ont claqué des circuits pour les perdants. Steve Renko a reçu le crédit du gain. Il a été relevé par Dan McGinn à la 7ème et par Mike Marshall à la 9ème.

Aujourd'hui les Expos se rendront à Pompano Beach y affronter les Rangers du Texas. Demain, ils affronteront les Braves d'Atlanta à WPB.

Paul Shaw à la première manche. Les Yankees ont enregistré leurs deux points à la 7ème manche quand Monty Montgomery a accordé un but sur balles à Rusty Torrez, un triple à Ron Blomberg et un simple à Bernie Allen.

WEST PALM BEACH (PA) - Bob Bailey a fait compter quatre points avec un circuit et un simple et Rusty Staub a récolté un double bon pour trois points comme frappeur d'urgence, alors que les Expos ont défait hier après-midi les Astros de Houston au compte de 11-5.

Le circuit de trois points de Bailey a été le fait saillant d'une sixième manche de quatre points qui a vu les Expos prendre l'avance 8-4 et Staub a accueilli l'artilleur de relève Fred Gladding avec son double après que les Expos eurent remplis les buts contre Roberts, à la manche suivante.

Les Expos ont atteint Roberts de 13 coups sûrs en 6 2/3 manches et tous les points ont été mérités.

Bob Watson et Jim Wynn ont claqué des circuits pour les perdants. Steve Renko a reçu le crédit du gain. Il a été relevé par Dan McGinn à la 7ème et par Mike Marshall à la 9ème.

Aujourd'hui les Expos se rendront à Pompano Beach y affronter les Rangers du Texas. Demain, ils affronteront les Braves d'Atlanta à WPB.

Paul Shaw à la première manche. Les Yankees ont enregistré leurs deux points à la 7ème manche quand Monty Montgomery a accordé un but sur balles à Rusty Torrez, un triple à Ron Blomberg et un simple à Bernie Allen.

WEST PALM BEACH (PA) - Bob Bailey a fait compter quatre points avec un circuit et un simple et Rusty Staub a récolté un double bon pour trois points comme frappeur d'urgence, alors que les Expos ont défait hier après-midi les Astros de Houston au compte de 11-5.

Le circuit de trois points de Bailey a été le fait saillant d'une sixième manche de quatre points qui a vu les Expos prendre l'avance 8-4 et Staub a accueilli l'artilleur de relève Fred Gladding avec son double après que les Expos eurent remplis les buts contre Roberts, à la manche suivante.

Les Expos ont atteint Roberts de 13 coups sûrs en 6 2/3 manches et tous les points ont été mérités.

Bob Watson et Jim Wynn ont claqué des circuits pour les perdants. Steve Renko a reçu le crédit du gain. Il a été relevé par Dan McGinn à la 7ème et par Mike Marshall à la 9ème.

Aujourd'hui les Expos se rendront à Pompano Beach y affronter les Rangers du Texas. Demain, ils affronteront les Braves d'Atlanta à WPB.

Paul Shaw à la première manche. Les Yankees ont enregistré leurs deux points à la 7ème manche quand Monty Montgomery a accordé un but sur balles à Rusty Torrez, un triple à Ron Blomberg et un simple à Bernie Allen.

WEST PALM BEACH (PA) - Bob Bailey a fait compter quatre points avec un circuit et un simple et Rusty Staub a récolté un double bon pour trois points comme frappeur d'urgence, alors que les Expos ont défait hier après-midi les Astros de Houston au compte de 11-5.

Le circuit de trois points de Bailey a été le fait saillant d'une sixième manche de quatre points qui a vu les Expos prendre l'avance 8-4 et Staub a accueilli l'artilleur de relève Fred Gladding avec son double après que les Expos eurent remplis les buts contre Roberts, à la manche suivante.

Les Expos ont atteint Roberts de 13 coups sûrs en 6 2/3 manches et tous les points ont été mérités.

Bob Watson et Jim Wynn ont claqué des circuits pour les perdants. Steve Renko a reçu le crédit du gain. Il a été relevé par Dan McGinn à la 7ème et par Mike Marshall à la 9ème.

Aujourd'hui les Expos se rendront à Pompano Beach y affronter les Rangers du Texas. Demain, ils affronteront les Braves d'Atlanta à WPB.

Paul Shaw à la première manche. Les Yankees ont enregistré leurs deux points à la 7ème manche quand Monty Montgomery a accordé un but sur balles à Rusty Torrez, un triple à Ron Blomberg et un simple à Bernie Allen.

WEST PALM BEACH (PA) - Bob Bailey a fait compter quatre points avec un circuit et un simple et Rusty Staub a récolté un double bon pour trois points comme frappeur d'urgence, alors que les Expos ont défait hier après-midi les Astros de Houston au compte de 11-5.

Le circuit de trois points de Bailey a été le fait saillant d'une sixième manche de quatre points qui a vu les Expos prendre l'avance 8-4 et Staub a accueilli l'artilleur de relève Fred Gladding avec son double après que les Expos eurent remplis les buts contre Roberts, à la manche suivante.

Les Expos ont atteint Roberts de 13 coups sûrs en 6 2/3 manches et tous les points ont été mérités.

Bob Watson et Jim Wynn ont claqué des circuits pour les perdants. Steve Renko a reçu le crédit du gain. Il a été relevé par Dan McGinn à la 7ème et par Mike Marshall à la 9ème.

Aujourd'hui les Expos se rendront à Pompano Beach y affronter les Rangers du Texas. Demain, ils affronteront les Braves d'Atlanta à WPB.

Paul Shaw à la première manche. Les Yankees ont enregistré leurs deux points à la 7ème manche quand Monty Montgomery a accordé un but sur balles à Rusty Torrez, un triple à Ron Blomberg et un simple à Bernie Allen.

WEST PALM BEACH (PA) - Bob Bailey a fait compter quatre points avec un circuit et un simple et Rusty Staub a récolté un double bon pour trois points comme frappeur d'urgence, alors que les Expos ont défait hier après-midi les Astros de Houston au compte de 11-5.

Le circuit de trois points de Bailey a été le fait saillant d'une sixième manche de quatre points qui a vu les Expos prendre l'avance 8-4 et Staub a accueilli l'artilleur de relève Fred Gladding avec son double après que les Expos eurent remplis les buts contre Roberts, à la manche suivante.

Les Expos ont atteint Roberts de 13 coups sûrs en 6 2/3 manches et tous les points ont été mérités.

Bob Watson et Jim Wynn ont claqué des circuits pour les perdants. Steve Renko a reçu le crédit du gain. Il a été relevé par Dan McGinn à la 7ème et par Mike Marshall à la 9ème.

A LAKELAND
Philadelphia 010 000 000-1 3 1
Detroit 030 000 00-3 10 2
Fryman, Hoerner 8 et Ryan, Scott 8; Lohch, Meeder 6; Perranoski 8 et
Frehan, Lamont 6; G. - Lohch, P. - Fryman
CC: - Detroit, Horton, Freshan.

A SARASOTA
Boston 201 000 400-7 9 1
Chicago (A) 180 000 200-5 12 3
Krause, Garman 6; Bolin 7 et Fisk;
Bahnsen, Johnson 8 et Egan, G. - Gar-
man, P. - Bahnsen, CC: - Boston, Smith 2,
Chicago, Orta.

A ST. PETERSBURG
Los Angeles 000 000 001-1 6 2
New York (N) 201 000 40-9 10 1
John, Wilhelm 7; Pena 7 et Cantizar-
ro, Yeager 7; Matlick, Capra 6 et CC: -
New York Age.

A TAMPA
St-Louis 000 000 000-3 7 2
Cincinnati 000 003 20x-5 7 1
Gibson, Williams 8 et Simmons, Mc-
Nertney 6; Billingham, Gibson 8 et Bench,
G. - Billingham, P. - Gibson.

A BRADENTON
Cincinnati 000 201 101-5 8 4
Pittsburgh 002 010 100-4 7 3
Grimsley, Borbon 9 et Corrales; Wal-
ker, Klison 6 et May, G. - Borbon, P. - Ki-
son, CC: Cincinnati, McRae.

A ORLANDO
Atlanta 000 000 000 01-1 6 0
Minnesota 000 000 000 0-0 8 0
(11 manches)
Jarvis, Neibauer 8 et Casanova; Kaat,
Norton 9 et Roof, Dempsey 9; G. - Nei-
bauer, P. - Norton.

Samedi au baseball

SAMEDI
California 000 000 010 - 1 2 1
Cleveland 010 000 001 - 2 6 0
Wright, Allen 8 et Torborg; Perry et
Noses, G. - Perry, P. - Allen.
Minnesota 002 010 000 - 5 11 2
Boston 000 002 000 2 0 0
Goltz, Hardin 6; Gebhard 8; Strickland
1 et Gitterwald; Culp, Lee 7 et Joseph-
son, G. - Goltz, P. - Culp, CC: Minn-Braun,
Manuel, Nettles, Bos-Smith.
San Diego 100 300 203 - 9 14 0
Chicago (N) 000 013 200 - 6 11 3
Arfin, Severinsen 7; Hardy 9 et Barton,
Stocum 8; Hands, Bonham 8 et Hurdley,
Fernandez 6, G. - Severinsen, P. - Bon-
ham, CC: Chi-Fanzano, Monday.
Cincinnati 100 040 100 - 6 13 2
Kansas City 000 000 002 2 6 0
Gullett, Sprague 8; NeClouthin 9 et
Plummer; Spittorf, Butler 6 et May, G. -
Gullett, P. - Spittorf.
Texas 000 202 102 - 7 13 2
Atlanta 020 000 030 5 8 1
Brogger, Gogolewski 3 et King; Fre-
man, Kester 6; House 9 et Didier, G. -
Gogolewski, P. - House.
Milwaukee 000 001 103 - 5 11 2
Oakland 100 200 000 3 7 2
Lockwood, Bell 6; Sanders 8; Colburn
9 et Rodriguez; Porter, Holtzman, Klim-
mutel: \$478,538.
Assistance: 7,051.

À Blue Bonnets

PARIS APRÈS-MIDI
Paris doubles: Bernies Boy (8) et Porky Hanover (8); \$170.30; Bernies Boy (8) et Brave Sir (7); \$208.00.

1ère quiniela: Andrew Hanover (7) et Frug (9); \$17.00.
2ème quiniela: Mr. Red Adios (6) et Byrd Time (9); \$22.60.
3ème quiniela: Prosper Dares (1) et The Goat (8); \$11.30.
Exacta: Shadyale Air Scot (4) et Speedy Ed (1); \$25.20.
Mutuel: \$716,898.
Assistance: 12,088.

SAMEDI
Pari double: Flicka Express (4) et Countess Mir (5); \$32.20.
1ère quiniela: Brunella Lady (4) et Morant (7); \$18.80.
2ème quiniela: Tim Sam (6) et Arts Call (4); \$23.10.
3ème quiniela: Bruce Pick (6) et Man Fred (4); \$123.20.
Exacta: Steady Nan (8) et Jet Mar Mic (3); \$29.80.
Mutuel: \$478,538.
Assistance: 7,051.

La France vaincue 20-6

CARDIFF (AFP) - Le pays de Galles a confirmé samedi qu'il était bien le numéro un du Rugby européen cette saison. L'équipe galloise, après deux succès sur l'Angleterre (12-3) et l'Ecosse (35-12), s'en est adjugée un 3ème, très net, face à l'équipe de France 20-6, sur son terrain de l'Arms Park de Cardiff, où elle demeure ainsi invaincue depuis quatre ans.

Bien sûr, il restera un doute sur l'invincibilité du quinze de Galles, par suite du refus de ses dirigeants d'aller jouer contre l'Irlande à Dublin, où devait se situer la véritable finale de ce tournoi des cinq nations 1972. En effet, Gallois avec 6 points et Irlandais avec 4, (l'Ecosse ayant également déclaré forfait pour Dublin), demeurent seuls invaincus cette saison.

Au hasard des nouvelles

Au CHAMPIONNAT du monde de hockey, groupe "B", qui se déroule présentement à Bucarest, et auquel les Etats-Unis doivent se soumettre en dépit de leur médaille d'argent à Sapporo, Américains et Allemands de l'Est partagent le premier rang du classement avec chacun deux victoires sans un seul échec. Hier, les Etats-Unis ont écrasé le Japon 14-5 tandis que les Allemands battaient la Norvège.

L'AFRIQUE du SUD a causé une grande surprise avanthier, lorsque ses représentants ont battu celle de Grande-Bretagne 2-1, en finale de la coupe de la Fédération, emblème de la suprématie mondiale du tennis féminin. Une victoire en double, par 6-1 et 7-5, de Pat Pretorius et Bren-

da Kirk, à Johannesburg où se déroulait le tournoi, devant les Britanniques Joyce Williams et Virginia Wade, a valu le triomphe aux Africains.

DAVE IRWIN, de Thunder Bay (Ont.), a gagné samedi le slalom géant de Wenatchee (état de Washington), dernière épreuve de la saison dans la série Canado-Américaine. Il a accumulé près d'une seconde d'avance dans les deux manches sur l'Américain Craig Gorder. Côté féminin, Ginny Honeyman et Carolyn Oughton ont été les meilleures Canadiennes, se partageant le 14ème rang.

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

CUTTY SARK SCOTCH WHISKY



NE L'OUBLIEZ PAS LA CROIX-ROUGE AGIT EN VOTRE NOM

Avis légaux - Avis publics

AVIS vous est donné que le vingt-cinq (25) avril, mil neuf cent soixante-douze (1972) une requête sera présentée à la Cour Supérieure, District de Terrebonne, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre Dame NOELLIE MARCOTTE, épouse de monsieur MARC TOUCHETTE et MARC TOUCHETTE, domiciliés tous deux au numéro 79, rue St-Charles, St-Augustin, Comté de Deux-Montagnes, P.Q. constatées en un contrat de mariage passé le seize (16) avril, mil neuf cent soixante-douze (1972) devant Me René Lachance, notaire.

MONTREAL SUBURBAN PROPERTIES LTD. Avis est donné par la présente que MONTREAL SUBURBAN PROPERTIES LTD., une corporation ainsi constituée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

AVIS est par la présente donné, conformément à l'article 1574 du Code Civil, que Harvey Lanché, homme d'affaires, des Cité et District de Montréal, et Morris Bonder, homme d'affaires, des Cité et District de Montréal, et Herbert Bonder, homme d'affaires, des Cité et District de Montréal, et faisant affaires sous la raison sociale, nom et catégorie "Truck and Car Burglar Alarm Systems Reg'd", au 139 rue Richer, dans les Cité et District de Montréal, ont assigné et transféré à Federal Acceptance Corp. toutes créances et autres choses figurant aux livres et dettes, présentes et futures, à titre de garantie, et que ladite assignation était dûment enregistrée au Bureau du Registraire de Montréal, le 22 mars 1972, sous le no. 233567. Federal Acceptance Corp.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL ASSISTANCE JUDICIAIRE COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 12-01873-72 DAME ALICE THORNE FRECHETTE, épouse commune en biens de Armand Fréchette, Cité de Montréal, District de Montréal, domicilié et résidant au 558, Esplanade. Requéranter ARMAND FRECHETTE, de la Cité de Montréal, district de Montréal, d'adresse inconnue. Intimé PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé ARMAND FRECHETTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. MONTREAL, le 22 mars 1972. REGISTRAIRE (S) Rolande Alarie

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL ASSISTANCE JUDICIAIRE COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO: 020662 DAME CHRISTINE HOPE DUNGAN, ménagère, commune en biens de Arthur Wickman, Ville et district de Montréal, domicilié et résidant au 4560 Linton, app.10. Requéranter ARTHUR WICKMAN, Ville et District de Montréal, d'adresse inconnue. Intimé PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé ARTHUR WICKMAN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. MONTREAL, le 23 mars 1972. REGISTRAIRE (S) Jacques Perron

AVIS LEGAL (S.S. 139 C.P.) AVIS est donné que le 15ième jour de mai 1972 à dix heures du matin, Karl Stern, médecin, 2800 avenue Grey, Montréal, présentera une requête à l'un des honorables juges de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, en chambre de pratique, salle 2.16, Palais de Justice de Montréal, à fin d'obtenir des Lettres de Vérification pour prouver que la succession de sa femme défunte, Dame Lietotte Von Bayer Stern, est dévolue à son mari Ledit Karl Stern, sa fille Katherine Stern Skorzewski, son fils Michael Stern et ses grands enfants, Philip Stern, Stephen Stern, Matthew Stern et Eva Marie Stern, représentés par leur mère Lilian Blanche Wiker Stern comme leur tutrice. MONTREAL, 24 mars 1972. SLATTERY McQUILLAN KENNEDY & LAFLEUR Procureurs du requérant Karl Stern.

CITE DE COTE SAINT-LUC Avis est donné que, en vertu d'une résolution de son Conseil municipal passée à une assemblée tenue le 6 jour de mars 1972, la Cité de Côte Saint-Luc propose de se prévaloir de l'article 438 de la Loi des Cités et Villages 1964 (Statuts reformés de Québec, chapitre 193), lequel se lit comme suit: "438. Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes: 1. Le conseil approuve par résolution la description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article; 2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi du cadastre (Chap. 220); 3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés; 4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la Gazette officielle de Québec et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant: a) le texte intégral du présent article; b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées; c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies. Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété des fonds délimités par les rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la Gazette officielle de Québec. La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard de rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes." Une description sommaire des

GARY PLAYER REJOINT PUIS DEVANCE NICKLAUS

NOUVELLE-ORLÉANS (PA) — Gary Player a d'abord rejoint Jack Nicklaus après les premiers 9 trous de la dernière ronde de l'omnium Nouvelle-Orléans de \$125,000, hier, avant de le devancer sur les derniers 9 trous et mériter le premier prix de \$25,000. C'était la 14ème victoire sur le circuit américain du golf professionnel de Player, 35 ans, vainqueur d'une foule de prestigieux championnats internationaux.

Player a réussi une dernière ronde de 69 pendant que Nicklaus, qui eut un double-Bogey-5 sur le 8ème trou, une normale-3 de 165 verges, ne pouvait faire mieux que 73 sur le parcours de 7,080 verges du club Lakewood.

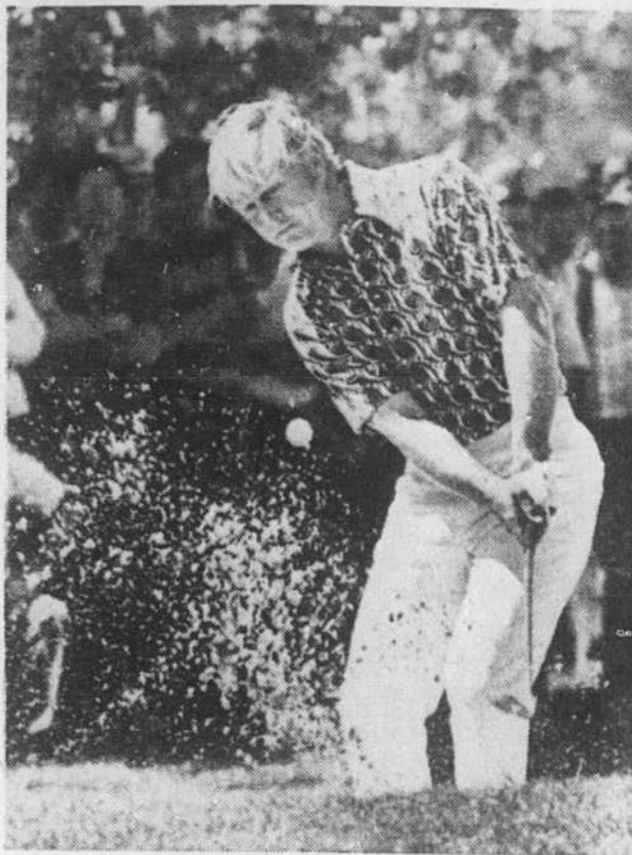
Billy Casper, en tête les 3 premiers jours, a encore plus désoigné en jouant une ronde finale de 76, ce qui l'a placé sur un pied d'égalité en 8ème position avec trois autres, dont le Canadien George Knudson.

Nicklaus, en fait, dut partager la 2ème place avec Dave Eichelberger qui eut un oiseau sur le tout dernier trou. Tous deux ont gagné \$11,575. Du coup, Nicklaus est devenu le premier pro dans l'histoire à gagner \$100,000 avant le Tournoi des Maîtres. Jusqu'ici

cette saison, Nicklaus a accumulé \$109,651.

- 1 - Gary Player, \$25,000.
- 2 - Jack Nicklaus, \$11,575.
- 66-70-71-73 - 280
- 2 - Dave Eichelberger, \$11,575
- 67-70-72-71 - 280
- 4 - John Lister, \$5,488
- 71-71-68-71 - 281
- 4 - Billy Zibrod, \$5,488
- 67-73-71-70 - 281
- 6 - Ron Cerrudo, \$4,250
- 70-74-70-68 - 282
- 6 - Mike Reesor, \$4,250
- 68-74-71-69 - 282
- 8 - Billy Casper, \$3,265
- 66-68-73-76 - 283
- 8 - George Knudson, \$3,265
- 71-71-72-69 - 283
- 8 - Mike Hill, \$3,265
- 69-71-72 - 283
- 8 - Ralph Johnston, \$3,265
- 67-70-74-72 - 283
- 12 - Jerry McGee, \$2,208
- 68-74-71-71 - 284
- 12 - John Schroeder, \$2,208

- 67-72-73-72 - 284
- 12 - Terry Wilcox, \$2,208
- 67-74-72-71 - 284
- 12 - Bunky Henry, \$2,208
- 66-72-71-75 - 284
- 12 - Ross Randall, \$2,208
- 75-70-71-68 - 284
- 12 - Ed Sneed, \$2,208
- 72-73-70 - 284
- Autres comptes
- Bob Rosburg, \$1,563
- 71-71-71-72 - 285
- Doug Sanders, \$1,021
- 70-71-75 - 286
- Bruce Crampton, \$1,021
- 70-73-68-75 - 286
- Miller Barber, \$1,021
- 71-72-70-73 - 286
- J.C. Sneed, \$657
- 72-72-71-72 - 287
- Wilf Homenuik, \$382
- 70-72-76 - 288
- Bob Charles, \$382
- 72-68-72-76 - 288
- Mason Rudolph, \$192
- 66-74-77-76 - 293
- Tony Jacklin, \$192
- 71-73-76 - 294



CES SATANÉES TRAPPES! Jack Nicklaus se tire ici très bien d'impatte, après que sa balle fut allée choir dans une trappe de sable, au 6ème trou, samedi. Mais au 8ème trou hier, autre visite de Nicklaus dans une trappe. Cette fois-là, ce fut un coup raté qui lui coûta un double-Bogey-5 et la victoire, à la Nouvelle-Orléans. (Téléphoto PA)

Lors d'un match nul de 5-5 samedi soir...

Hull réussit son 600ème but

Le 600ème but de la carrière de Bobby Hull dans la ligue Nationale a permis samedi soir aux Hawks de Chicago d'annuler 5-5 avec les Bruins de Boston. C'était son 46ème de la saison et il est survenu avec moins de trois minutes à faire dans la partie. Hull est maintenant deuxième derrière l'illustre Gordie Howe qui a compté 786 buts durant sa carrière. Les autres buts des vainqueurs sont allés à Dennis Hull (2), Gerry Korab et Eric Nesterenko, Phil Esposito y est allé de ses 63ème et 64ème pour les Bruins dont le pointage fut complété par John McKenzie, Johnny Bucyk et Bobby Orr.

A Los Angeles, Bernard Parent a enregistré son 3ème blanchissage tout en arrêtant le lancer-punition de Paul Curtis pour mener Toronto à une victoire de 4-0 sur les Kings. Les buts des vainqueurs furent l'oeuvre de Ron Ellis, Gary Monahan, Bill MacMillan et Paul Henderson.

A Philadelphie, Doug Favell a aussi enregistré un blanchissage alors que Philadelphie a vaincu la Californie 3-0 à la suite de buts de Bobby Clarke (2) et Bill Clement.

A Pittsburgh, le 19ème but de la saison de Bryan Hextall en dernière période a permis aux Penguins de vaincre les North Stars du Minnesota 3-2 pour ainsi créer une triple égalité en quatrième place de la section Ouest de la ligue Nationale avec Philadelphie et la Californie. Jean Provost a compté les deux premiers buts des vainqueurs tandis que Barry Gibbs et Ted Hampson ont répliqué pour les NS.

Finalement à Saint-Louis, Mike Murphy a enregistré son premier truc du chapeau dans la ligue en conduisant les Blues à une victoire de 5-3 sur les Red Wings de Détroit, portant un dur coup à ces derniers qui espèrent terminer en 4ème place dans l'Est.

- HAWKS 5 - BRUINS 5**
- Première période
- 1 - BOSTON: McKenzie (21)
 - Stanfield, Bucyk
 - 2 - CHICAGO D. Hull (28)
 - Martin, White
 - 3 - CHICAGO D. Hull (29)
 - White, Stapleton
 - Pun. - Mikita 12-40, Korab 16-37, Orr 16-37
- Deuxième période
- 4 - CHICAGO Korab (7)
 - Koroll, Magnuson

- 5 - BOSTON: Esposito (63)**
- Walton, Awrey
 - 6 - BOSTON: Czerwik (2)
 - B. Bull, White
 - 7 - BOSTON: Orr (36)
 - Westfall, Sanderson
 - Pun. - Esposito 11-58, Peters 14-31, Jarrett 17-36, Korab 19-43
- Troisième période
- 8 - BOSTON: Esposito (64)
 - Hodge
 - 9 - BOSTON: Bucyk
 - 10 - CHICAGO B. Hull (46)
 - D. Hull, Martin
 - Pun. - Magnuson 2-13, Vadnais 3-15, Magnuson (maj. et incond.) 7-05, McKenzie (maj. et incond.) 7-05, Korab (maj. et incond.) 7-05, Vadnais (maj. et incond.) 7-05, B. Hull 9-21, Awrey 11-38, Awrey 16-04
- Lancers par:
- Chicago 10 13 6 - 29
 - Boston 13 15 10 - 38
 - Gardiens: Chicago: Smith - Boston: Cheevers. Assistance: 14,995

- PINGUINS 3, STARS 2**
- Première période
- 1 - PITTSBURGH: Provost (28)
 - Apps et Edstrand
 - 2 - MINNESOTA: Gibbs (4)
 - Pun. - Reid, 5-40; O'Brien, 11-44, Hampson, 14-49
- Deuxième période
- 3 - MINNESOTA: Hampson (4)
 - Nanne et Prentice
 - 4 - PITTSBURGH: Provost (29)
 - Fonteyne et Apps
 - Pun. - Apps (mauvaise conduite) 1-31, Shack, 6-39
- Troisième période
- 5 - PITTSBURGH: Hextall (19)
 - Polis et Schinkel
 - Pun: Gibbs, 16-16
- Lancers par:
- Minnesota 5 10 7 - 22
 - Pittsburgh 17 14 13 - 44
 - Gardiens: Minnesota: Manjago; Pittsburgh: Rutherford. Assistance: 12,561

- BLUES 5, WINGS 3**
- Première période
- 1 - ST-LOUIS: Murphy (18)
 - Roberto, Unger
 - 2 - ST-LOUIS: Unger (34)
 - St. Marselle, Sabourin
 - Pun. - Ecclestone et Roberto, 11-27, Stackhouse, 16-53
- Deuxième période
- 3 - DETROIT: Ecclestone (17)
 - Dionne, DeVecchio
 - 4 - DETROIT: Stackhouse (6)
 - Berenson, Ecclestone
 - Pun. - Hornung, 2-49, Dupont, 3-30, Stackhouse, 7-23, A. Brown, Dupont (mineure servie par Lavender, et incond.)

- (te) et Johnston (mineure servie par Boucha, et inconduite), 13-38
- Troisième période
- 5 - ST-LOUIS: Murphy (19)
 - Unger, Roberto
 - 6 - ST-LOUIS: Murphy (20)
 - Roberto
 - 7 - ST-LOUIS: Bennett (3)
 - Lavender, Barclay, Plager
 - 8 - DETROIT: DeVecchio (19)
 - Karlender, Bergan
 - Pun. - Brown, 19-53
- Lancers par:
- Détroit 10 12 5 - 27
 - St-Louis 11 6 15 - 32
 - Gardiens: Caron, St. Louis: Brown, Detroit. Assistance: 19,313

- FLYERS 3 - SEALS 0**
- Première période
- 1 - PHILADELPHIE: Clarke (31)
 - Foley, Flett
 - Pun. - J. Johnson (mineure et majeure), 1-02, Morrison (majeure) 1-02, Foley 2-51, Kelley 5-38, Kelley 7-52
- Deuxième période
- 2 - PHILADELPHIE: Clément (9)
 - Lombardy, Dornhoefer
 - Pun. - J. Johnson 0-5, Foley 12-10, Stewart 11-64
- Troisième période
- 3 - PHILADELPHIE: Clarke (32)
 - Flett, Lombardy
 - Pun. - Potvin 15-52, J. Johnson (majeure) 19-59, Foley (mineure et maj.) 19-59, Kelly (punition de match) 19-59, Californie (banc) 19-59
- Lancers par:
- Californie 5 6 14 - 25
 - Philadelphie 10 10 7 - 27
 - Gardiens: Californie: Meloche; Philadelphie: Favell. Assistance: 14,626

- LEAFS 4 - KINGS 0**
- Première période
- 1 - TORONTO: Ellis (22)
 - Henderson
 - 2 - TORONTO: Monahan (13)
 - Pun. - Selwood, 9-41, Berry 3-14
- Deuxième période
- 3 - TORONTO: MacMillan (9)
 - Harrison, Monahan
 - Pun. - Selwood (mineure servie par Kehoe, et majeure) et Berry (majeure), 18-33
- Troisième période
- 4 - TORONTO: Henderson (36)
 - Ullman, Ellis
 - Pun. - Ullman et Pulford 6-09, Henderson, 12-19
- Lancers par:
- Toronto 11 6 11 - 29
 - Los Angeles 6 9 8 - 23
 - Gardiens: Toronto: Parent; LA: Smith. Assistance: 9,892

LES SPORTS À LA PIGE

CHARLES FINLEY, propriétaires des Athlétiques d'Oakland et des Golden Seals de la Californie, ne désespère pas d'embaucher, un jour ou l'autre, son as-lanceur Vida Blue. Il croit même que le célèbre jeune gaucher rejoindra l'équipe avant la fin du camp d'entraînement printannier. Blue, qui exige beaucoup plus que les \$50,000 offerts par Finley, ayant apparemment cédé avant-hier, acceptait de participer à une conférence de presse en compagnie de son patron afin d'annoncer qu'il était sous contrat. Mais à la dernière minute, l'athlète de 22 ans a changé d'idée et a fait faux bond à Finley.

CLAYTON AH QUIN, beau-frère et concitoyen de Junior Ah You, un allier défensif originaire de Samoa à qui les Alouettes ont fait signer un contrat il y a quelques semaines, veut aussi tenter sa chance à Montréal. Diplômé du collège Weber, en Utah, Ah Quin, un joueur de ligne, est âgé de 22 ans, mesure 6'3" et pèse 245 lbs.

LE BRÉSIL s'est adjugé le droit d'avancer d'une ronde, dans la compétition pour la coupe Davis, grâce à une victoire en double de ses as Thomas Koch et Jose Edson Mandarino, par 6-1, 6-3 et 6-2, avant-hier à Rio de Janeiro, aux dépens de Humphrey Hose et Carlos Suero, du Venezuela. Le Brésil prenait ainsi une avance insurmontable de 3-0 dans cette série et avance d'un cran. Le Japon a fait de même hier, disposant facilement de Hong Kong 5-0, tandis qu'à Saïgon, le Vietnam-Sud blanchissait également Formose.

MARC CLOUTIER, directeur des opérations des Expos de Montréal, a été approché pour être le futur directeur général du futur club Québec de la future association Mondiale du hockey. Il n'a pas encore donné sa décision. D'autre part, John Ferguson, l'ancien joueur du Canadien, serait intéressé à devenir actionnaire de l'équipe. Il ne saurait être question, toutefois, qu'il fasse un retour au jeu.

YVAN DUGRE, sportman bien connu de Sherbrooke, est décédé subitement samedi soir, alors qu'il était entré au Forum de Montréal pour y voir la partie Canadien-Rangers. Il était âgé de 58 ans et s'était occupé longtemps de hockey à Sherbrooke. Depuis 6 mois, il travaillait pour la piste Blue Bonnets comme relationniste avec les propriétaires de chevaux. Sa dépoli-

le mortelle sera exposée au salon funéraire Monfette, rue Brown à Sherbrooke, à partir de 7h ce soir, son service étant chanté en la cathédrale de Sherbrooke jeudi après-midi à 3h. On est prié d'envoyer des dons à la Fondation des maladies du coeur plutôt que des fleurs.

GENE MAUCH, pilote des Expos, a admis qu'il accepterait un possible échange pour son brillant voltigeur-frappeur Rusty Staub. Mais il a également laissé entendre qu'il faudrait qu'il obtienne beaucoup avant de permettre une telle transaction. Lorsqu'on lui demanda en fin de semaine s'il enverrait Staub aux Mets de New York pour Tim Foli, Ted Martinez et le lanceur Jim McAndrew, il répondit simplement: "Non!!".

L'UNIVERSITE DE MONTRÉAL laisserait tomber toutes ses activités sportives d'ici peu. On ne pourrait plus se permettre le luxe d'avoir de tels programmes sportifs. Une suggestion à l'effet que les étudiants paient une cotisation supplémentaire pour maintenir ces activités aurait été refusée. Déjà, Ted Elsiey, instructeur-adjoint de l'équipe de football U. de M., a annoncé qu'il travaillerait à Loyola la saison prochaine. On sait que McGill, l'an dernier, avait failli abandonner toutes ses activités sportives, particulièrement le football. Mais une association d'anciens diplômés de l'université est venue à la rescousse.

MARC PERREAULT, du club Avila, a gagné le championnat de la zone Laurentienne pour le slalom, section des garçons, samedi à Mont-Gabriel avec un temps de 45,05 secondes. Jean Simard, des Eperviers, s'est classé 2ème. Chez les filles, Deborah Minoque, Diane Boileau et Elise Martin ont fini 1-2-3. Pas moins de 135 compétiteurs ont pris part aux deux épreuves.

TONY GALENTO, l'ex-boxeur poids lourd, sera la vedette d'une conférence de presse, demain, à propos de combats amateurs qui seront présentés au Forum le 17 avril prochain.

BLUE BONNETS retournera à son ancienne politique de présenter ses courses du samedi le soir plutôt que l'après-midi, comme on le faisait depuis 6 semaines. Exceptionnellement, il y aura courses jeudi soir prochain puisqu'il n'y en aura pas Vendredi Saint.

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"

Notre sélectionneur a connu une fin de semaine remarquable: vendredi soir, il désigna 3 vainqueurs et 2 quinielas (dont une de \$104,301); samedi, il indiqua 4 gagnants et une quiniela (\$18,50); hier après-midi, il eut pas moins de 5 gagnants, une quiniela (\$17,00) et l'exacta (\$25,20).

Notre "Grand pronostiqueur" a donc maintenant désigné 52 vainqueurs en 190 courses pour une moyenne de 27.3%. Sa banque de paris a légèrement monté, en fait d'un dollar.

Voici maintenant ses sélections pour le programme de ce soir:

1ère course: 1 - Handsome Pick (no 1); 2 - Cullass (no 3); 3 - Senator Texas (5).

2ème: 1 - Annie Topfield (4); 2 - John Glenn (2); 3 - Hill's Rebel (1). Paris doubles suggérés: 1-4, 1-2, 2-4 et 3-2.

3ème: 1 - Transponder (3); 2 - Pearl Mir (4); 3 - Lord Plima (1). Quinielas suggérées: roulette 2-3-9.

4ème: 1 - Leroy Hanover (2); 2 - Bonny Imp (1); 3 - Glen Cairn (6). 5ème: 1 - Fussy Percy (9); 2 - Bernie Lobell (6); 3 - Bux Benny (5). Quinielas suggérées: roulette 5-6-9.

6ème: 1 - Scampi O'Mouette (3); 2 - Gyro Pick (2); 3 - Huntley Lad (5).

7ème: 1 - Orlando Presto (3); 2 - La Flamme (1); 3 - Boss Allen (6). Quinielas suggérées: roulette 1-3-6.

8ème: 1 - Gis Mir (3); 2 - Titan Richeieu (8); 3 - Baim Cloud (2). 10ème: 1 - Lady Manor (9); 2 - Topaz Duke (3); 3 - Vicara (2). Exactas suggérées: 9-3 et 3-9.

ENJEU: \$200 EN BANQUE: \$60.30

Ce soir, notre sélectionneur mise la somme de \$26 de la façon suivante:

\$2 sur les paris doubles 1-4, 1-2; \$6 sur la quiniela-roulette 2-3-9 à la 4ème course; au mutuel, \$2-2-0 sur Leroy Hanover à la 5ème; \$2 sur chacune des quinielas 9-6 et 9-5 à la 6ème; au mutuel, \$2-2-0 sur Scampi O'Mouette à la 7ème; \$2 sur chacune des exactas 9-3 et 3-9.

- FLYERS 3 - SEALS 0**
- Première période
- 1 - PHILADELPHIE: Clarke (31)
 - Foley, Flett
 - Pun. - J. Johnson (mineure et majeure), 1-02, Morrison (majeure) 1-02, Foley 2-51, Kelley 5-38, Kelley 7-52
- Deuxième période
- 2 - PHILADELPHIE: Clément (9)
 - Lombardy, Dornhoefer
 - Pun. - J. Johnson 0-5, Foley 12-10, Stewart 11-64
- Troisième période
- 3 - PHILADELPHIE: Clarke (32)
 - Flett, Lombardy
 - Pun. - Potvin 15-52, J. Johnson (majeure) 19-59, Foley (mineure et maj.) 19-59, Kelly (punition de match) 19-59, Californie (banc) 19-59
- Lancers par:
- Californie 5 6 14 - 25
 - Philadelphie 10 10 7 - 27
 - Gardiens: Californie: Meloche; Philadelphie: Favell. Assistance: 14,626

PEUGEOT 504

SIGI MOTORS LTD.
1124 Bleury, coin Dorchester, Mtl
Tél.: 861-7888

PEUGEOT
LE DETAILLANT PEUGEOT LE PLUS PROGRESSIF AU CANADA

Roger

Automobile 1^{ère}ée

4269 OUEST, STE-CATHERINE TEL.: 932-2925

Pensez avant de dépenser

Une auto, c'est un investissement, presque aussi important que l'achat d'une maison. Et ça vaut la peine d'y penser à deux fois avant de dépenser.

N'oubliez surtout pas d'aller voir les Peugeot. Elles sont fabriquées pour durer longtemps.

Par exemple, la peinture d'une Peugeot est plus résistante que n'importe quelle autre. Car un procédé spécial (qu'on appelle "électrophorèse") fait pénétrer la peinture jusque dans les coins inaccessibles au fusil - sans laisser de poches d'air comme les bains de peinture. Ainsi votre Peugeot garde pendant des années son allure neuve et pimpante.

À son arrivée au Canada, votre Peugeot a reçu un traitement antirouille supplémentaire, du genre de celui que normalement vous feriez faire à vos frais.

Vous aimerez aussi le confort Peugeot. Sur un cahot, seule une roue monte et descend; la suspension Peugeot à quatre roues indépendantes vous permet de rouler avec beaucoup plus de douceur.

D'autres avantages? Le carburateur préchauffé qui permet au moteur de se réchauffer plus vite quand le thermomètre descend sous zéro. Et, en nouvel équipement spécial pour le Canada, un démarreur, une batterie, et un alternateur beaucoup plus gros, beaucoup plus puissants.

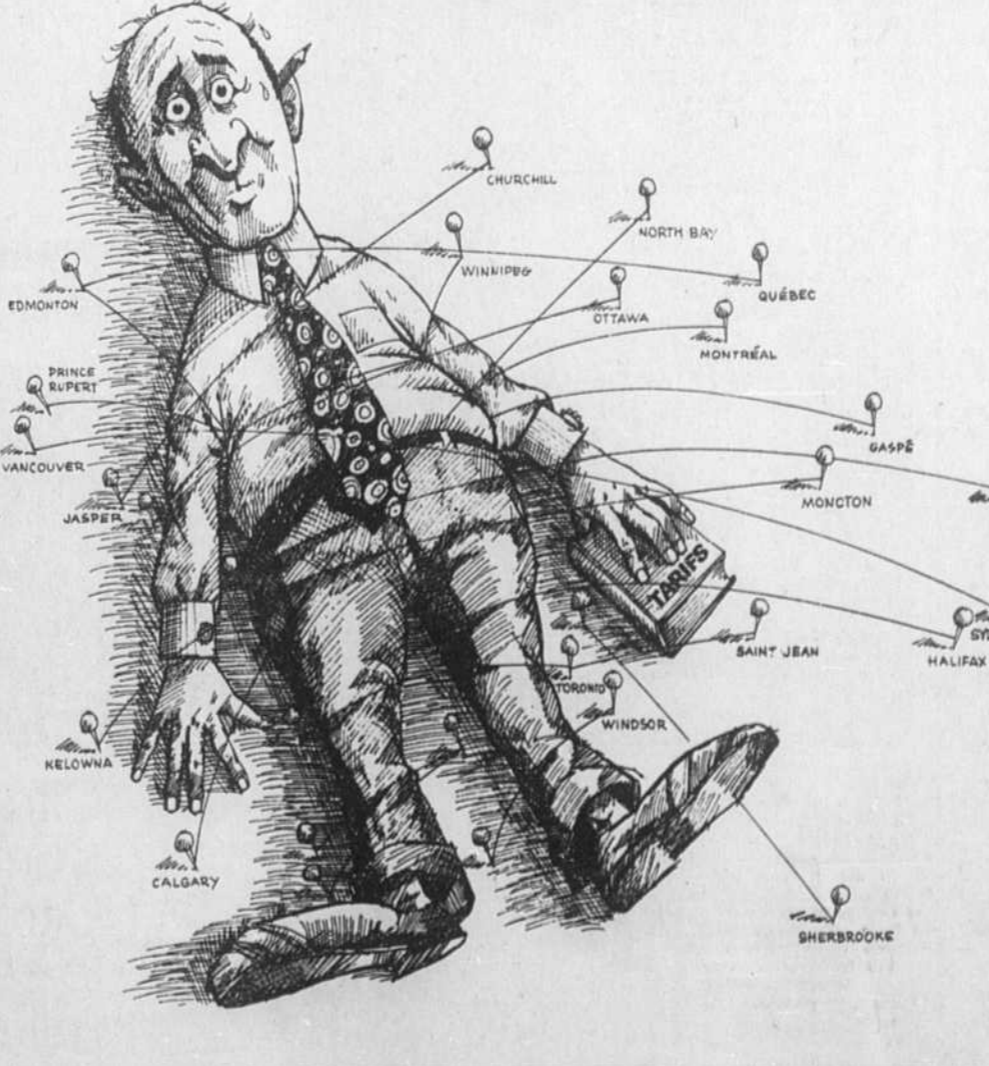
C'est depuis 1889 que Peugeot fabrique des voitures et n'épargne rien pour mériter l'admiration et l'affection des automobilistes.

Avant de dépenser, pensez à Peugeot. C'est ça, économiser.

PEUGEOT
La qualité qu'on ne discute pas.

Voyez le concessionnaire Peugeot le plus près de chez vous. Vous trouverez son adresse dans les pages jaunes de votre annuaire.

Laissez-nous libérer votre expéditeur de tous ces enchevêtrements.



Expédier des colis n'est pas une mince affaire. Demandez à votre expéditeur ce qu'il en pense.

Mais il y a une heureuse solution toute proche: le représentant des Messageries CN.

Il établira les contacts permanents à travers le pays entre vous, vos distributeurs et vos clients et différents représentants des Messageries CN. Ces derniers s'efforceront d'améliorer votre système au profit de tous les intéressés.

Le représentant des Messageries CN vous indiquera la meilleure façon de manutentionner vos colis, lorsqu'il s'agit de moins d'un wagon complet.

Il vous conseillera au sujet des tarifs. Au sujet des moyens de transport et des fréquences d'expédition, aussi.

Il pourrait même être en mesure d'alléger la besogne de votre homme. (Les Messageries CN desservent plus de localités au Canada que tout autre transporteur; un seul appel suffit pour tous vos colis; vous ne recevez qu'une facture et n'avez qu'un compte à régler).

Bref, le Réseau national des Messageries CN peut vous aider à rationaliser votre système de distribution au grand complet.

Ne tardez pas; appelez le représentant des Messageries CN. Il vous apportera l'heureuse solution au problème des responsables de l'expédition des colis.

Messageries CN
Appelez le représentant local des Messageries CN ou écrivez à:
M. R. Bissonnette, agent du marketing (Messageries), C.P. 8104, Montréal, Qué.

A faire matches nuls on annule ses efforts

par MARC THIBEAULT

Les Canadiens, on le sait, essaient de rejoindre et dépasser les Rangers de New York au classement de la division Est de la ligue de hockey Nationale depuis plusieurs semaines. Avant samedi soir au Forum, alors que 18,950 partisans s'y étaient rendus dans l'espoir de voir le Tricolore enregistrer une victoire importante, l'équipe newyorkaise avait une avance de 5 points en 2ème place sur un Canadien bon 3ème. C'était la 5ème confrontation cet hiver entre les deux clubs. Auparavant, le Canadien n'avait pu faire mieux qu'un match nul de la saison, qu'obtenir un match nul de 4-4, lequel fut suivi de trois échecs assez cuisants, 8-4 et 5-1 à New York et 7-3 (après avoir pris les devants 3-0) au Forum.

Le Canadien, on pouvait l'espérer, semblait destiné, dans de telles circonstances, à réussir un premier triomphe saisonnier contre ses rivaux, d'autant plus que ceux-ci jouaient sans trois de leurs vedettes, Jean Ratelle, Rodrigue Gilbert et Brad Park.

Mais ce fut, en définitive, peine perdue puisque les Canadiens ne purent faire mieux qu'un match nul de 3-3. Et le décalage de 5 points (avant les parties d'hier soir) entre les deux équipes à la veille des éliminatoires restait à la fois énorme et difficile à combler.

Et à ton tour de rater!

Le match en fut enlevé et rapide dominé par les deux gardiens, Ken Dryden et Gilles Villemure, tous deux réussissant de formidables arrêts.

Le fait saillant, toutefois, fut que deux des meilleurs buteurs de la ligue, Yvan Courmoyer et Vic Hadfield, bien que marquant chacun un filet (leurs 44ème et 46ème respectivement), ratèrent complètement des occasions extraordinaires de réussir, chacun, une bonne demi-douzaine de buts. Ils manquèrent des filets béants, frappèrent des poteaux et lancèrent à côté ou par-dessus le but visé. Bref et l'un comme l'autre, ils eurent au bout de leur bâton respectif l'occasion de changer l'aspect et le résultat de la joute. De fait, on aura rarement vu deux as-compteurs faillir aussi souvent lors d'une même rencontre.

Le 1er but du match, celui de Courmoyer, fut assez chanceux. Alors que Rod Seiling était au banc des pénalisations pour avoir retenu un Réjean Houle seul devant Villemure, Marc Tardif, de la ligne bleue, lança à côté du filet. Le disque frappa la clôture, puis la cage et arriva sur le bâton de Pete Mahovich, bien seul devant Villemure. Il lança, celui-ci bloqua. Mais le retour revint à un Courmoyer qui marqua en lançant par-dessus un gardien étendu et assez sorti de sa cage. "Yvan le Terrible" devait, par la suite, manquer, au moins, quatre autres occasions identiques!

New York égala 1-1 à la 15ème minute lorsqu'un lancer de Bill Fairbairn arrêté par Dryden alla à Hadfield qui, mis en échec par Murdoch, toucha à peine au disque. Mais Walt Tkaczuk était là et y alla de son 23ème filet de la saison. Les Rangers, toujours en 1ère période, portèrent leur avance à 2-1 durant une punition à Guy Lapointe et ce fut encore grâce à une occasion de compter ratée par le même Hadfield. Celui-ci reçut un passe de Rousseau et, bien que seul devant Dryden, lança sur une jambière. Dryden bloqua le lancer-retour de Fairbairn mais le vétérain Phil Goyette était aux aguets pour pousser un disque libre derrière le grand Ken. C'était seulement le 4ème filet de Goyette, qui s'était retiré du jeu il y a plusieurs semaines avant que les Rangers ne le convoquent à y revenir pour boucher le grand trou causé par la blessure de Ratelle, cette saison... et le 207ème d'une carrière de 16 ans dans la LHN.

Véritable bombardement

Les Rangers, cette 1ère période, bombardèrent Dryden de 24 lancers, dont 5 par Robert Rousseau.

À la 5ème minute du 2ème tiers, alors qu'un défenseur newyorkais s'occupait de Pete Mahovich et qu'un autre contenait Henri Richard, le combatif Claude Larose reçut le disque et, à 14 pieds, compta sur un lancer frappé. Il devait faire la même chose 2 minutes plus tard mais, cette fois, Villemure arrêta.

Le pointage passa à 3-2 pour le Canadien à la 10ème minute, 9 secondes avant la fin d'une pénalité à Glen Sather. Le gardien Villemure bloqua un lancer de Savard avant que Houle ne prenne le retour. Villemure arrêta de nouveau mais le retour alla à Pete Mahovich qui lança, à la fois, par-dessus le défenseur Gary Doak et le gardien qui, tous deux, étaient couchés sur la glace.

New York devait égaliser 3 minutes plus tard alors que Guy Lafeur était au banc des punitions pour avoir fait trébucher Rod Seiling accidentellement. Goyette menait une attaque lorsque Savard frappa son bâton, le disque allant à un Fairbairn qui passa à Hadfield. Ce dernier y alla d'un lancer à plat de glace qui, après avoir touché le patin de Murdoch, déjoua Dryden.

La 3ème période ne fut pas sans moments excitants mais on les lancers étaient imprécis, de part et d'autre, ou les deux gardiens arrêtaient tout.

L'arbitre Bill Friday, après sa comparution devant les autorités de la ligue, mercredi, à la suite du combat Cashman-Hextall, sembla nerveux et décerna des pénalisations, de part et d'autre, assez "bon marché".

A propos des lancers, disons que Hadfield en eut 7 en tout et partout, suivi de Courmoyer, Fairbairn et Rousseau avec 5 chacun. Si Hadfield et Courmoyer en eurent 7 et 5 respectivement sur la cible, ils en dirigèrent sûrement, toujours respectivement, 5 et 7 à côté du but visé!

Doug Harvey, le célèbre joueur de défense, était là et, après la débacle de la 1ère période, déclara: "Les défenseurs du Canadien sont partout et bougent trop; ils ont oublié de protéger la boîte devant Dryden". Il avait raison. La défense Canadienne fut ensuite quelque peu meilleure. Mais où son observation frappa encore plus juste fut que les défenseurs newyorkais, on le nota toute la partie, s'égarèrent beaucoup moins, eux... sauf pour un Courmoyer qui voulait beaucoup trop compter!

1ère période

1- Canadien: Courmoyer (44) P. Mahovich, Tardif	4:43
2- New York: Tkaczuk (23) Hadfield, Fairbairn	14:09
3- New York: Goyette (4) Fairbairn, Hadfield	17:34
Pun: Seiling 4:34, Murdoch 5:20, Lapointe 16:25, Tardif 17:57.	

2ème période

4- Canadien: Larose (19) P. Mahovich	4:48
5- Canadien: P. Mahovich (32) Houle, Savard	9:12
6- New York: Hadfield (46) Fairbairn, Goyette	12:31
Pun: Sather 7:03, Lafeur 11:36, Tremblay 18:19.	

3ème période

Pun: Richard, mineure et mauvaise conduite, 1:48; Fairbairn 2:30, Stelmowski 5:33, Seiling et Pete Mahovich 14:18, Neilson 14:39, Courmoyer 16:23.	
Lancers:	
New York	24 6 10 - 40
Canadien	13 17 6 - 36
Gardiens: Villemure (NY), K. Dryden (C).	
Assistance: 18,950.	

Hull y va de son 601ème...

9e blanchissage d'Esposito

CHICAGO (PA) - Tony Esposito a enregistré son 9ème blanchissage de la saison hier après-midi, alors que les Black Hawks de Chicago ont vaincu les Blues de Saint-Louis au compte de 4-0.

Bobby Hull a marqué le but vainqueur à 6:34 de la première période, son 47ème de la saison et le 601ème de sa carrière. Il a de plus obtenu deux passes.

Les autres buts des vainqueurs sont allés à Dennis Hull, son 30ème, Eric Nesterenko, son 3ème, et Christian Bordeleau, son 12ème.

Les Blues ont connu un avantage de deux hommes durant plus d'une minute en deuxième période mais ont été incapables de déjouer Esposito. Les Blues n'ont d'ailleurs pas compté un seul but en trois parties à Chicago cette saison.

BLUES 0, HAWKS 4

1ère période

1- Chicago: B. Hull (47)	6:34
2- Chicago: D. Hull (30)	11:24
Martin, Magnuson	11:24
Pun: Maki 11:37.	

2ème période

Aucun but.
Pun: Lavender 2:27, Stapleton 7:51 et Magnuson 8:45.

3ème période

3- Chicago: Nesterenko (3)	15:58
4- Chicago: Bordeleau (12)	19:08
B. Hull, Stapleton	19:08
Pun: Nesterenko 6:14.	

Lancers par:

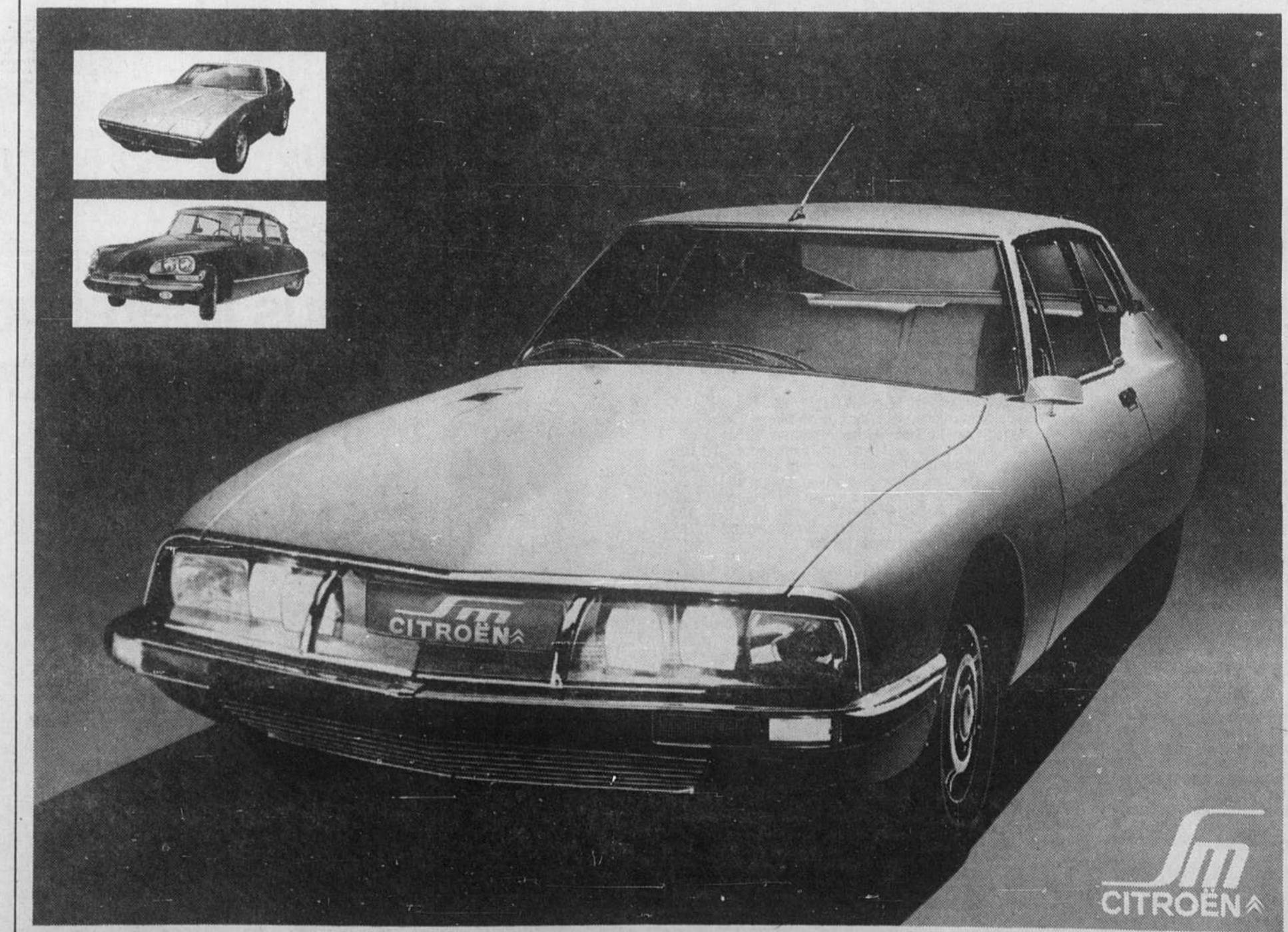
St-Louis	11 14 7 - 32
Chicago	12 4 18 - 34
Gardiens: St-Louis, Wakely, Chicago, Esposito.	
Ass.: 17,000.	



RETOUR PROFITABLE! Décimés par les blessures, les Rangers de New York ont convaincu le vétérain Phil Goyette d'effectuer un retour au jeu. Et le Lachinois n'a pas déçu son instructeur, samedi au Forum, en marquant le 2ème but des siens. Ken Dryden, du Canadien, ne peut contrôler la rondelle après un arrêt. Et Goyette est là pour la pousser derrière lui, sous l'oeil approbateur du capitaine Vic Hadfield; et malgré le désarroi du défenseur Jacques Laperrière, étendu devant son gardien. (Photo Le Devoir par Delor)

HOCKEY

LIGUE NATIONALE		VENDREDI		JEUDI	
Est		LEAFS 3, CANUCKS 5		Cornwall 6, Verdun 4	
j	g p n bp bc pts	1ère période		VENDREDI	
Boston	74 53 10 11 318 184 117	1-Toronto: Ellis (19)		Sorel 5, St-Jérôme 3	
New York	75 48 15 12 309 182 108	2-Vancouver: Balon (23)		Trois-Rivières 4, Sherbrooke 2	
Montreal	75 44 15 20 290 193 103	3-Vancouver: Schmaltz (9)		Shawinigan 3, Verdun (annulé)	
Toronto	75 32 34 9 252 251 73	4-Vancouver: Boudrias (26)		Samedi	
Detroit	75 31 30 14 199 200 76	5-Vancouver: Kurtenbach		Drummondville 7, Québec 4	
Pittsburgh	75 21 36 18 207 272 60	6-Toronto: Ellis (21)			
Buffalo	74 19 46 7 192 286 45	7-Vancouver: Boudrias (26)			
		8-Vancouver: Schmutz (10)			
		9-Vancouver: Gelline			
		10-Vancouver: Connelly, Balon			
		11-Vancouver: Schmutz (10)			
		12-Vancouver: Schmutz (10)			
		13-Vancouver: Schmutz (10)			
		14-Vancouver: Schmutz (10)			
		15-Vancouver: Schmutz (10)			
		16-Vancouver: Schmutz (10)			
		17-Vancouver: Schmutz (10)			
		18-Vancouver: Schmutz (10)			
		19-Vancouver: Schmutz (10)			
		20-Vancouver: Schmutz (10)			
		21-Vancouver: Schmutz (10)			
		22-Vancouver: Schmutz (10)			
		23-Vancouver: Schmutz (10)			
		24-Vancouver: Schmutz (10)			
		25-Vancouver: Schmutz (10)			
		26-Vancouver: Schmutz (10)			
		27-Vancouver: Schmutz (10)			
		28-Vancouver: Schmutz (10)			
		29-Vancouver: Schmutz (10)			
		30-Vancouver: Schmutz (10)			
		31-Vancouver: Schmutz (10)			
		32-Vancouver: Schmutz (10)			
		33-Vancouver: Schmutz (10)			
		34-Vancouver: Schmutz (10)			
		35-Vancouver: Schmutz (10)			
		36-Vancouver: Schmutz (10)			
		37-Vancouver: Schmutz (10)			
		38-Vancouver: Schmutz (10)			
		39-Vancouver: Schmutz (10)			
		40-Vancouver: Schmutz (10)			
		41-Vancouver: Schmutz (10)			
		42-Vancouver: Schmutz (10)			
		43-Vancouver: Schmutz (10)			
		44-Vancouver: Schmutz (10)			
		45-Vancouver: Schmutz (10)			
		46-Vancouver: Schmutz (10)			
		47-Vancouver: Schmutz (10)			
		48-Vancouver: Schmutz (10)			
		49-Vancouver: Schmutz (10)			
		50-Vancouver: Schmutz (10)			
		51-Vancouver: Schmutz (10)			
		52-Vancouver: Schmutz (10)			
		53-Vancouver: Schmutz (10)			
		54-Vancouver: Schmutz (10)			
		55-Vancouver: Schmutz (10)			
		56-Vancouver: Schmutz (10)			
		57-Vancouver: Schmutz (10)			
		58-Vancouver: Schmutz (10)			
		59-Vancouver: Schmutz (10)			
		60-Vancouver: Schmutz (10)			
		61-Vancouver: Schmutz (10)			
		62-Vancouver: Schmutz (10)			
		63-Vancouver: Schmutz (10)			
		64-Vancouver: Schmutz (10)			
		65-Vancouver: Schmutz (10)			
		66-Vancouver: Schmutz (10)			
		67-Vancouver: Schmutz (10)			
		68-Vancouver: Schmutz (10)			
		69-Vancouver: Schmutz (10)			
		70-Vancouver: Schmutz (10)			
		71-Vancouver: Schmutz (10)			
		72-Vancouver: Schmutz (10)			
		73-Vancouver: Schmutz (10)			
		74-Vancouver: Schmutz (10)			
		75-Vancouver: Schmutz (10)			
		76-Vancouver: Schmutz (10)			
		77-Vancouver: Schmutz (10)			
		78-Vancouver: Schmutz (10)			
		79-Vancouver: Schmutz (10)			
		80-Vancouver: Schmutz (10)			
		81-Vancouver: Schmutz (10)			
		82-Vancouver: Schmutz (10)			
		83-Vancouver: Schmutz (10)			
		84-Vancouver: Schmutz (10)			
		85-Vancouver: Schmutz (10)			
		86-Vancouver: Schmutz (10)			
		87-Vancouver: Schmutz (10)			
		88-Vancouver: Schmutz (10)			
		89-Vancouver: Schmutz (10)			
		90-Vancouver: Schmutz (10)			
		91-Vancouver: Schmutz (10)			
		92-Vancouver: Schmutz (10)			
		93-Vancouver: Schmutz (10)			
		94-Vancouver: Schmutz (10)			
		95-Vancouver: Schmutz (10)			
		96-Vancouver: Schmutz (10)			
		97-Vancouver: Schmutz (10)			
		98-Vancouver: Schmutz (10)			
		99-Vancouver: Schmutz (10)			
		100-Vancouver: Schmutz (10)			



Un mariage réussi!

Citroën et Maserati s'unissent tout en conservant leur intégrité Citroën SM le confort solide de la limousine l'allure et la performance d'une GT.